



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVRE-LUCE-NOYE

Créée le 1er janvier 2017, la communauté de communes Avre-Luce-Noye est un établissement public de coopération intercommunale en fiscalité propre, elle regroupait à la base la communauté de communes du Val de Noye et la communauté de communes Avre-Luce-Moreuil.

Elle fait partie de l'arrondissement de Montdidier, du canton de Moreuil et en partie de celui d'Ailly-sur-Noye.

La communauté de communes compte, en 2019, 47 communes et 21 883 habitants.

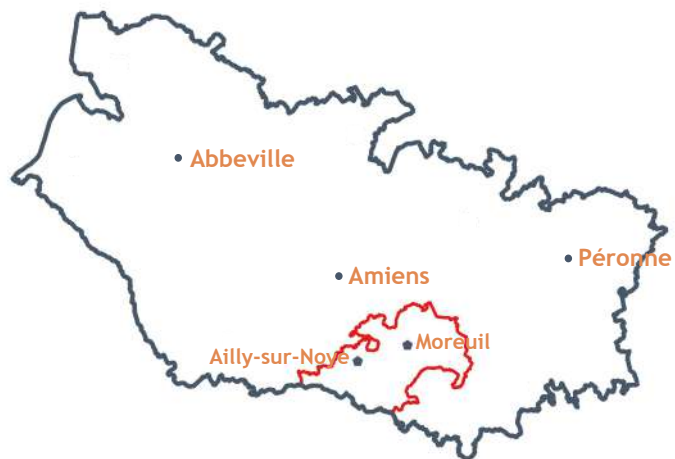
SOMMAIRE

Présentation	p 3
Socio - démographie	p 4
Économie	p 9
Équipements	p 12
Emploi	p 14
Agriculture	p 17
Environnement	p 24
Air - énergie	p 28
Logement	p 32
Mobilité	p 40
Foncier	p 43
Risques	p 46
Patrimoine et curiosité	p 48
Ce qu'il faut retenir	p 49
En quelques mots	p 54
AFOM	p 55





La communauté de communes Avre-Luce-Noye est située dans le sud du département et fait partie du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois. Elle compte actuellement 47 communes et 21 883 habitants. Les pôles principaux sont : Moreuil (3 986 hab) et Ailly-sur-Noye (2 833 hab).



Population :

21 883 habitants
(Département : 570 559)



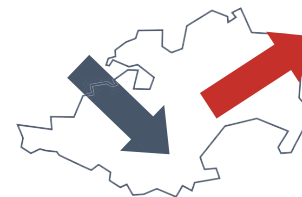
Indice de jeunesse :

1.17
(Département : 0.91)



Variation de Population :

+ 15.68% en 18 ans
(1999 - 2019)
(Département : + 2.7%)



Solde migratoire :

- 0.28 %
(Département : -0.1 %)



Solde naturel :

+ 0.48
(Département : + 0.2)



Taille des ménages :

2.45
(Département : 2.2)



Superficie et densité :

385,2 km²
56.7 hab / km²
(Département : 92,4 hab/km²)



Revenus moyens :

22 270 €
(Département : 20 540 €)



Taux de pauvreté :

9.7 %
(Département : 15.9 %)



Taux de chômage :

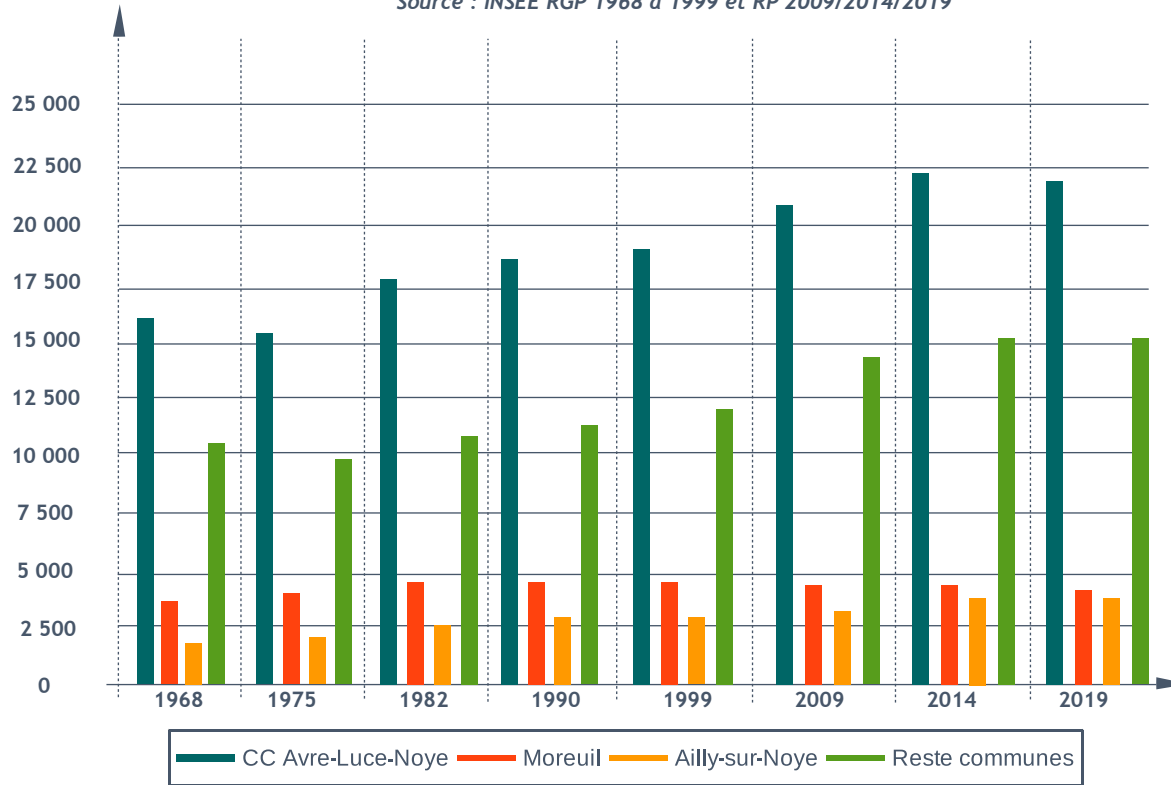
10.3 %
(Département : 15.5 %)

Sources INSEE 2019 - FiLoSoFi 2019



Évolution démographique de 1968 à 2019

Source : INSEE RGP 1968 à 1999 et RP 2009/2014/2019



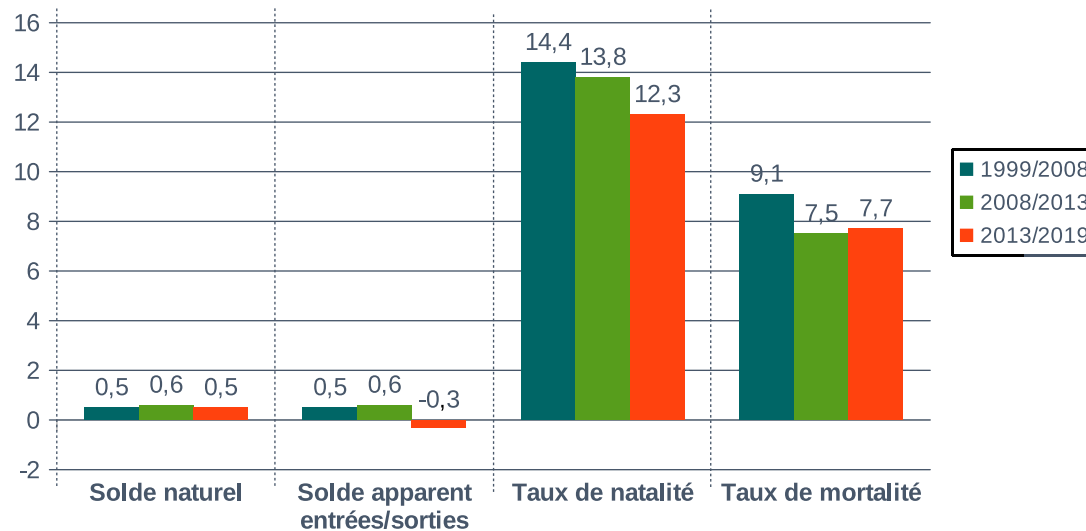
La proximité de la métropole amiénoise augure depuis plusieurs années une forte croissance démographique à la communauté de communes, le taux d'évolution s'établit à près de 16 % entre 1999 et 2019 avec un léger ralentissement ces dernières années, de l'ordre de 7 % entre 2009 et 2019. À Ailly-sur-Noye, la population est passée d'environ 2 000 à 2 800 habitants entre 1968 et 2019. À l'opposé, Moreuil connaît une longue période de stabilité, voire une légère baisse de sa population depuis une quarantaine d'années.

2.45

C'est la taille moyenne des ménages en 2019. Depuis 1999 la taille moyenne est passée de 2.7 à 2.45 (de 2.5 à 2.2 pour le département)

Évolution des principaux indicateurs démographique

Sources : INSEE RGP 1999 et RP 2008 - 2013 - 2019

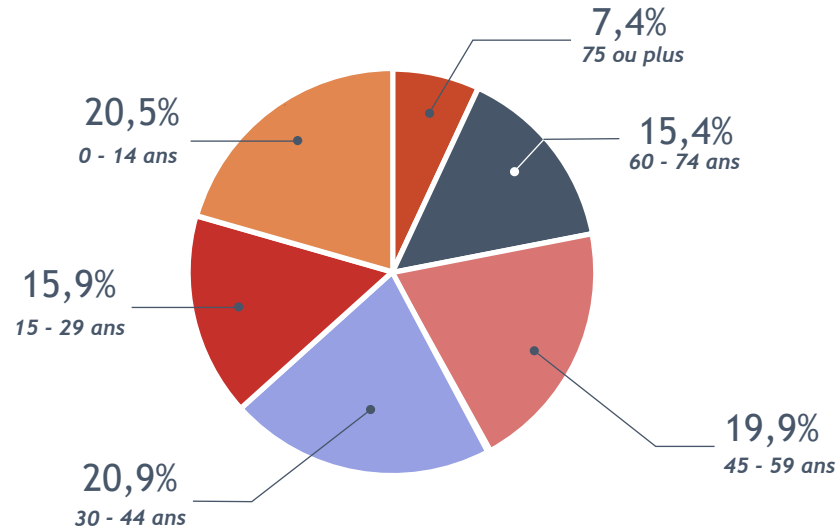


Les différents indicateurs démographiques sont très variés sur ces vingt dernières années, le solde naturel reste stable, le solde apparent des entrées et sorties des individus diminue sur la tranche 2013 - 2019. Le taux de natalité a perdu 2 points, enfin une légère baisse s'observe pour le taux de mortalité.



Répartition de la population par tranche d'âge

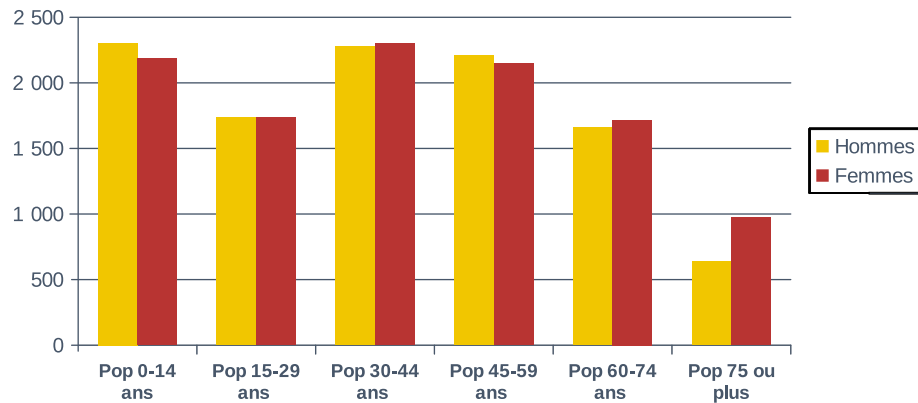
Source : INSEE RP 2019



La tranche d'âge de 30 à 44 ans est la plus représentative avec 20,9 %. Elle est suivie de près par celle des 0 à 14 ans à 20,5 % et de celle des 45 à 59 ans à 19,9 %. La part des 75 ans ou plus s'évalue à 7,4 %.

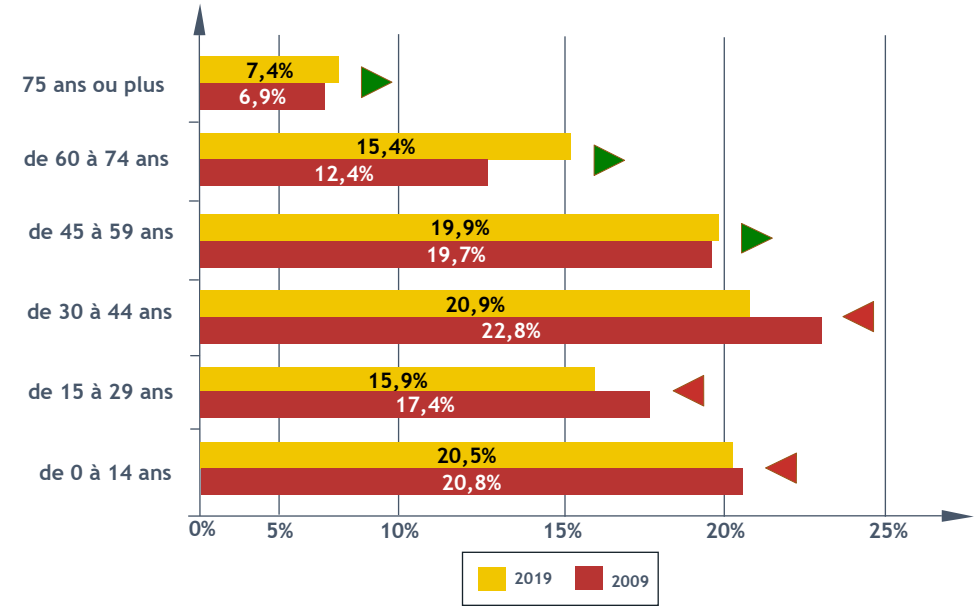
Population par sexe et âge en 2019

Source : RP 2019



Évolution de la population par tranches d'âge

Source : INSEE RP 2009 - 2019



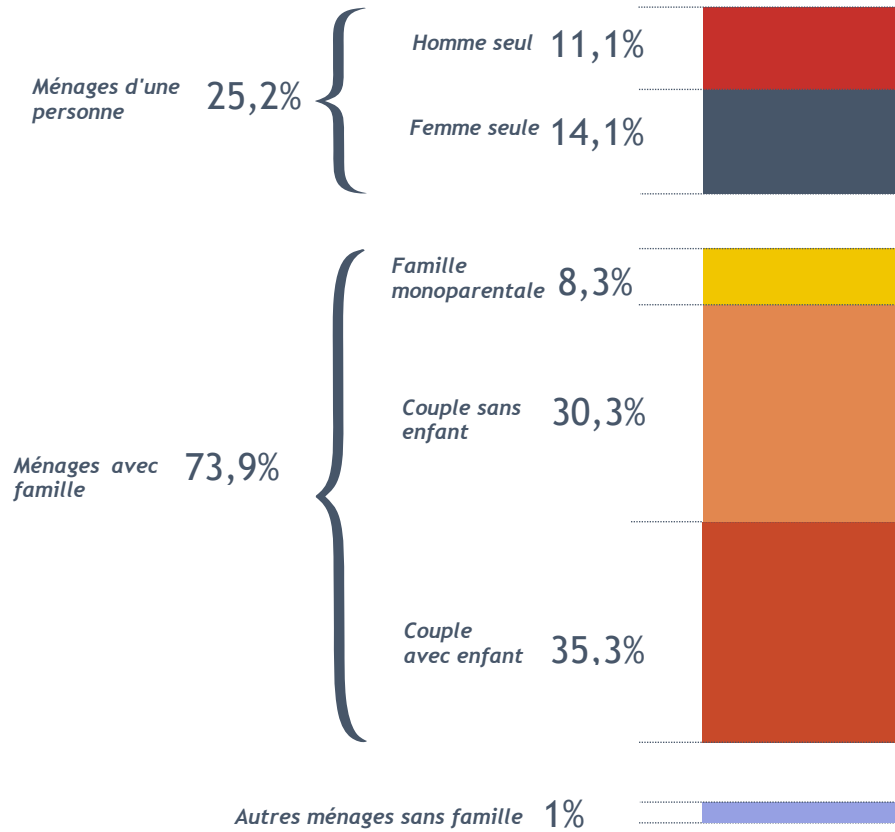
Les 3 tranches d'âges supérieures à 45 ans connaissent une légère hausse surtout significative pour les 60 à 74 ans. À l'opposé, les 3 tranches des moins de 45 ans affichent une baisse de leur population.

Sur l'ensemble des tranches d'âge, jusqu'à celle de 60 à 74 ans, l'équivalence du nombre entre les femmes et les hommes se respecte. Seule la dernière, celle des plus de 75 ans, affiche un nombre de femmes supérieur à celui des hommes.



Ménages selon leur composition

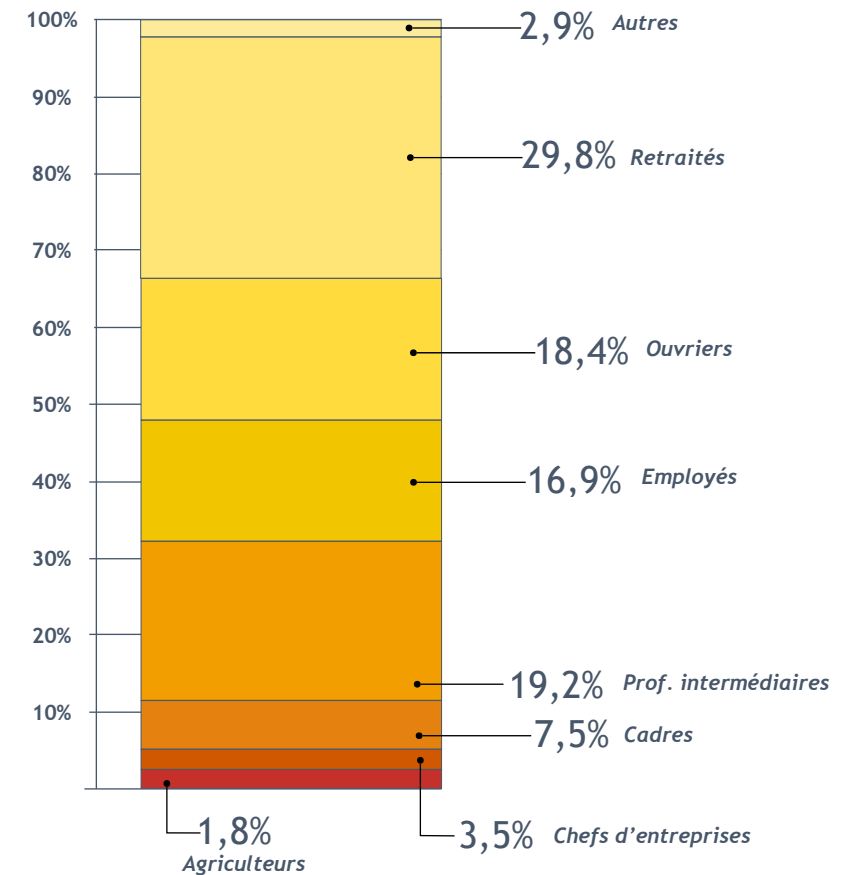
Source : INSEE RP 2019



En 2019, les ménages les plus représentatifs du territoire sont les ménages constitués de familles (73,9%).

Représentation des ménages par catégories socio-professionnelles

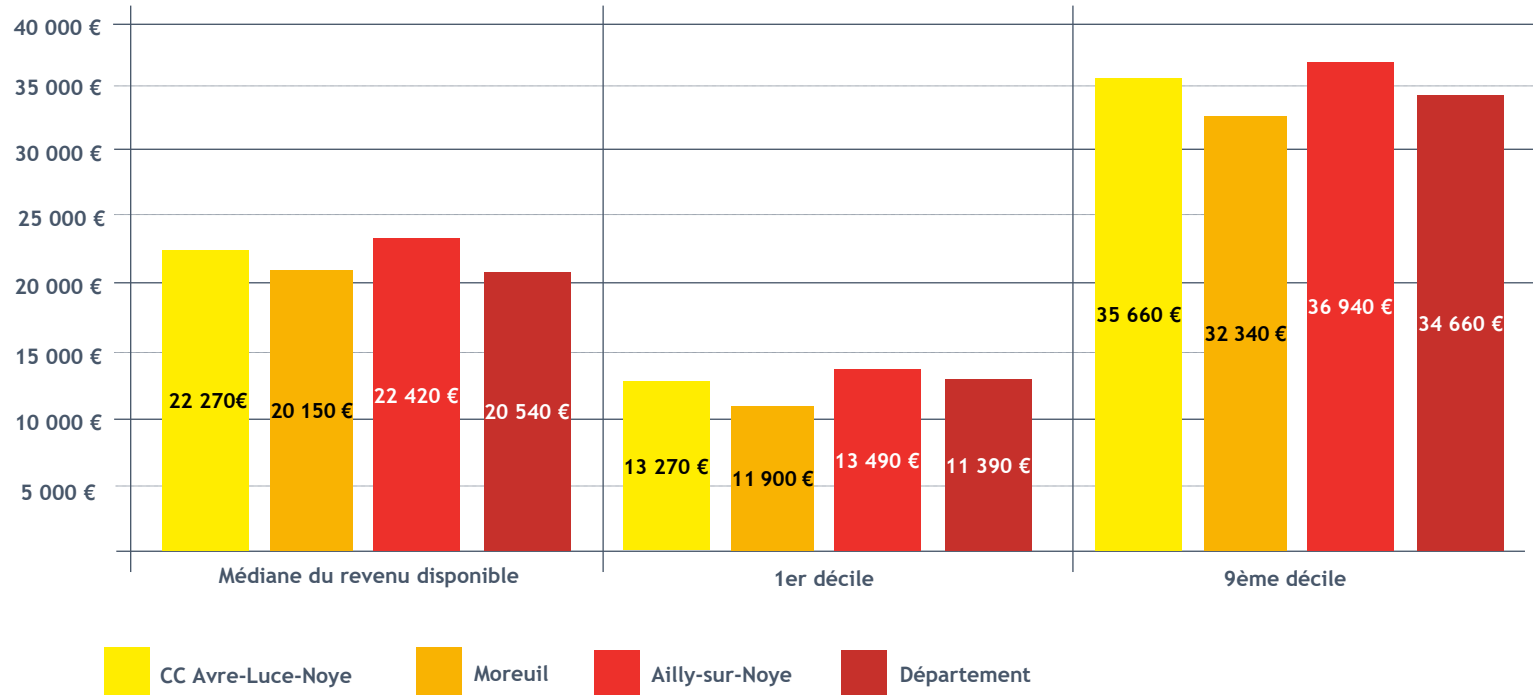
Source : INSEE RP 2019





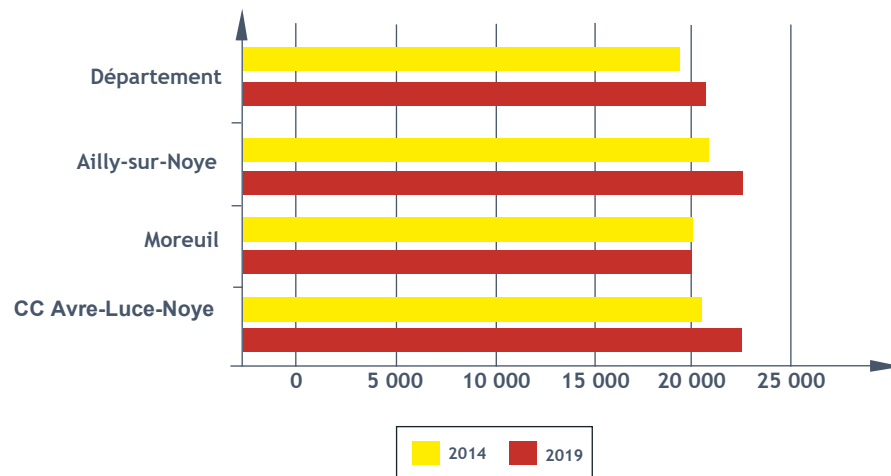
Distribution des revenus médians disponibles

Source : INSEE FILOSOFI 2019



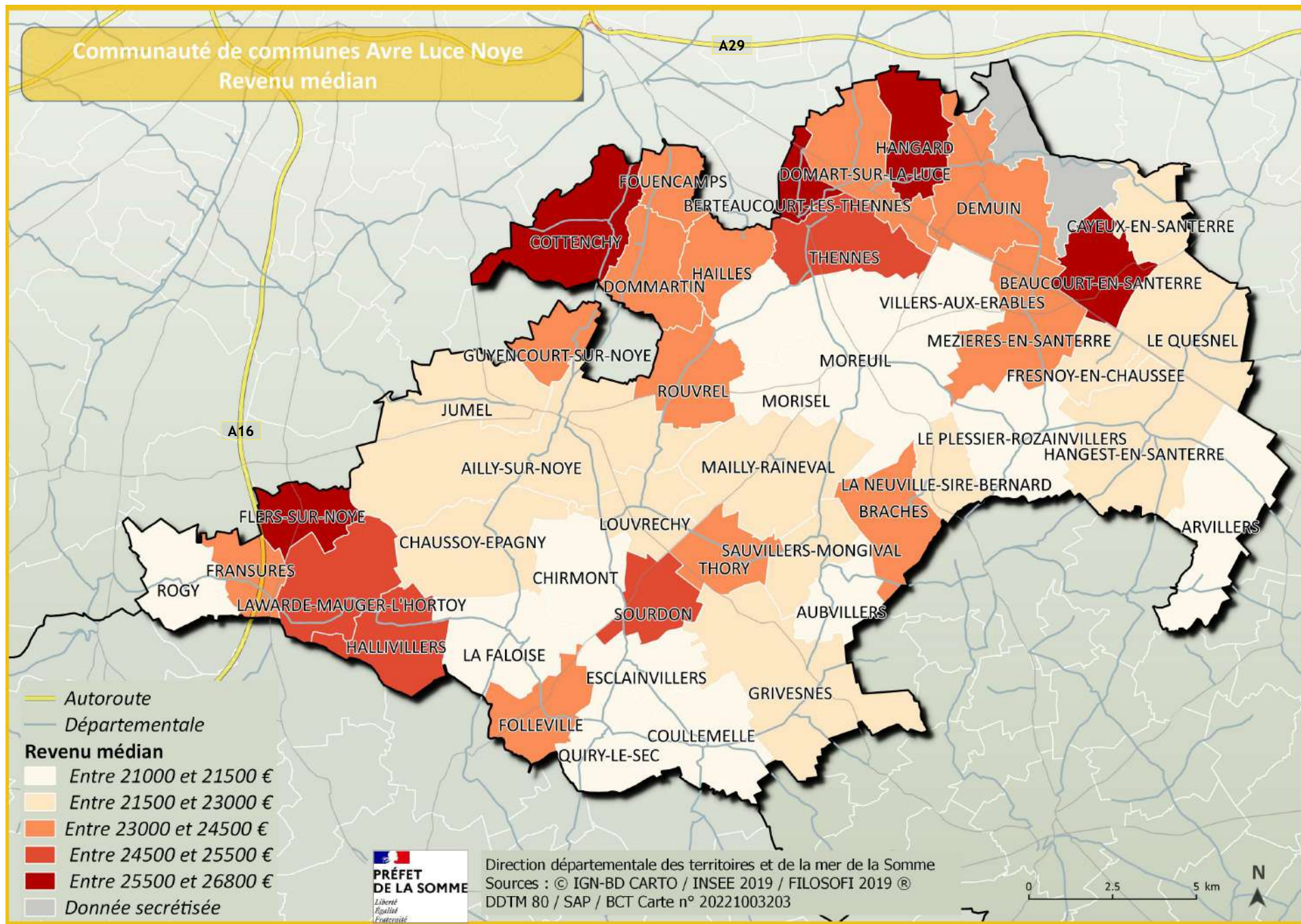
Évolution des revenus médians

Source : INSEE FILOSOFI 2014 et 2019



Le premier décile correspond au montant du salaire au-dessous duquel se situent 10 % des salaires ; le neuvième décile correspond au montant du salaire au-dessus duquel se situent 90 % des salaires.

Le revenu médian de la CCALN est plus élevé que celui du département. Le revenu médian d'Ailly-sur-Noye est supérieur à celui de Moreuil.

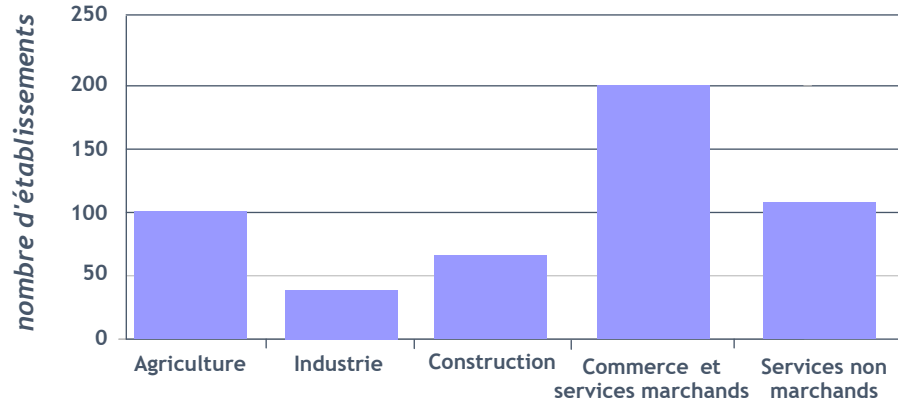


Les communes aux revenus les plus importants se situent en périphérie de la CA Amiens Métropole et à proximité de l'autoroute A16 et au nord de la communauté de communes, en bordure de l'autoroute A29.



Répartition des établissements actifs par secteur d'activité

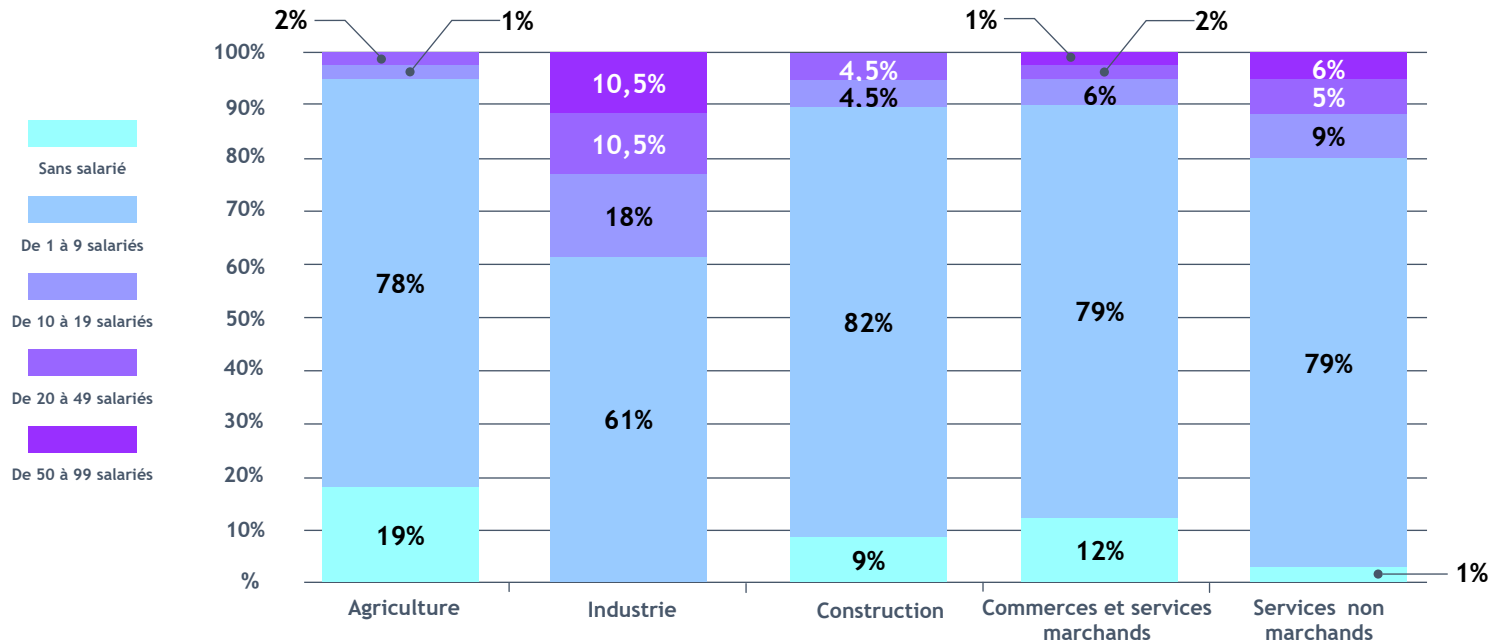
Source : INSEE Florès 2019



Les établissements de commerces, transports et services divers représentent 40 % des établissements actifs employeurs. Les services de l'agriculture et les services non marchands sont les 2ème employeurs (20 %) suivi de près par les entreprises de l'agriculture et assimilés avec 19 %. Les entreprises industrielles et de construction forment respectivement 7 et 13 % de l'ensemble des établissements.

Répartition des salariés par secteur d'activité et taille des entreprises

Source : INSEE Florès 2019

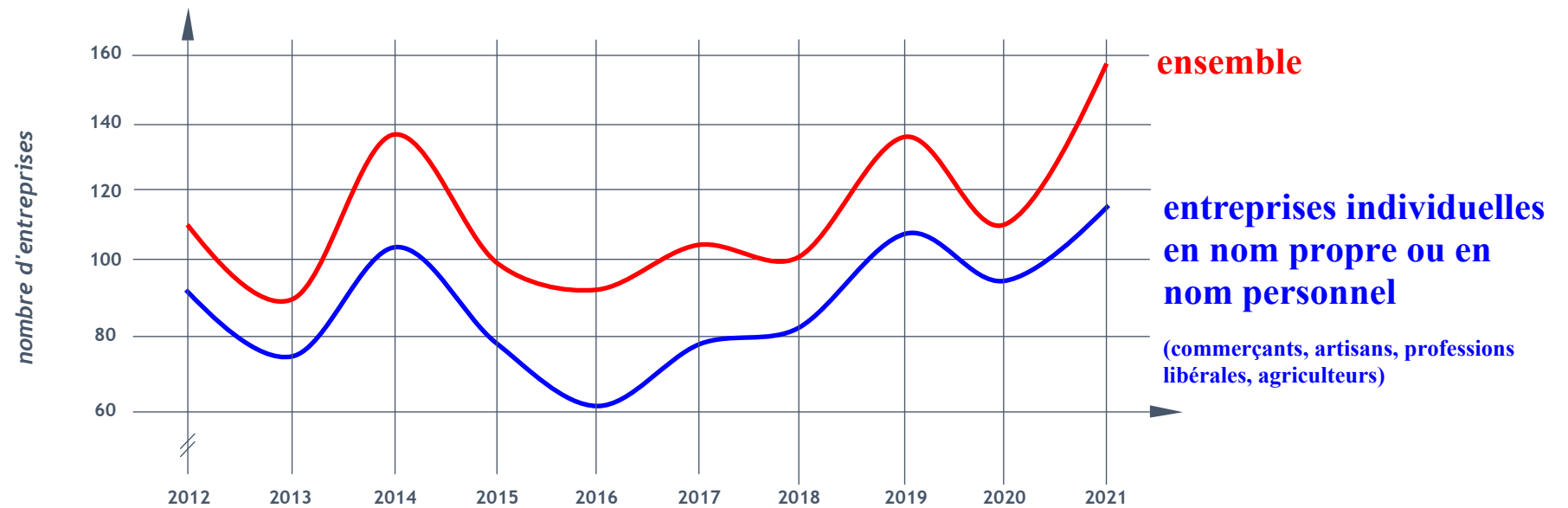


Les établissements d'activités de 1 à 9 salariés représentent 3/4 de l'ensemble des entreprises. Elles se situent principalement dans la catégorie des commerces, transports et services divers avec plus de 150 entreprises. Les entreprises de plus de 10 salariés forment seulement 12 % de l'ensemble et celles sans salariés, 10 %.

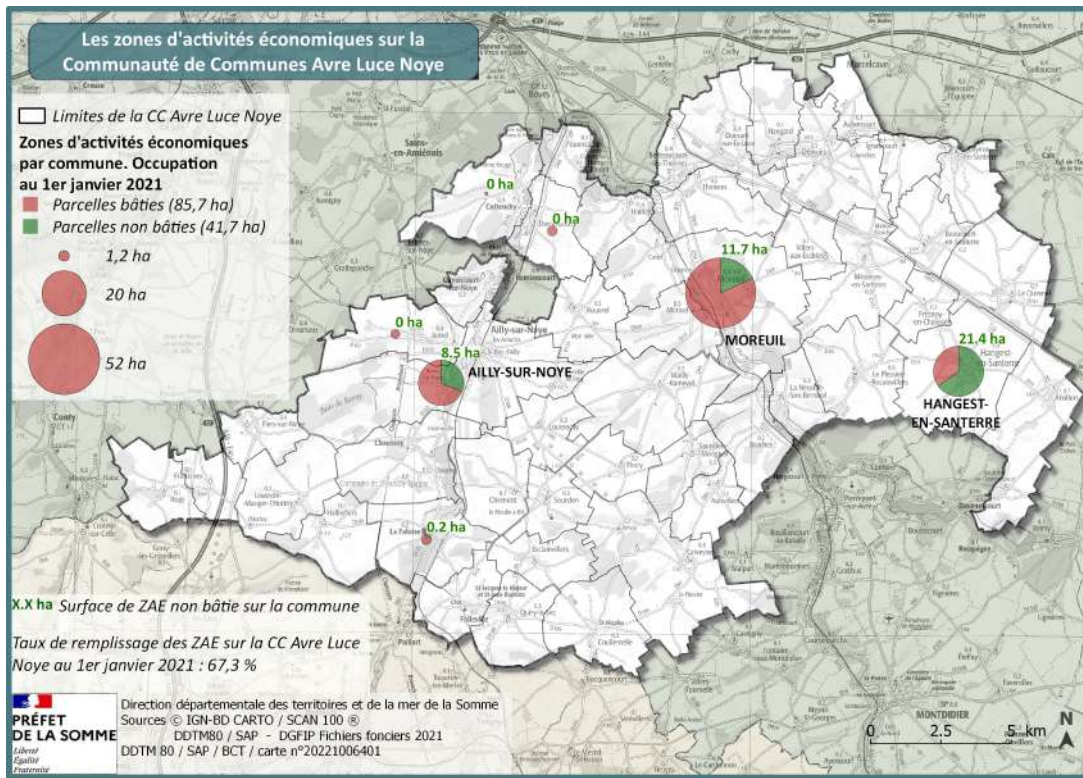


Évolution du nombre de création d'entreprises

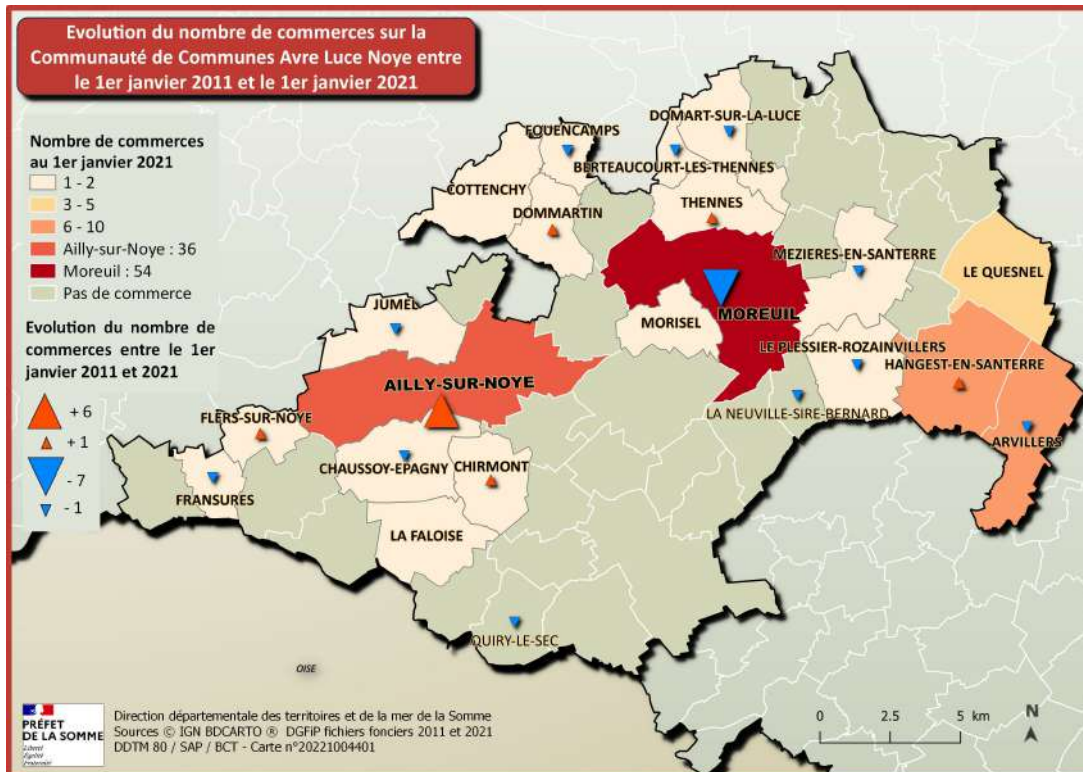
Source : SIRENE 2022



Entre 2012 et 2021, les nouvelles entreprises oscillent entre 88 et 159 créations d'entreprises par an. Les entreprises individuelles représentent une moyenne de 75 % pour l'ensemble.



Les zones d'activités économiques représentent une superficie de 127,41 hectares répartis sur 7 communes. Les 3 plus importantes sont les ZAE de Moreuil (63,89 ha), Ailly-sur-Noye (26,78 ha) et Hangest-en-Santerre (32,83 ha). Les taux de remplissage pour ces 3 ZAE sont respectivement de 81,7 % pour Moreuil avec 11,68 ha de disponible, 68,4 % pour celle d'Ailly-sur-Noye avec 8,46 ha de disponible et celle d'Hangest-en-Santerre qui dispose de 21,38 ha de disponible avec un taux de remplissage de 34,9 %. 4 autres communes, Cottency, Dommartin, Jumet et La Faloise, disposent d'une ZAE de petite taille.



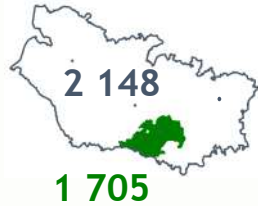
Les 2 pôles structurants d'Ailly-sur-Noye et de Moreuil concentrent la majeure partie des commerces. Certaines communes rurales possèdent encore quelques commerces. L'évolution au 1er janvier 2021 affiche une hausse des commerces à Ailly-sur-Noye et une légère baisse à Moreuil.



Action sociale, para médical, santé

Nombre moyen des 75 ans ou plus par maison de retraite (EHPAD)

- population des 75 ans ou plus : 1 705 (département : 51 561)
- nombre de maisons de retraite : 2 (département : 65)

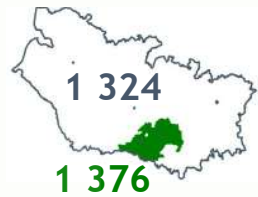


Nombre moyen des 75 ans ou plus par établissement de soins à domicile

- population des 75 ans ou plus : 1 705 (département : 51 561)
- nombre d'établissements de soins à domicile : 1 (département : 24)

Nombre moyen d'individus par maison de santé pluridisciplinaire

- population : 23 399 (département : 570 559)
- nombre de maisons de santé pluridisciplinaire : 1 (département : 15)

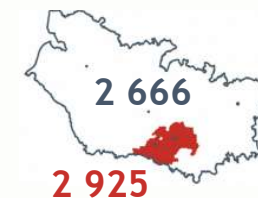


Nombre moyen d'individus par masseur-kinésithérapeute

- population : 23 399 (département : 570 559)
- nombre de masseurs-kinésithérapeutes : 17 (département : 431)

Nombre moyen d'individus par médecin généraliste

- population : 23 399 (département : 570 559)
- nombre de médecins généralistes : 19 (département : 588)



Nombre moyen d'individus par pharmacie

- population : 23 399 (département : 570 559)
- nombre de pharmacies : 8 (département : 214)

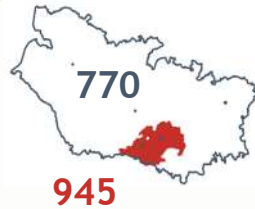


Commerces et artisans



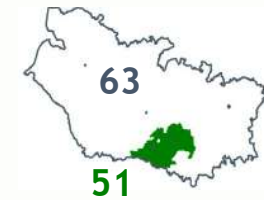
Nombre moyen de ménages par supermarché

- nombre de ménages : 9 453 (département : 252 617)
- nombre de supermarchés : 6 (département : 135)



Nombre moyen de ménages par boulangerie

- nombre de ménages : 9 453 (département : 252 617)
- nombre de boulangeries : 10 (département : 328)



Nombre moyen de ménages par artisans

- nombre de ménages : 9 453 (département : 252 617)
- nombre d'artisans : 186 (département : 594)

Sports et loisirs, scolarité



Nombre moyen d'individus de 2 à 10 ans scolarisés par école élémentaire et maternelle

- population de 2 à 10 ans scolarisée : 2 620 (département : 53 067)
- nombre d'écoles maternelles et élémentaires : 32 (département : 594)



Nombre moyen d'individus de 11 à 14 ans scolarisés par collège

- population de 11 à 14 ans scolarisée : 1 292, département : 27 947
- nombre de collèges : 2 (département : 67)



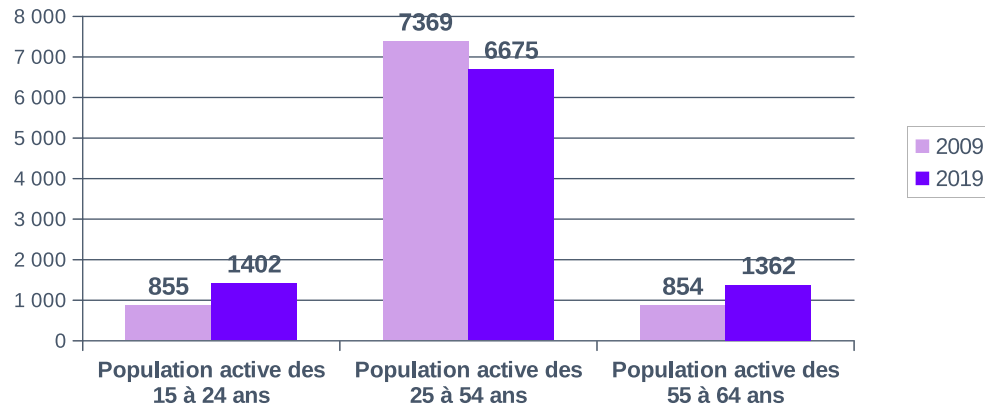
Nombre moyen d'individus par salle multisports

- population : 23 399 (département : 570 559)
- nombre de salles multisports : 6 (département : 120)



Évolution de la population active de plus de 15 ans

Sources : INSEE RP 2009 / 2019

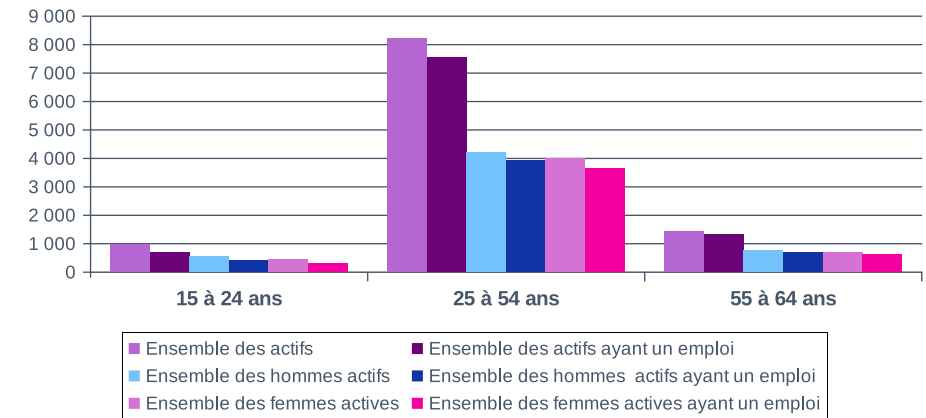


Entre 2009 et 2019, les mouvements de la population active des plus de 15 ans s'opèrent par une hausse des effectifs des jeunes de 15 à 24 ans et des 55 à 64 ans. À l'inverse la tranche des 25 à 54 ans accuse une baisse de ses effectifs.

L'ensemble des actifs de 25 à 54 ans est la tranche la plus importante avec 77 % des effectifs. Dans cette tranche, le nombre d'effectifs entre homme et femme est quasiment identique avec entre 4 003 et 4 212. Les actifs de moins de 24 ans sont la part la plus faible avec moins de 10 %. Les plus de 55 ans affichent une part de 14 %.

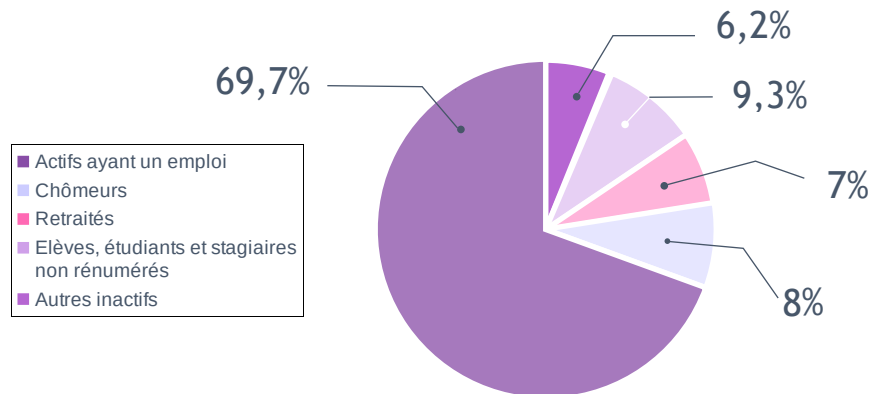
Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans

Source : INSEE RP 2019



Population de 15 à 64 ans par type d'activité

Source : INSEE RP 2019

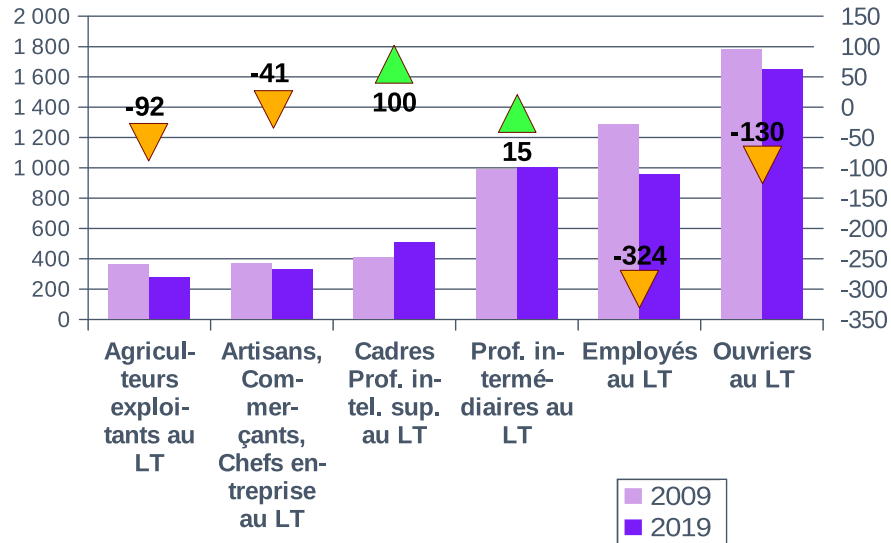


En 2019, les actifs ayant un emploi représentent 69,7 % de la population active. Les élèves et les étudiants suivent avec 9,3 %. Ensuite, les chômeurs affichent une part de 8 %. Enfin les retraités et les autres actifs viennent avec respectivement 7 % et 6,2 %.



Nombre et évolution des emplois au lieu de travail par catégories socioprofessionnelles

Sources : INSEE RP 2009 / 2019

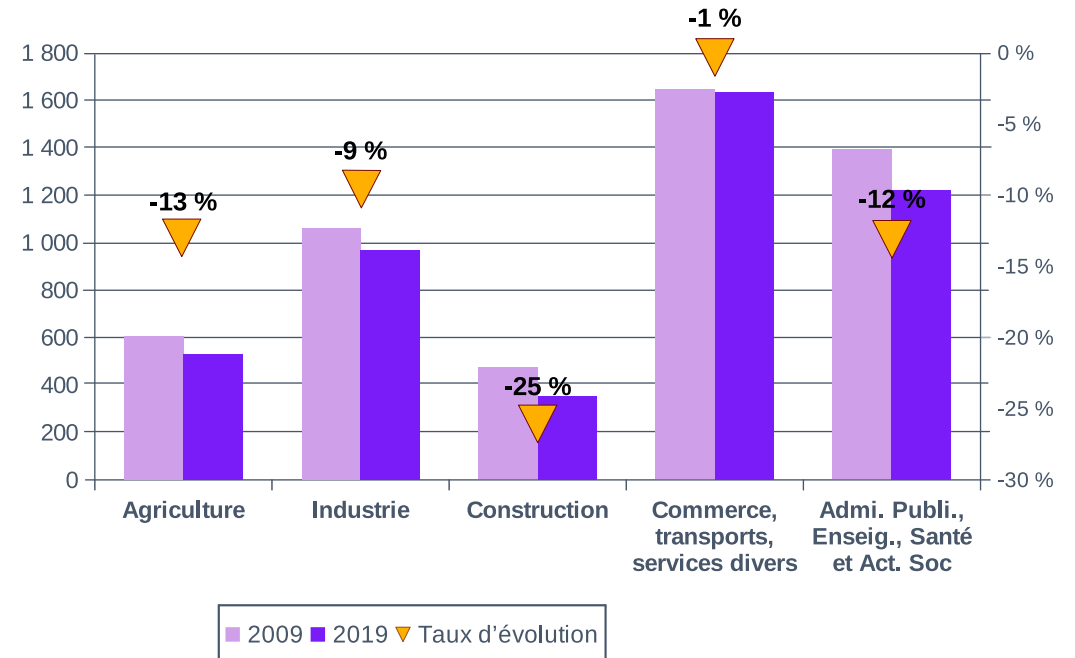


Entre 2009 et 2019, la situation du nombre d'emploi au lieu de travail varie suivant les catégories socio-professionnelles. Chez les employés et les agriculteurs exploitants une baisse s'opère avec 92 emplois de moins. À l'inverse les cadres et les professions intellectuelles supérieures progressent respectivement de 100 et 15 emplois. Enfin, une baisse importante s'affiche chez les employés et les ouvriers avec respectivement 324 et 130 emplois de moins dans chaque catégorie.

Aucun secteur d'activité n'est épargné par la baisse de l'activité avec dans l'ordre, le secteur de la construction (8 % des emplois et -25%), l'agriculture (11 % des emplois et -13%), suivi de l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale (26 % des emplois et -12%) et enfin de l'industrie (20 % des emplois et -9%). Les commerces, transports et services divers représentant 1/3 des emplois limitent la perte d'emploi avec -1 point entre 2009 et 2019.

Nombre et évolution des emplois selon les secteurs d'activités

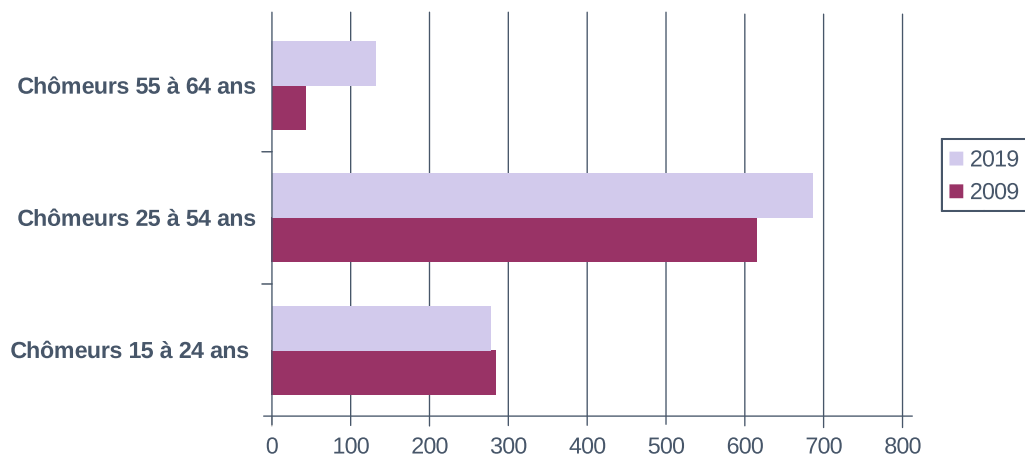
Sources : INSEE RP 2009 / 2019





Évolution du nombre de chômeurs selon l'âge

Sources : INSEE RP 2009 / 2019



Le nombre de chômeurs de 15 à 24 ans a baissé durant la période 2009 à 2019. En revanche, le nombre de chômeurs de 25 à 54 ans a progressé et celui des 55 à 64 ans a plus que triplé en 10 ans.

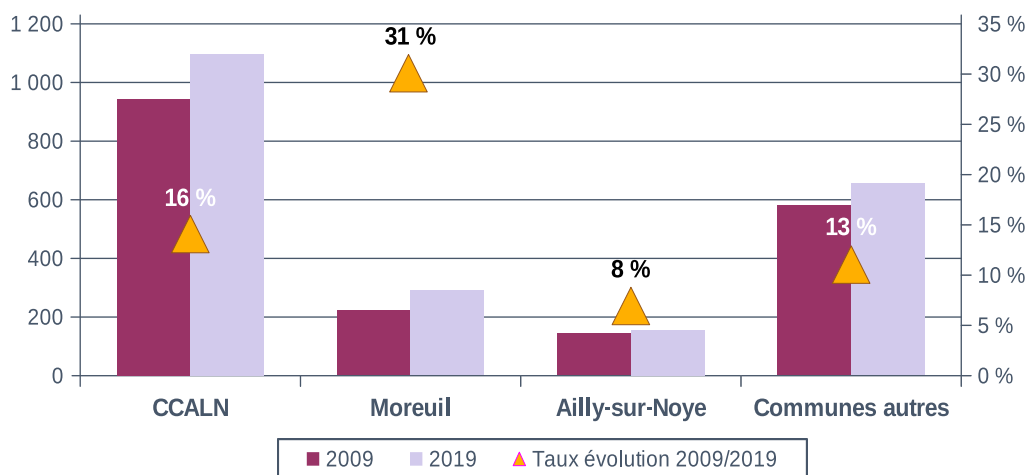
De 942 à 1096



Entre 2009 et 2019, le taux d'évolution du chômage est de 16 %, soit 154 chômeurs de plus.

Nombre de chômeurs et évolution du chômage

Sources : INSEE RP 2009 / 2019

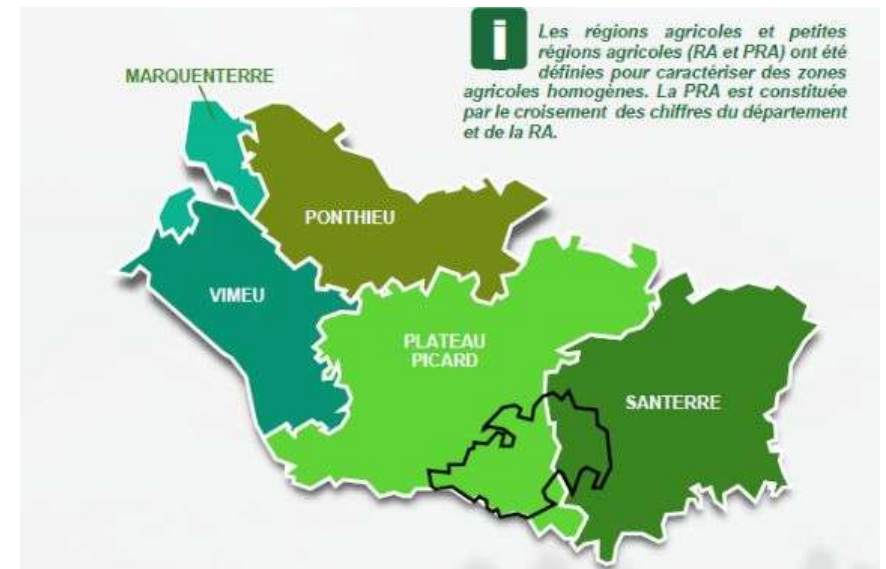


En l'espace de 10 ans, la communauté de communes a connu une forte augmentation du taux de chômage avec plus 16 %. La plus forte progression est intervenue sur la commune de Moreuil avec 31 %. Ailly-sur-Noye a vu son taux augmenter également mais dans une moindre proportion (8 %), les communes autres que Moreuil et Ailly-sur-Noye ont connu une progression plus faible de 13 %.



Le territoire appartient aux entités paysagères du Santerre et Vermandois et de l'Amiénois. Il est composé principalement de plateaux agricoles traversés par les vallées de la Luce, l'Avre et la Noye.

Le territoire de la communauté de communes couvre une superficie de 38 520 ha (hectares). Il est majoritairement agricole puisque cet espace représente environ 80 % du territoire en 2020.

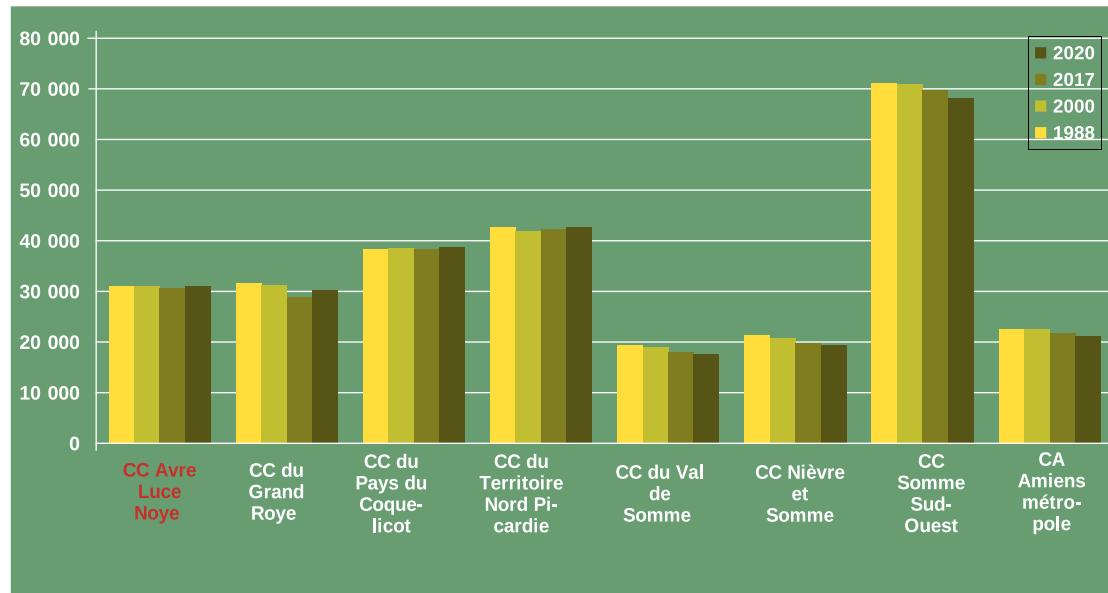


i Les régions agricoles et petites régions agricoles (RA et PRA) ont été définies pour caractériser des zones agricoles homogènes. La PRA est constituée par le croisement des chiffres du département et de la RA.

Le territoire de la communauté de communes Avre-Luce-Noye appartient aux petites régions agricoles (PRA) du plateau picard et du Santerre.

Évolution de la surface agricole utilisée entre 1988 et 2020

Sources : Agreste recensement agricole

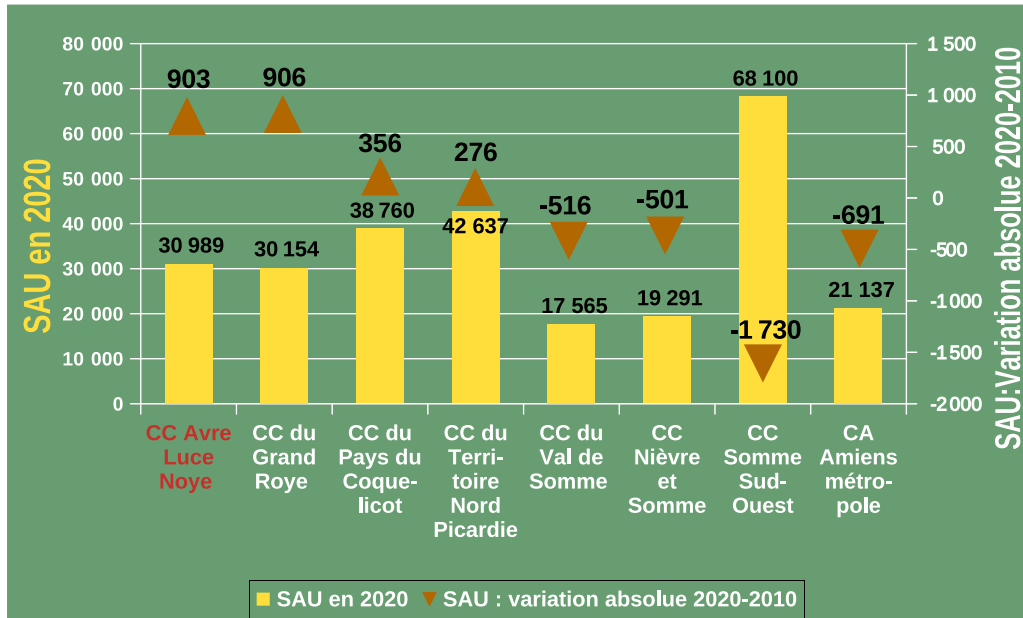


Les surfaces agricoles utilisées (SAU) ont évolué différemment dans les 8 EPCI du Grand Amiénois entre 1988 et 2020. Certaines, comme la CC du Val de Somme et la CA Amiens Métropole, ont connu une baisse sensible de leur SAU alors que la CC Avre-Luce-Noye présente une stabilité de surface agricole utilisée sur son territoire.



Surface agricole utilisée en 2020 et variation absolue 2020-2010

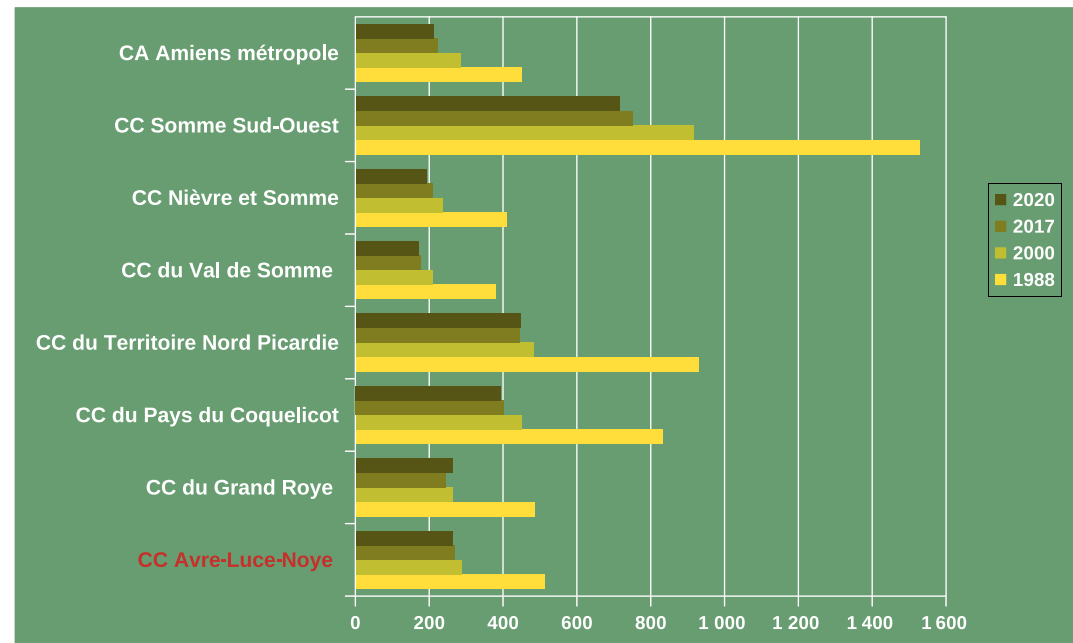
Sources : Agreste recensement agricole



La CC Avre-Luce-Noye connaît, entre 2010 et 2020, l'une des plus fortes variations absolue avec + 903 hectares. En 2020, le territoire de CCALN possède une superficie agricole de 30 989 ha.

Évolution du nombre d'exploitations agricoles depuis 1988

Sources : Agreste recensement agricole



L'évolution actuelle s'inscrit dans la continuité de la forte baisse du nombre d'exploitations agricoles enregistrée après 1988 sur l'ensemble des EPCI du Grand Amiénois. Elle est soit importante comme sur la CC Somme Sud-Ouest soit ralentie à modérée comme sur la CC Avre-Luce-Noye. Cette dernière situation est la plus présente sur l'ensemble des communautés de communes.



Nombre d'exploitations agricoles par commune avec la spécialisation de la production agricole en 2020

Libellé	Nombre d'exploitations en 2020	Spécialisation de la production agricole en 2020 (17 postes)	Libellé	Nombre d'exploitations en 2020	Spécialisation de la production agricole en 2020 (17 postes)
Ailly-sur-Noye	9	6184 - Polyculture et/ou polyélevage	Hailles	1	5200 - Volailles
Arvillers	9	1600 - Autres grandes cultures	Hallivillers	6	1600 - Autres grandes cultures
Aubercourt	1	1500 - Céréales et/ou oléoprotéagineuses	Hangard	5	6184 - Polyculture et/ou polyélevage
Aubvillers	4	1600 - Autres grandes cultures	Hangest-en-Santerre	12	1600 - Autres grandes cultures
Beaucourt-en-Santerre	2	1600 - Autres grandes cultures	Ignaucourt	2	1500 - Céréales et/ou oléoprotéagineuses
Berteaucourt-lès-Thennes	2	1600 - Autres grandes cultures	Jumel	7	1600 - Autres grandes cultures
Braches	5	1600 - Autres grandes cultures	Lawarde-Mauger-l'Hortoy	7	6184 - Polyculture et/ou polyélevage
Cayeux-en-Santerre	5	1600 - Autres grandes cultures	Louvrechy	6	1600 - Autres grandes cultures
Chaussoy-Epagny	11	1600 - Autres grandes cultures	Mailly-Raineval	7	6184 - Polyculture et/ou polyélevage
Chirmont	5	6184 - Polyculture et/ou polyélevage	Mézières-en-Santerre	10	6184 - Polyculture et/ou polyélevage
Cottenchy	6	5200 - Volailles	Moreuil	14	6184 - Polyculture et/ou polyélevage
Coullemelle	7	1600 - Autres grandes cultures	Morisel	4	1600 - Autres grandes cultures
Démuin	4	1600 - Autres grandes cultures	La Neuville-Sire-Bernard	1	1600 - Autres grandes cultures
Domart-sur-la-Luce	4	1600 - Autres grandes cultures	Le Plessier-Rozainvillers	9	1600 - Autres grandes cultures
Dommartin	4	1600 - Autres grandes cultures	Le Quesnel	8	1600 - Autres grandes cultures
Esclainvillers	8	6184 - Polyculture et/ou polyélevage	Quiry-le-Sec	8	1600 - Autres grandes cultures
La Faloise	7	1600 - Autres grandes cultures	Rogy	2	1500 - Céréales et/ou oléoprotéagineuses
Flers-sur-Noye	6	1600 - Autres grandes cultures	Rouvrel	12	6184 - Polyculture et/ou polyélevage
Folleville	0	0000 - Sans exploitation	Sauvillers-Mongival	2	1500 - Céréales et/ou oléoprotéagineuses
Fouencamps	1	1500 - Céréales et/ou oléoprotéagineuses	Sourdon	9	6184 - Polyculture et/ou polyélevage
Fransures	5	6184 - Polyculture et/ou polyélevage	Thennes	3	1600 - Autres grandes cultures
Fresnoy-en-Chaussée	2	1600 - Autres grandes cultures	Thory	7	1600 - Autres grandes cultures
Grivesnes	8	1600 - Autres grandes cultures	Villers-aux-Érables	4	1600 - Autres grandes cultures
Guyencourt-sur-Noye	1	1500 - Céréales et/ou oléoprotéagineuses	CCALN	262	

Source : Agreste recensement agricole

En 2020, la CC Avre-Luce-Noye comptabilisait 262 exploitations agricoles avec une spécialisation de la production agricole dominée par la culture céréalière, les betteraves et la pomme de terre. Seulement 5 communes possèdent plus de 10 exploitations agricoles en 2020.



Statut	2010	2020
Exploitations individuelles	156 (56%)	113 (43%)
Groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC)	14 (5%)	11 (4%)
Exploitations à responsabilité limitée (EARL)	82 (29%)	78 (30%)
Autres statuts	28 (10%)	60 (23%)
Total	280	262

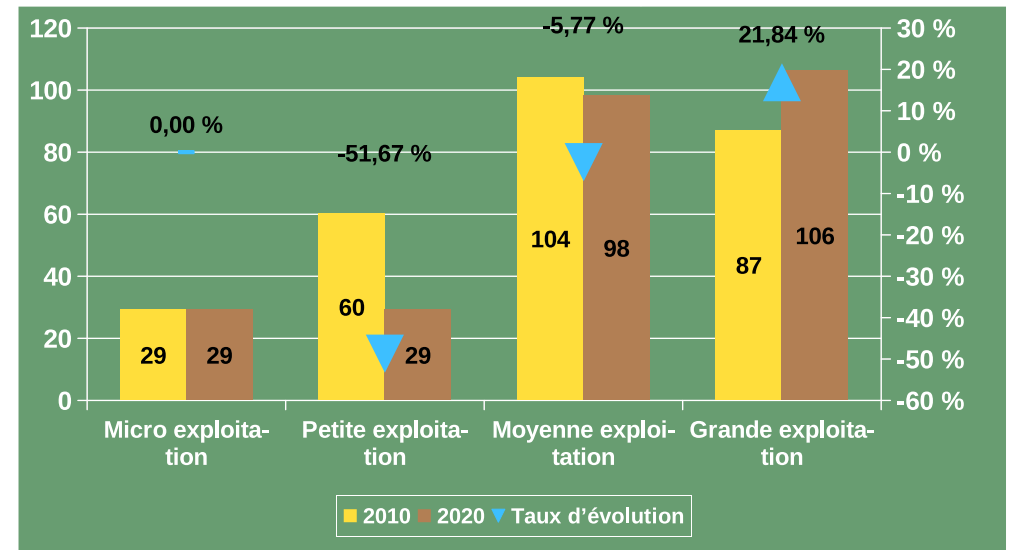
Sources : Agreste recensement agricole

Les données du tableau ci-contre permettent de mettre en évidence l'évolution du statut des exploitations agricoles entre 2010 et 2020. Ces données soulignent la part importante des exploitations individuelles. Cependant, la part de ces dernières est passée de 56 % à 43 % en 10 ans. En revanche, la part des autres sociétés civiles a fortement progressé passant de 10 à 23 % sur la même période.

Le mouvement de concentration des exploitations agricoles est à l'oeuvre, puisque le nombre de grandes exploitations est passé de 87 en 2010 à 106 en 2020, soit une hausse de 21,84%. Durant cette même période, le nombre de petites exploitations est passé de 60 en 2010 à 29 en 2020, soit une forte baisse de -51,67%. Les moyennes exploitations diminuent également, de l'ordre de -5,77%.

Évolution et répartition des exploitations agricoles selon leur taille entre 2010 et 2020

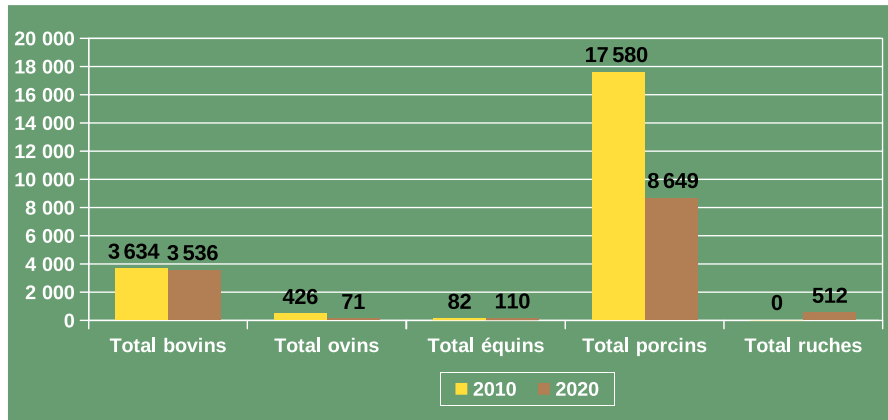
Sources : Agreste recensement agricole





Évolution du cheptel entre 2010 et 2020

Sources : Agreste recensement agricole

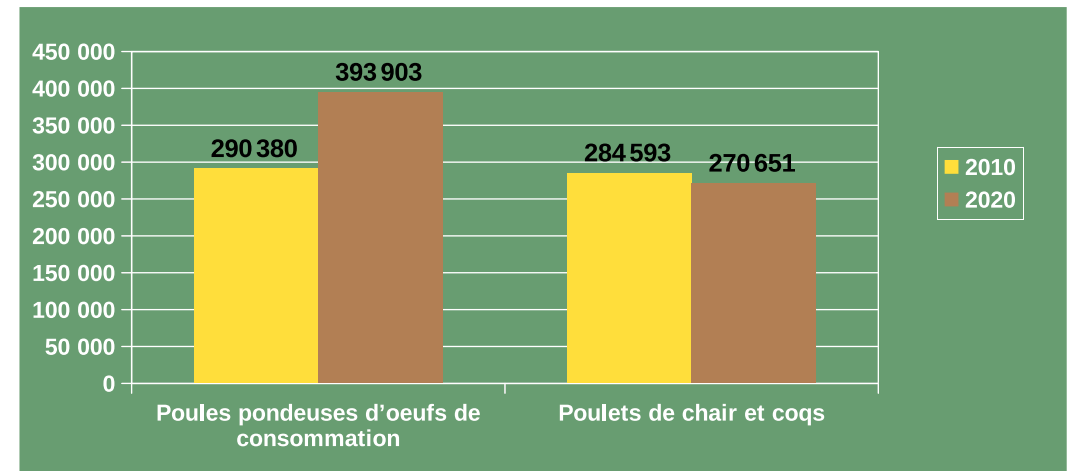


Les élevages de bovins subsistent dans les exploitations agricoles, principalement orientées vers les cultures. Le nombre de bovins est relativement stable entre 2010 et 2020, son nombre de têtes est passé de 3 634 à 3 536. En revanche, concernant l'élevage porcin, le cheptel est passé de 17 580 têtes en 2010 à 8 649 têtes en 2020, soit une diminution de 50,8%. Les autres cheptels qui se répartissent entre les ovins et les équins sont peu nombreux (110 équins et 71 ovins). Enfin, les caprins sont absents du territoire. Il est à noter la progression du nombre de ruches, de 0 en 2010 à 512 en 2020.

Évolution et répartition des volailles entre 2010 et 2020

Sources : Agreste recensement agricole

25 exploitations agricoles sur un totale de 73 présentes sur le territoire élèvent des volailles. Elles se composent de 393 903 poules pondeuses et 270 651 poulets de chair ou coqs en 2020. Le nombre de poules pondeuses a augmenté de 35,65% et le nombre de poulets de chair ou coqs a diminué de -4,9% entre 2010 et 2020.





En 2020, certaines exploitations agricoles sont spécialisées ou produisent et développent des actions complémentaires à leurs activités principales. Elles concernent :

5 exploitations

Transformation ou découpe de viande



16 exploitations

On recense 16 exploitations disposant au moins d'une parcelle en agriculture biologique, passant de 4 en 2010 à 16 en 2020.



32 exploitations

Vente directe



15 exploitations

De 7 en 2010, les exploitations bénéficiaires du signe Label Rouge sont passées à 15 en 2020.



13 exploitations

Production d'énergies renouvelables pour la vente



4 exploitations

Tourisme - hébergement - loisirs





Abattoirs :

Pour la filière bovine, les abattoirs agréés les plus proches se situent à Formerie (à 50 km de la CCALN) dans l'Oise et Forges-les-Eaux (à 70 km) dans la Seine-Maritime, ce dernier traite aussi les porcins et petits ruminants.

Dans la communauté de communes, 2 communes, Aubvillers et Moreuil, disposent d'abattoirs pour les volailles sur les 6 présents dans le département.

Sucreries :

Les 2 sucreries les plus proches se localisent à Roye et Villers-Faucon au nord de Péronne. La sucrerie d'Eppeville a fermé récemment et subit actuellement une reconversion et une requalification des locaux. Une unité de stockage de sucre subsiste sur place.

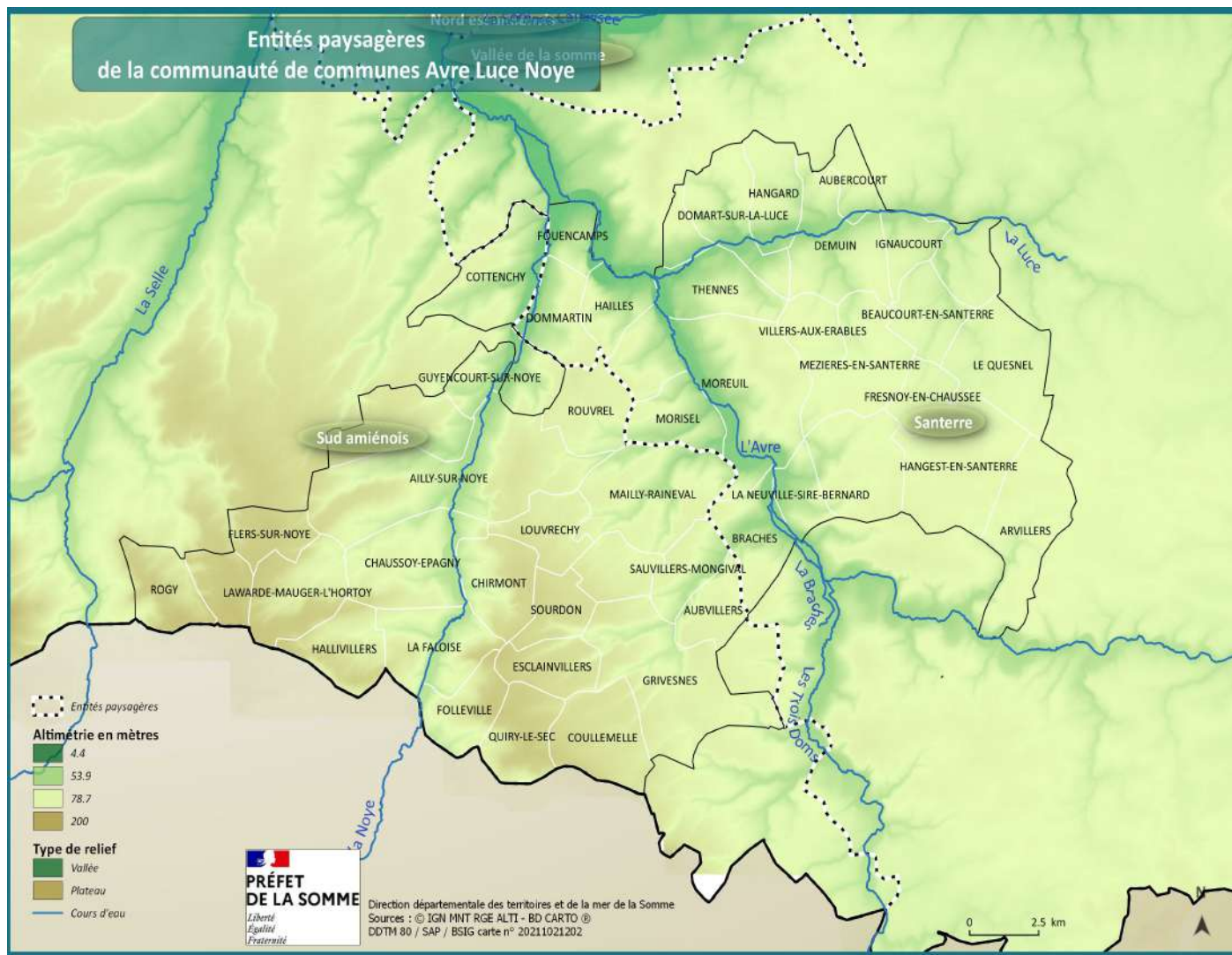
Installations agroalimentaires :

Sur la communauté de communes, deux industries agroalimentaires, de 20 à 49 salariés, sont implantées. Il s'agit de DAT SCHAUB France et GGF (Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques) à Moreuil.

Dans les communautés de communes limitrophes, pour la filière céréales et oléoprotéagineux, on retrouve Dailycer France à Faverolles, Roquette Frères à Vecquemont qui comptent chacune entre 200 et 499 salariés et Florensuc (50 à 99 salariés) à Amiens.

Pour la filière élevage/viande, une entreprise est implantée à Boves, il s'agit de Novial (100 à 199 salariés).

On retrouve également Nestlé Purina Petcare France à Aubigny (250 à 499 salariés), spécialisé dans la fabrication d'aliments pour animaux de compagnie, la sucrerie Saint-Louis Sucre à Roye et la Société industrielle de transformation de produits agricoles (pommes de terre) à Rosières-en-Santerre qui emploient chacune entre 100 et 199 salariés.



Le territoire de la CC Avre-Luce-Noye se compose de plusieurs entités paysagères. Par son nom, les vallées humides de la Noye, l'Avre et la Luce impactent fortement son relief de plat et vallonné occupé par une agriculture dominante et des boisements de formes (bosquets, taillis, haies et bois) et surfaces différentes. Le plateau du Santerre, situé à l'est du territoire complète la configuration du site par son relief plat et lointain dominé par l'agriculture.

La vallée de la Noye (Amiénois)



Les versants de la vallée sont dissymétrique. Le versant oriental est continu, par opposition au versant occidental, ouvert sur de profondes vallées sèches. Les fonds de vallée sont couverts de végétation ripisylve et de populiculture. Les vallées sèches sont longées d'une succession de bois. Les plateaux céréaliers sont ouverts, vallonnés, étayés de rideaux.



Le cœur du Santerre (Santerre et Vermandois)



Paysage agricole et rigoureusement plat. Le relief y est absent. Les monuments reconnus y sont rares. Les horizons immenses se ponctuent simplement, de loin en loin, de bosquets ou de villages dont les silhouettes se confondent.



Les vallées de la Luce et de l'Ingon sont de discrètes incisions à travers les horizons céréaliers du plateau du Santerre. Leurs méandres, leur végétation ripisylve et les quelques éléments d'architecture ancienne, les distinguent des paysages ouverts aux alentours.

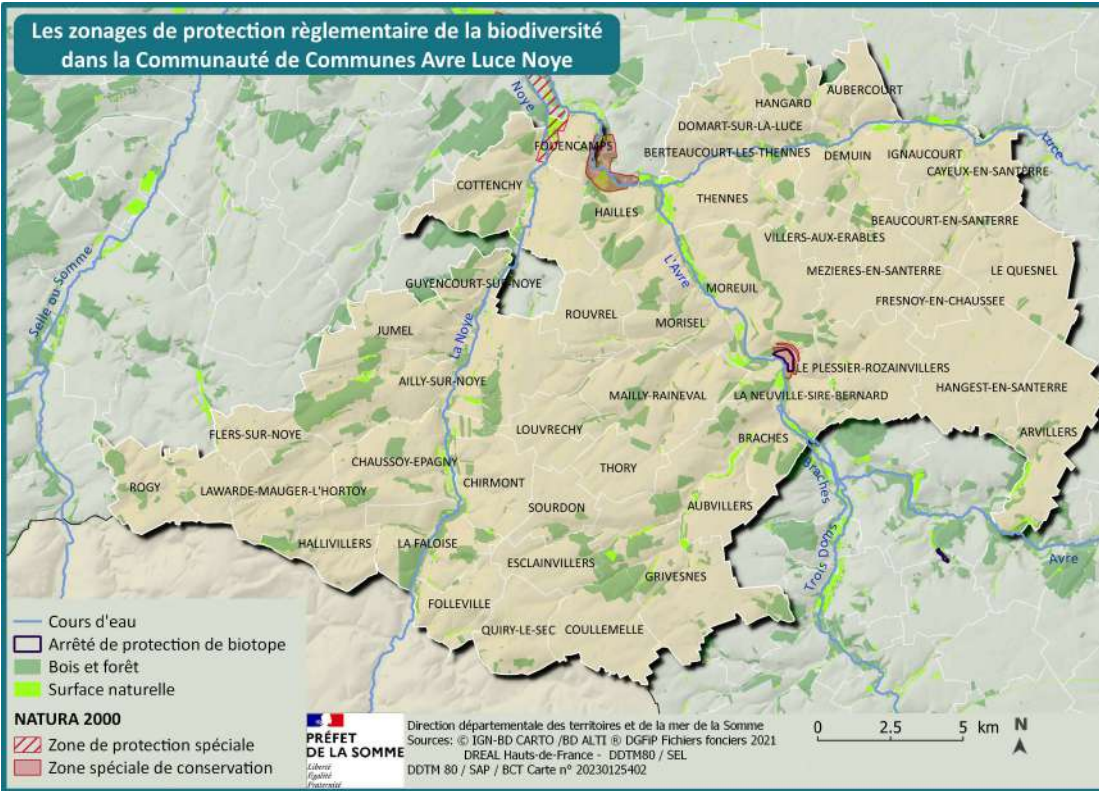
Les vallées de l'Avre et des Trois-Doms (Santerre et Vermandois)



Les vallées sont entaillées dans le plateau avec une dissymétrie de versant très nette. Le versant nord est relativement continu. Par opposition, le versant sud est entaillé d'une succession de vallée sèches profondes, qui présentent à leur tour une dissymétrie de versants soulignée de rideaux et de larris.



Les zonages de protection règlementaire de la biodiversité dans la Communauté de Communes Avre Luce Noye



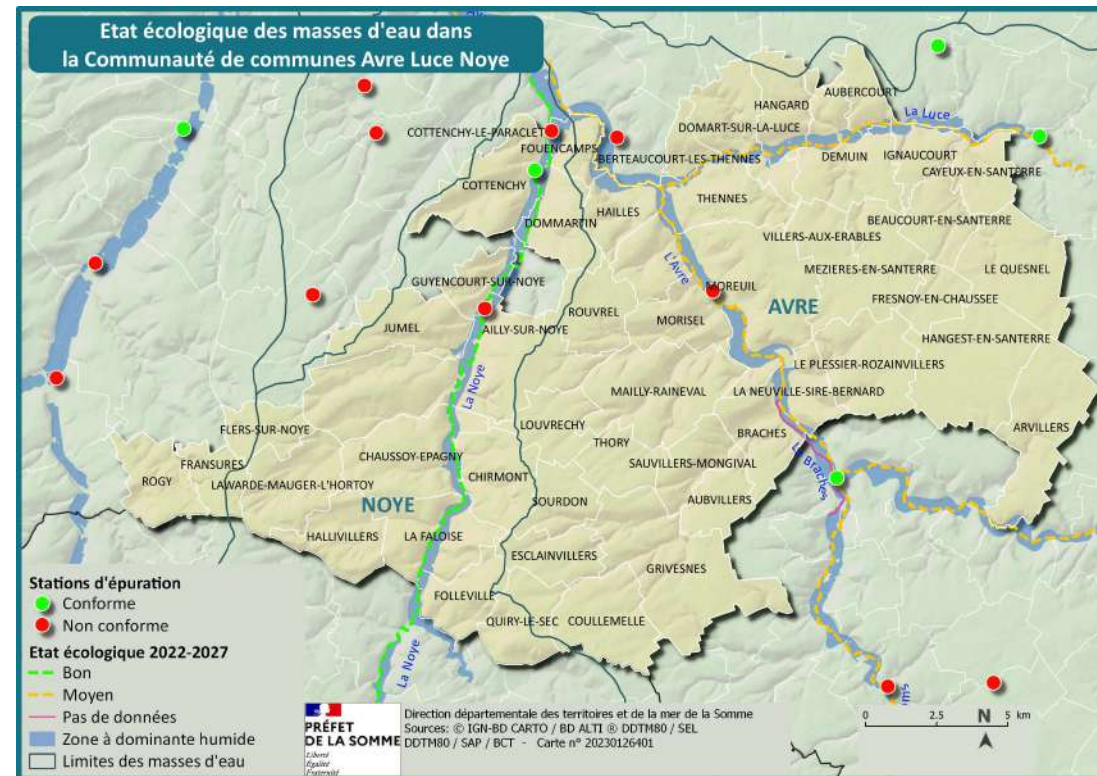
Les zones de biodiversité sont très présentes sur ce territoire et représentent une richesse remarquable du paysage local. Elles se situent principalement dans les vallées humides de l'Avre et de la Noye mais aussi sur des massifs boisés des zones de plateaux. Sur la communauté de communes, leur inventaire comprend : 19 ZNIEFF (type 1 et 2) ; une zone importante de conservation des oiseaux (ZICO) sur la confluence de la Noye et de l'Avre ; une zone RAMSAR sur la vallée de l'Avre, 2 zones NATURA 2000 à l'extrémité nord sur les vallées humides de la Noye et l'Avre et une zone avec un arrêté de protection de biotope sur le marais de Génonville à Moreuil.

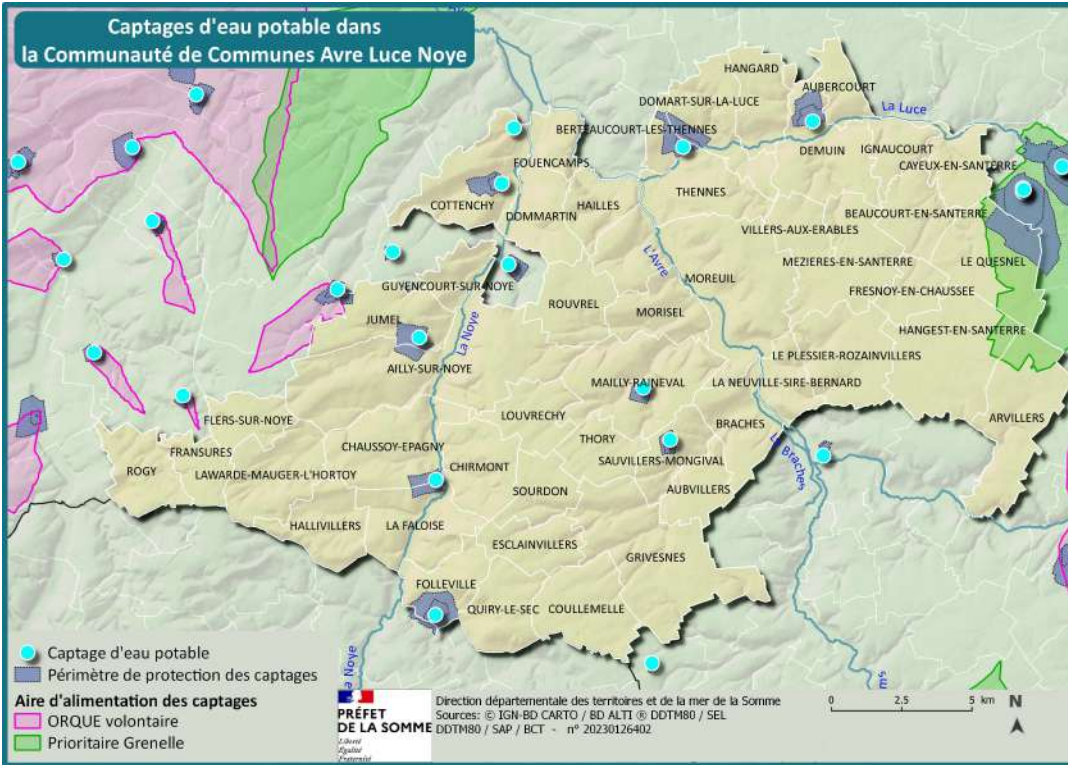
ENVIRONNEMENT

Le territoire est situé sur la masse d'eau souterraine « craie de la moyenne vallée de la Somme » qui est définie par le SDAGE comme ayant un mauvais état chimique. L'état écologique de la Noye est jugé bon par le SDAGE. L'état écologique de l'Avre est lui jugé moyen et l'objectif de bon état doit être atteint en 2027

Le territoire possède quatre stations d'épuration des eaux usées (STEP), trois sont non conformes (Cottenchy le Paraclet, Ailly-sur-Noye et Moreuil) et une est conforme (Cottenchy).

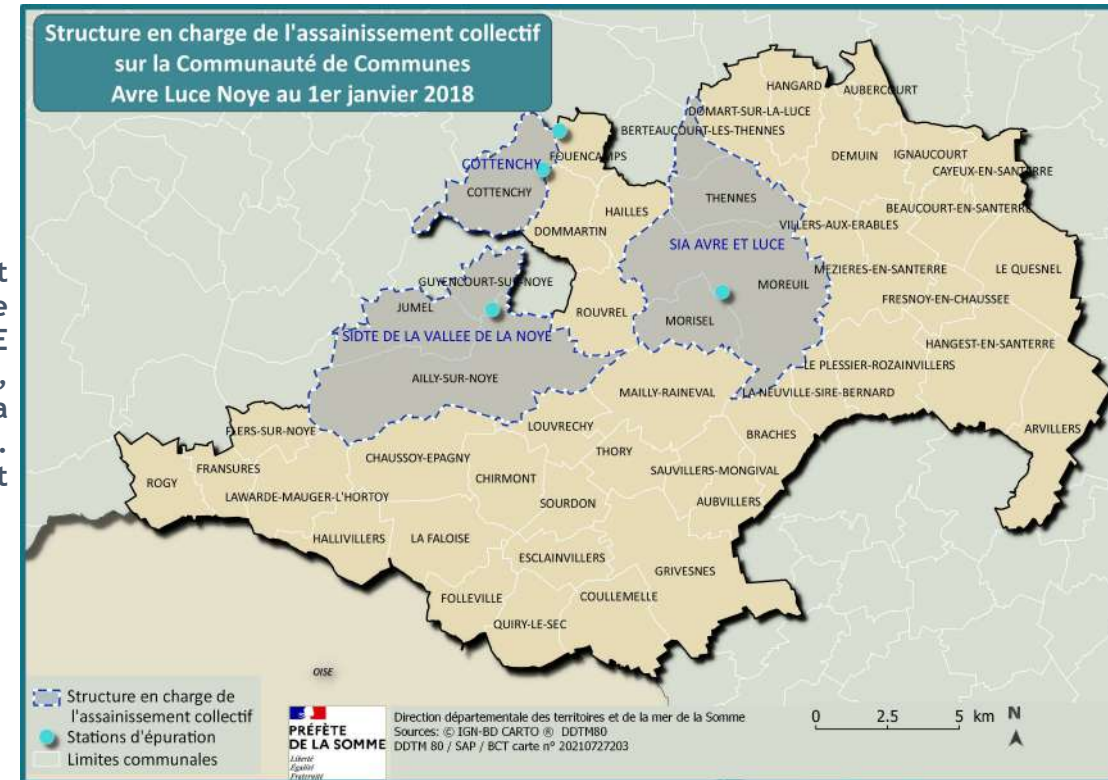
Etat écologique des masses d'eau dans la Communauté de communes Avre Luce Noye

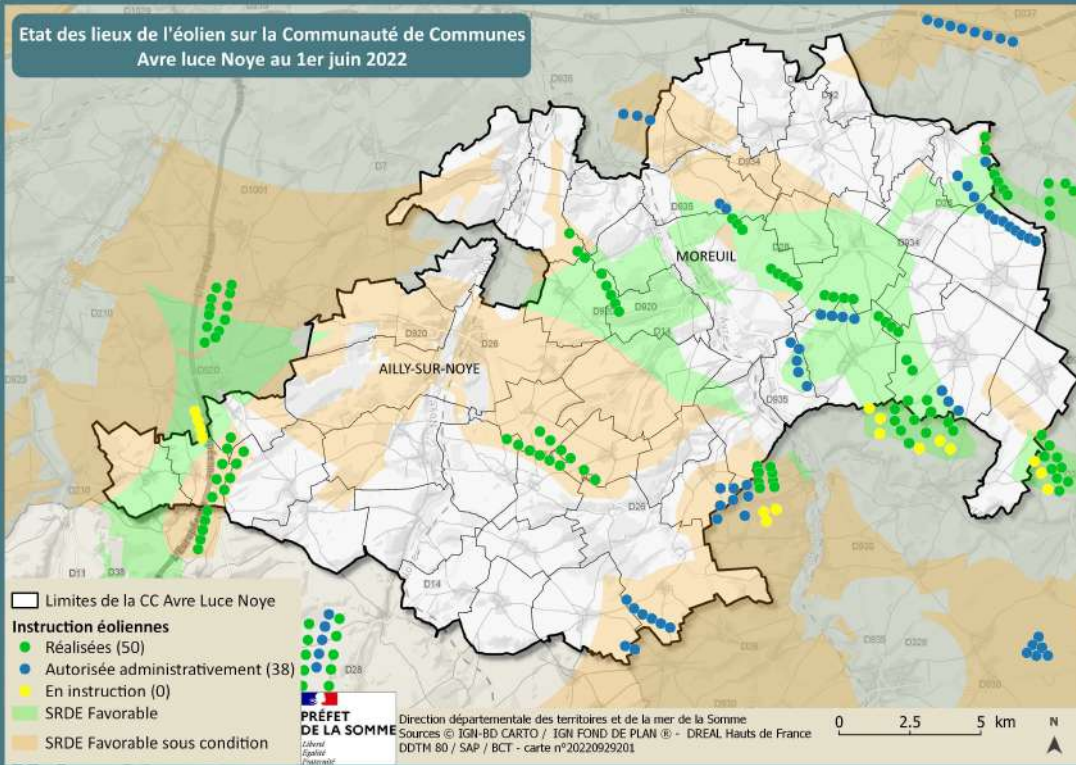




Le territoire possède plusieurs captages d'eau potable. Il est traversé par des zones potentiellement impactantes sur les 3 vallées humides de la Noye, de l'Avre et de la Luce qu'il faudra surveiller lors de projet d'aménagement. La communauté de communes porte une aire d'alimentation des captages d'eau souterraine à l'extrémité est du territoire. Il s'agit d'une opération d'un captage prioritaire Grenelle.

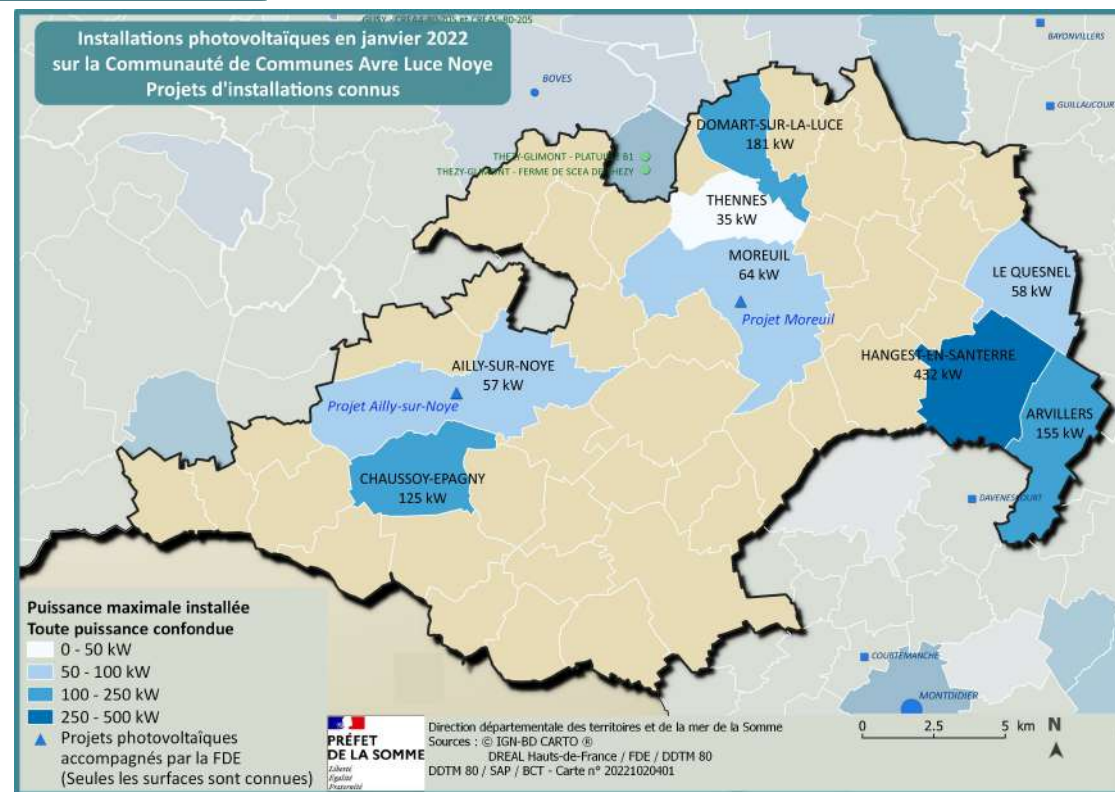
Seulement 17 % des communes sont rattachées ou possèdent une station d'épuration. Les communes d'Ailly-sur-Noye, de Guyencourt-sur-Noye et de Jumel sont rattachées au SIDTE de la vallée de la Noye. Bertheaucourt-les-Thennes, Moreuil, Morisel et Thennes dépendent du SIA Avre et Luce. Enfin la commune de Cottenchy détient 2 STEP sur son territoire. Les 39 autres communes disposent d'assainissement individuel.





Le relief plat et l'espace ouvert des zones de plateaux du territoire augure un développement important et suivi de l'énergie éolienne. Au 1er juin 2022 le territoire comptabilise 50 éoliennes en fonction et 38 éoliennes en cours d'installation. Les zones du Schéma régional de l'éolien de Picardie offre encore beaucoup de possibilités d'implantations de nouvelles éoliennes.

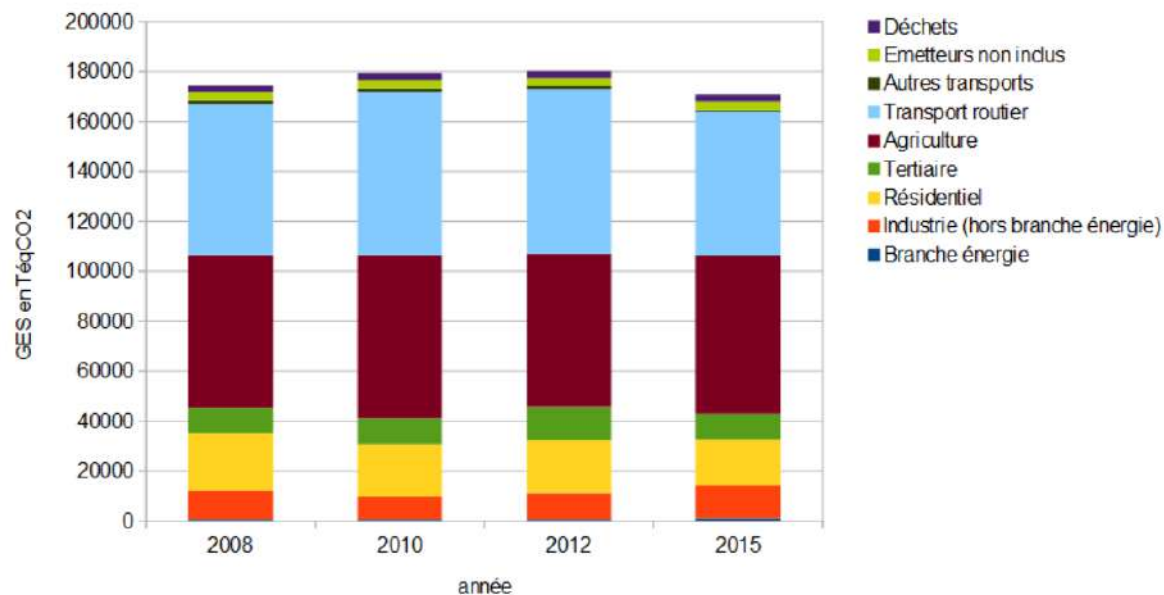
Des installations photovoltaïques sont apparues ces dernières années sur le territoire, sous différents types et puissance.





Évolution des gaz à effet de serre entre 2008 et 2015

Source : ATMO Hauts-de-France - inventaire des émissions

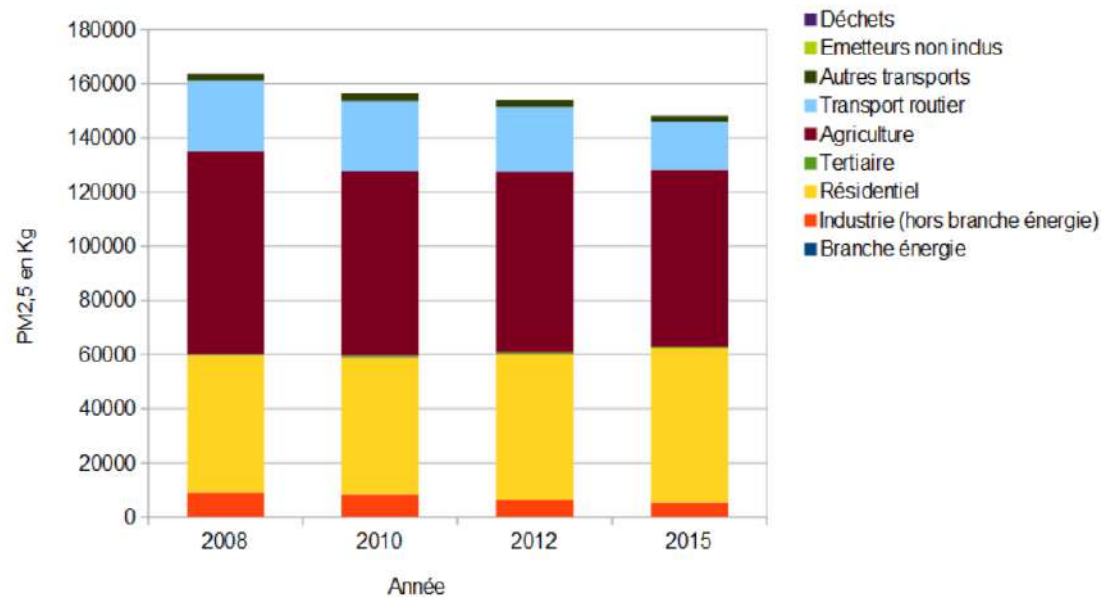


Après une légère hausse des gaz à effet de serre entre 2010 et 2012, une tendance à la baisse s'est ouverte principalement sur le transport routier, soit l'un des deux principaux émetteurs de gaz à effet de serre.

L'évolution des émissions de particules fines affiche une baisse entre 2008 et 2015. Là aussi, le principal secteur en baisse est le transport routier. L'industrie et l'agriculture restent stables.

Évolution des émissions de particules fines entre 2008 et 2015

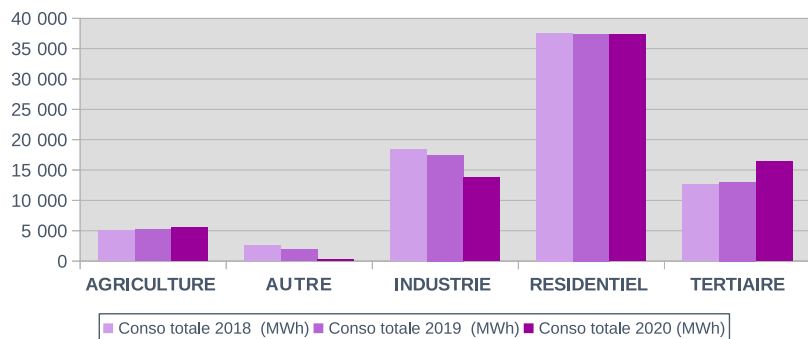
Source : ATMO Hauts-de-France - inventaire des émissions



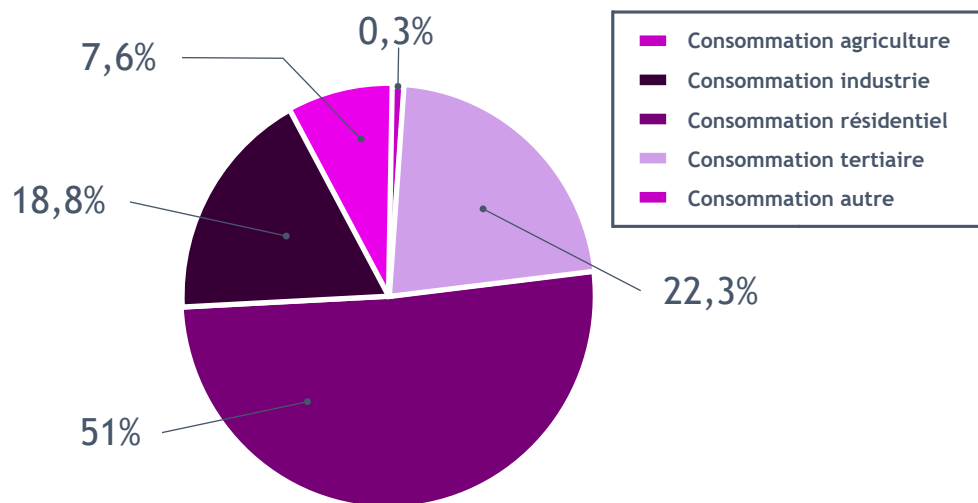


Consommation totale d'électricité par grand secteur

Source : Enedis / open data



Le secteur du résidentiel est le premier consommateur d'énergie électrique avec une consommation stable sur la période 2018/2020, suivi du secteur de l'industrie dont une baisse de consommation s'affiche en 2020 et le secteur du tertiaire où une hausse est apparue en 2020. Enfin, l'agriculture pourtant très présente sur le territoire reste dernier et raisonnable dans sa consommation électrique.

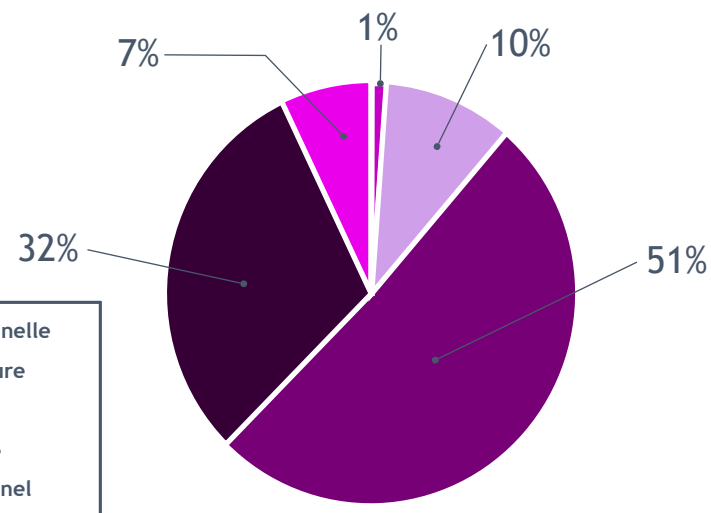


Le secteur du résidentiel (logement) représente 51 % de la consommation en énergie électrique suivi du tertiaire (22,3%), de l'industrie (18,8%) et de l'agriculture (7,6%).

Répartition de la consommation d'électricité en 2020

Source : Enedis / open data

Le secteur résidentiel (logement) représente 51 % de la consommation de gaz de la communauté de communes, suivi à 32 % par le secteur de l'industrie manufacturière.



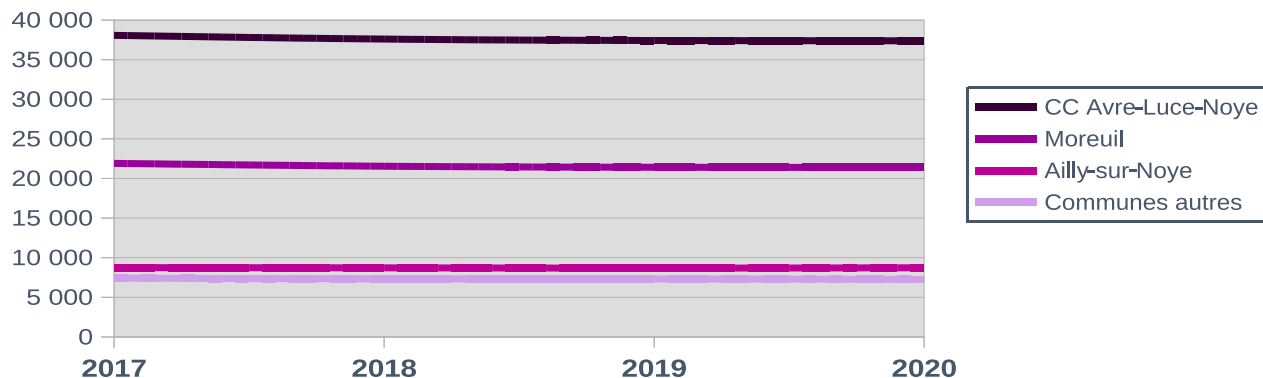
Répartition de la consommation de gaz en 2019

Source : GRDF / open data



Évolution de la consommation électrique totale dans le résidentiel

Source : Enedis / open data

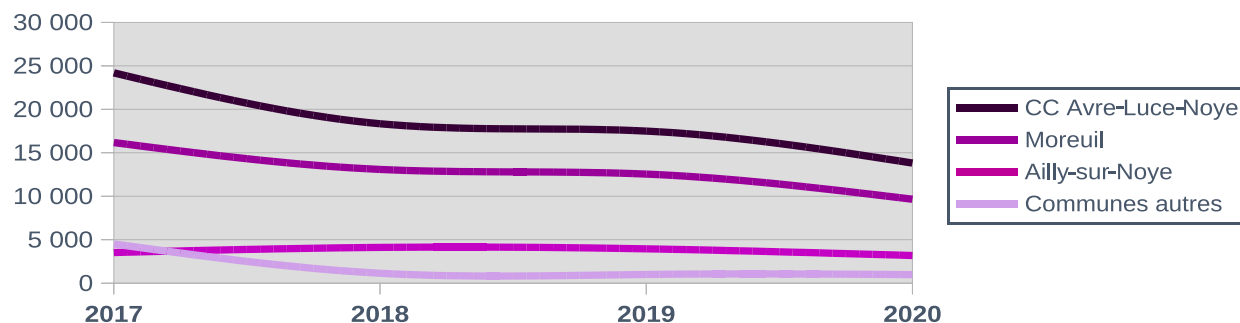


Le secteur du logement affiche une stagnation générale de sa consommation électrique totale sur ces 4 dernières années. En 2020, les communes rurales représentent 57 % de la consommation électrique totale pour le secteur du logement.

Évolution de la consommation totale d'électricité dans l'industrie

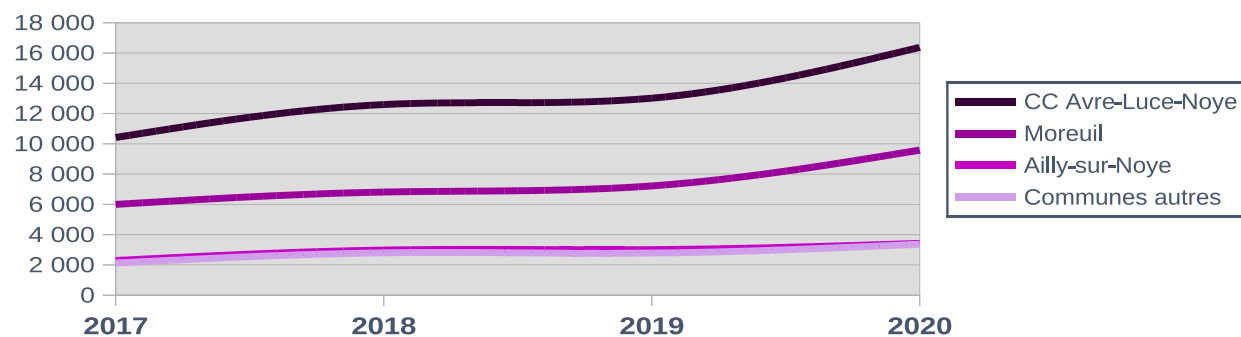
Source : Enedis / open data

Concernant le secteur de l'industrie, la baisse d'activité entre 2017 et 2020 entraîne une baisse de la consommation totale d'électricité. La zone industrielle de Moreuil représente 70 % de la consommation totale d'électricité pour ce secteur.



Évolution de la consommation totale d'électricité dans le tertiaire

Source : Enedis / open data



Le taux d'évolution de la consommation totale d'électricité dans le secteur tertiaire a progressé de 57 % sur la CC Avre-Luce-Noye. Ce taux d'évolution est principalement marqué sur Moreuil avec une hausse de 60 %.



Le parc immobilier existant

En 50 ans, la communauté de communes Avre-Luce-Noye a vu son territoire accueillir environ 3 900 nouveaux logements ce qui représente un taux d'évolution de 64 % de son parc immobilier. Sur Moreuil et Ailly-sur-Noye, cette évolution a été plus importante avec un taux d'évolution de 76 % et 84 % respectivement sur cette même période. Cette tendance s'est ralentie ces 20 dernières années, l'évolution a fléchi à 25 % sur le territoire de la CC et 19 % à Moreuil et Ailly-sur-Noye. Ce sont les communes rurales qui ont connu une hausse de leur parc immobilier avec une évolution de 28 % sur cette période. 65 % des nouveaux logements ont été érigés sur les communes rurales, ce qui avoisine un ensemble de plus de 2 100 habitations.



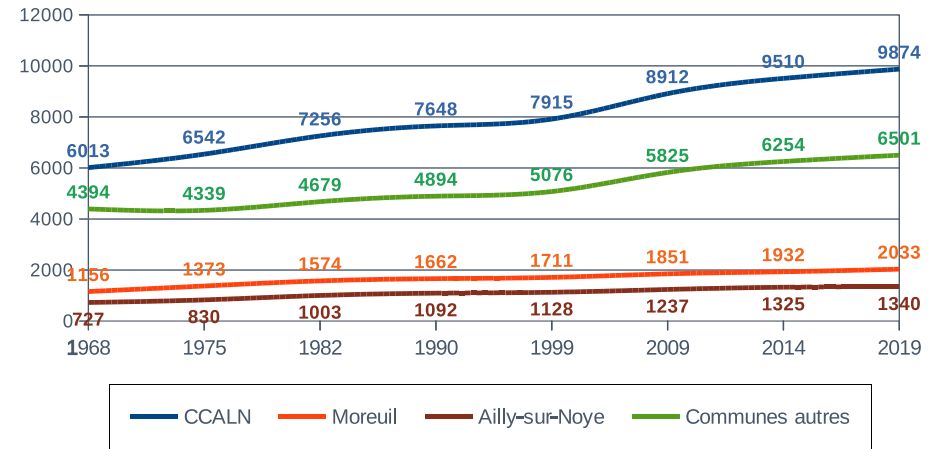
64%

C'est le taux d'évolution du nombre de logement entre 1968 et 2019 pour la communauté de communes. (76 % pour Moreuil et 84 % pour Ailly-sur-Noye)

La période 2009-2014 connaît une augmentation importante de la construction de logements sur la communauté de communes Avre-Luce-Noye avec un nombre moyen annuel de 119,60 logements. Sur la période suivante 2014-2019, une diminution s'affiche sur la CC ALN et plus précisément sur l'ensemble des communes hormis Moreuil. Seule cette dernière connaît une hausse de son nombre moyen annuel de logements construits.

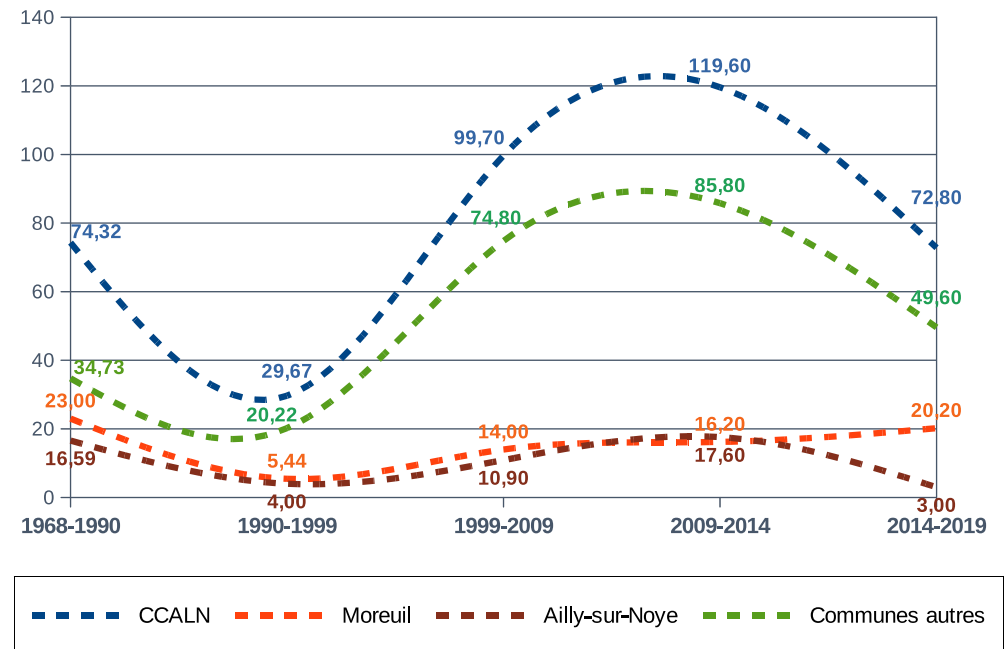
Évolution du nombre de logements

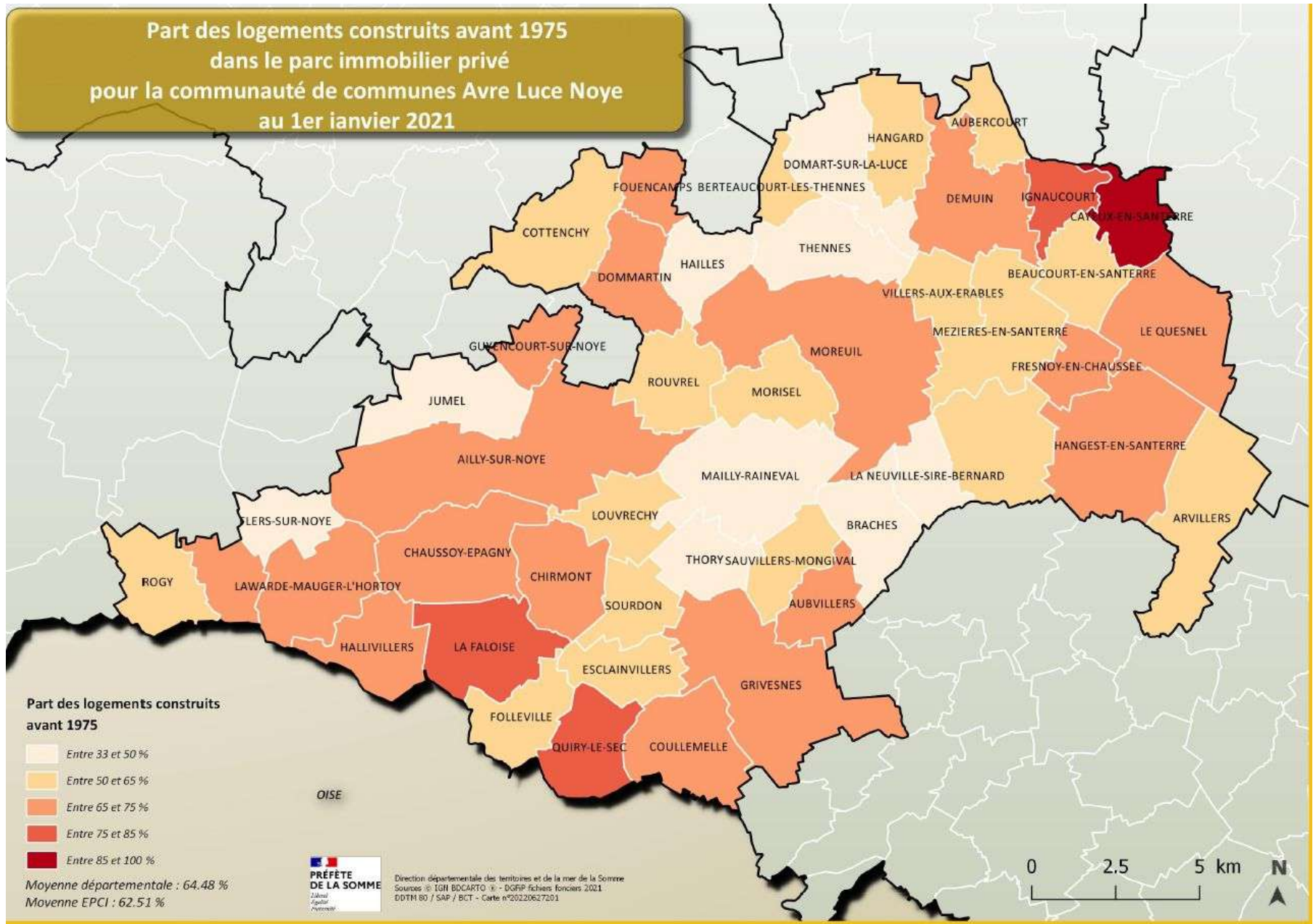
Sources : INSEE RP 1968 à 1999, RP 2009, 2014 et 2019



Évolution du nombre moyen de logements construits par année

Sources : INSEE RP 1968 à 1999, RP 2009, 2014 et 2019



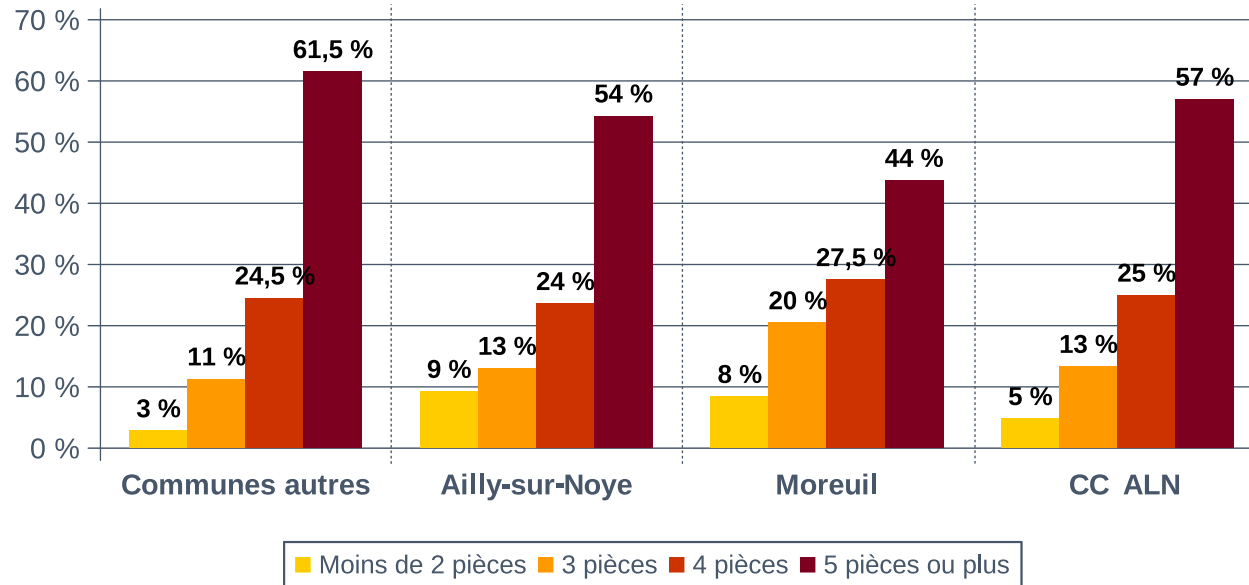


31 % des logements de la CC Avre-Luce-Noye ont été construits avant 1946. Sur Moreuil cette part n'est que de 24 %, la commune ayant connu une destruction totale lors du conflit mondial de 1914-1918. La période suivante allant de 1946 à 1990 a vu une explosion des constructions sur Ailly-sur-Noye et Moreuil. Sur cette période, la part du parc immobilier est de 56 % et 60 % de logements sur ces communes et de 45 % pour la CC. Enfin la période la plus récente de 1990 à 2014 est moins marquée, mais les communes rurales ont une part de logements récents plus élevée avec 25 % contre 22 et 17 % pour Ailly-sur-Noye et Moreuil.



Taille des résidences principales

Sources : INSEE RP 2019

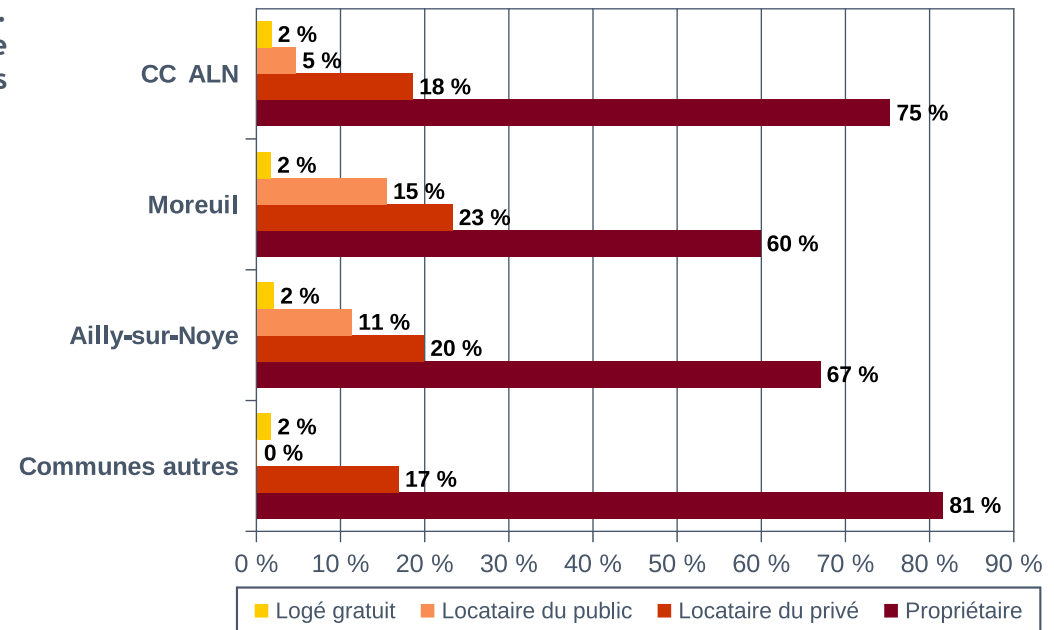


Les résidences principales de 5 pièces ou plus sont majoritaires sur la CC Avre-Luce-Noye avec une part de 57 %. C'est surtout dans les communes rurales où elles sont les plus nombreuses avec 61,5 %. Moreuil n'en détient que 44 %. Sur l'ensemble des zones considérées, les logements de moins de 2 pièces sont peu nombreux.

3/4 des résidences principales sont habitées par des propriétaires occupants sur la CC. Cette part s'élève à 81 % pour les communes rurales. Le logement locatif et surtout social est beaucoup plus présent sur Moreuil et Ailly-sur-Noye. Sur Moreuil, il atteint 23 % pour le locatif privé et 15 % pour le locatif social. Le locatif social est peu présent dans les communes rurales.

Statut d'occupation des résidences principales

Sources : INSEE RP 2019



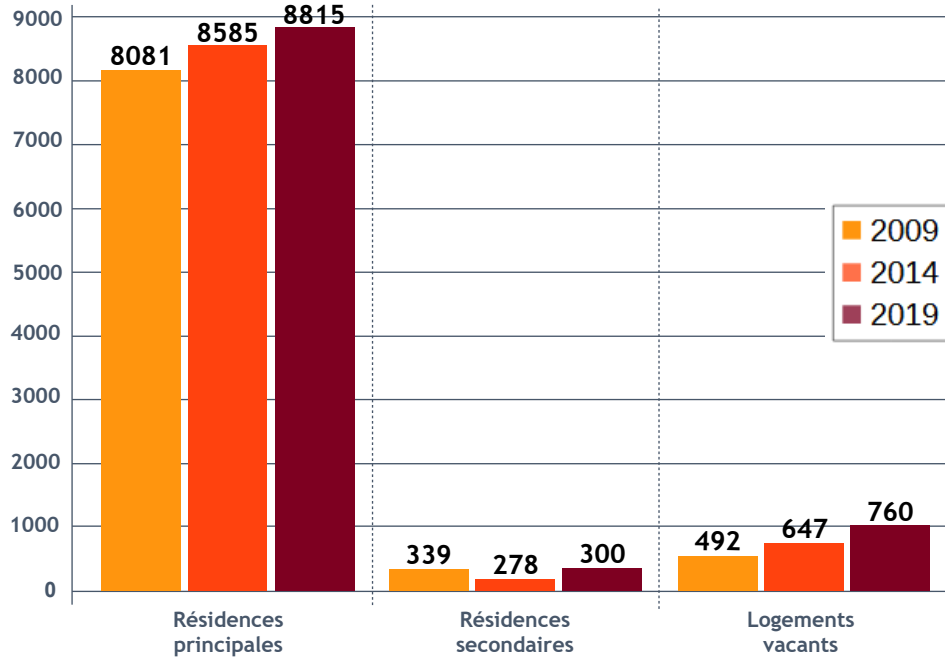
9 126 logements individuels

et 659 logements collectifs.

La maison individuelle s'impose à 92 % sur la CC Avre-Luce-Noye. Seule la commune de Moreuil accueille des unités de petits collectifs à un niveau de 19 %, Ailly-sur-Noye n'en comptabilise que 11 %.



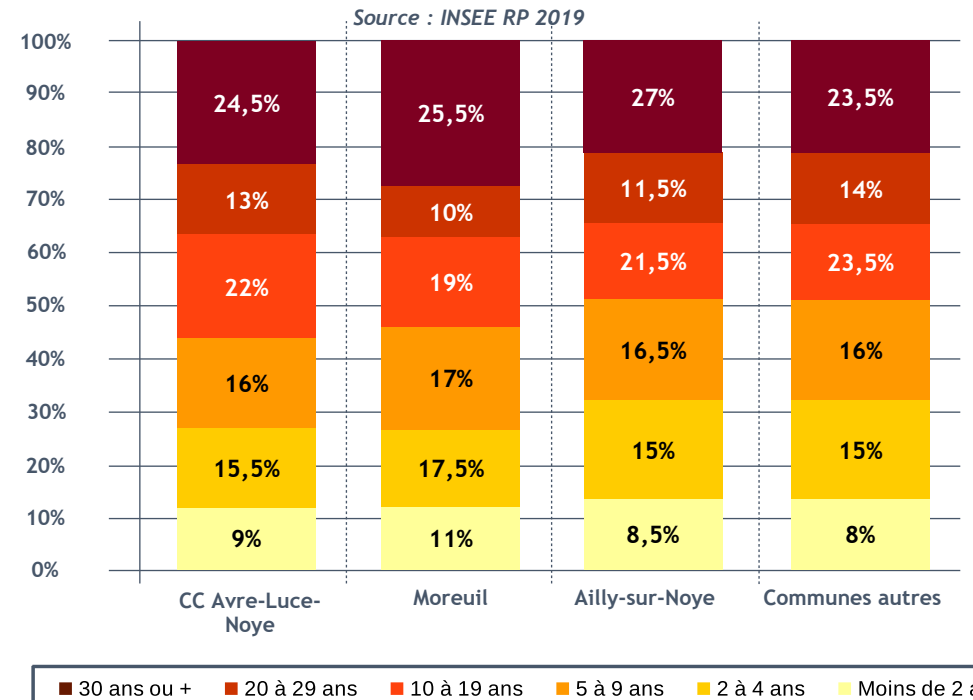
Évolution des catégories de logements entre 2009 et 2019



Sources : INSEE logement RP 2009 / 2014 / 2019

Entre 2009 et 2019, les résidences principales qui représentent une part de 90 % des logements ont progressé de plus de 800 unités. Les résidences secondaires, pourtant situées dans un territoire traversé de plusieurs cours d'eau représentent seulement 3 % du parc immobilier et restent stables. Enfin les logements vacants ont subi une hausse importante passant de 492 à 760 logements vides en 10 ans, leur part est passée de 5,5 % à 7,7 %.

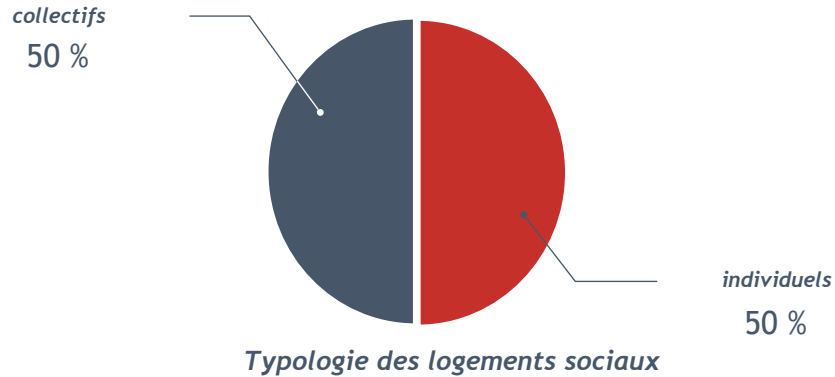
Durée d'occupation des ménages dans les résidences principales en 2019



Environ 1/4 des ménages demeurent depuis plus de 30 ans dans leur résidence principale sur la CC Avre-Luce-Noye. Les autres tranches de durée d'occupation des ménages sont inférieures et varient de 9 % à 22 %.



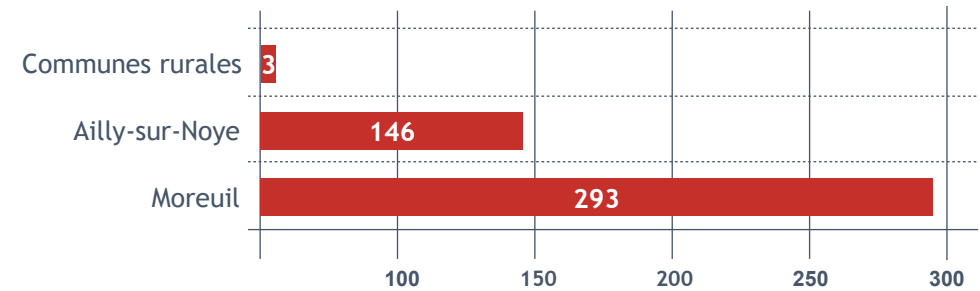
Le logement social



Source : RPLS 2019

Nombre de logements sociaux par commune

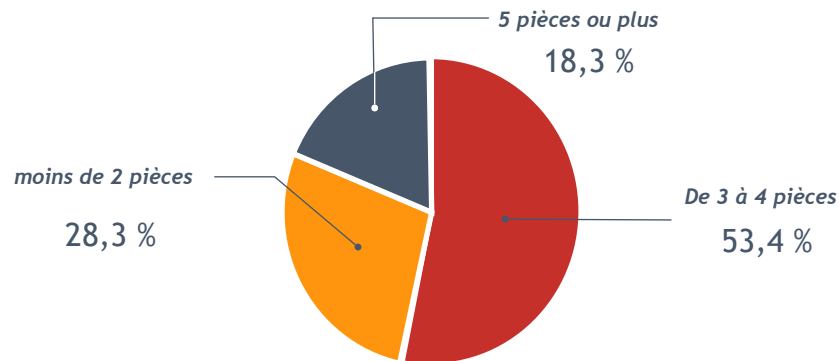
Source : RPLS 2019



1 logement sur 2 est collectif, en majorité sur Moreuil (64%)

442 logements sociaux sur le territoire de la CC Avre-Luce-Noye

Le logement social représente une part de 4,49 % de l'ensemble des logements de la communauté de communes. Les logements sociaux se répartissent essentiellement sur Moreuil (14,49%) et Ailly-sur-Noye (10,93%).



Répartition de la taille des logements sociaux

Source : RPLS 2019

La moitié des logements sociaux sont de capacité de 3 à 4 pièces. Les logements de 5 pièces ou plus sont peu nombreux avec une part de 18,3 % seulement. Ces logements de grande taille demeurent déficitaires.

71,9% d'avant 1989

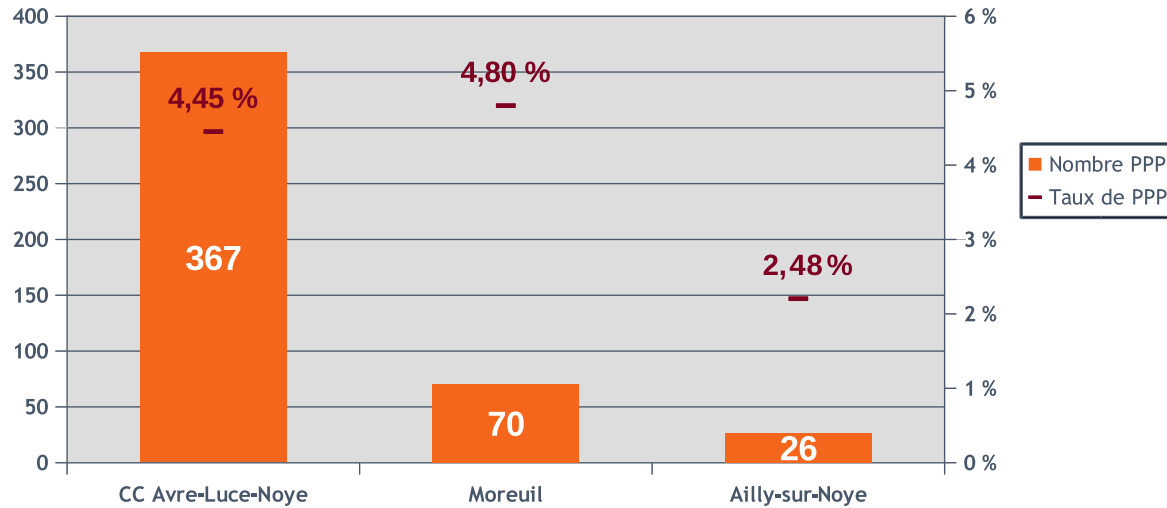
Le parc de logement social de la CC Avre-Luce-Noye est assez ancien avec 41,6% de logements construits entre 1970 et 1999 et 30,3% érigé avant 1970.



Le logement indigne et la précarité

Situation du logement indigne (PPPI)

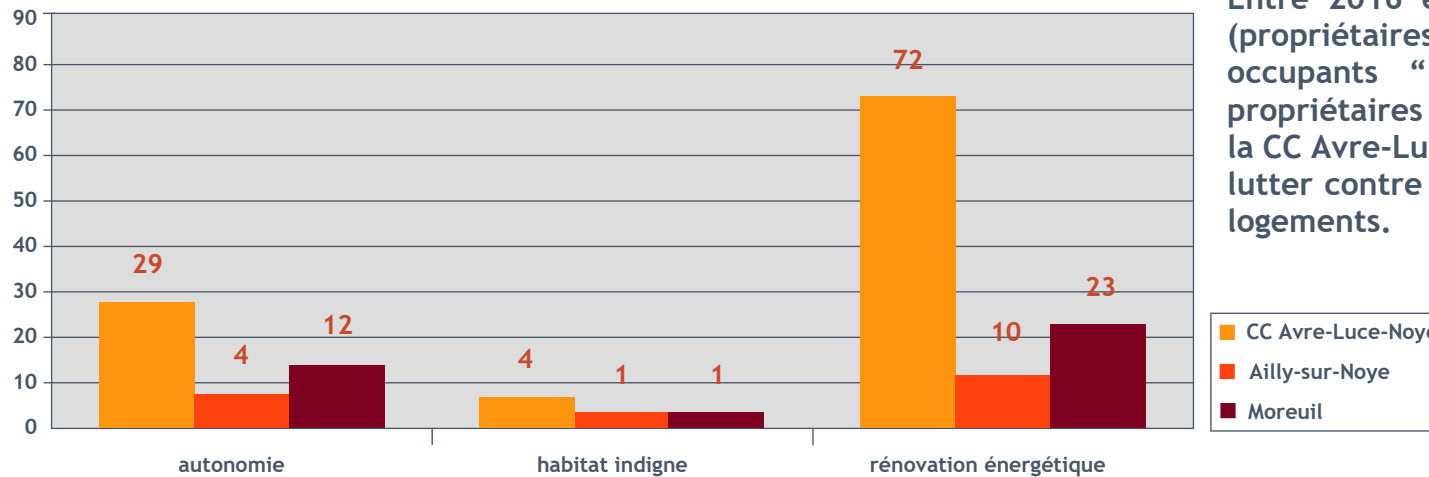
Source : Anah PPPI 2017



Il y a peu de logements indignes sur l'ensemble des communes de la CC ALN. Avec un taux de parc privé potentiellement indigne évalué 4,45 % et 367 logements indignes, il est inférieur au taux du département estimé à 6,70 %. La commune de Moreuil concentre 20 % des logements indignes.

Traitement des dossiers Anah

Source : DDTM 80



Entre 2016 et 2021, 141 dossiers Anah (propriétaires occupants, propriétaires occupants "Habiter mieux agilité" et propriétaires bailleurs) ont été traités sur la CC Avre-Luce-Noye principalement pour lutter contre la précarité énergétique des logements.

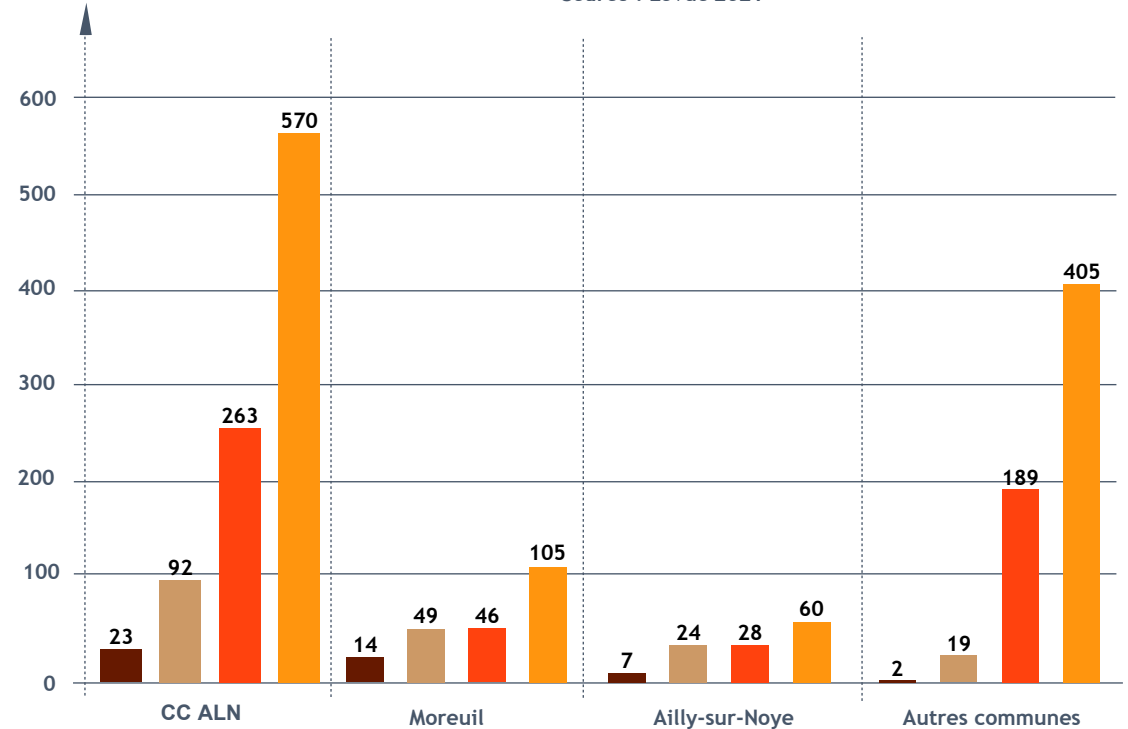


La vacance des logements

Typologie des logements privés vacants en 2021

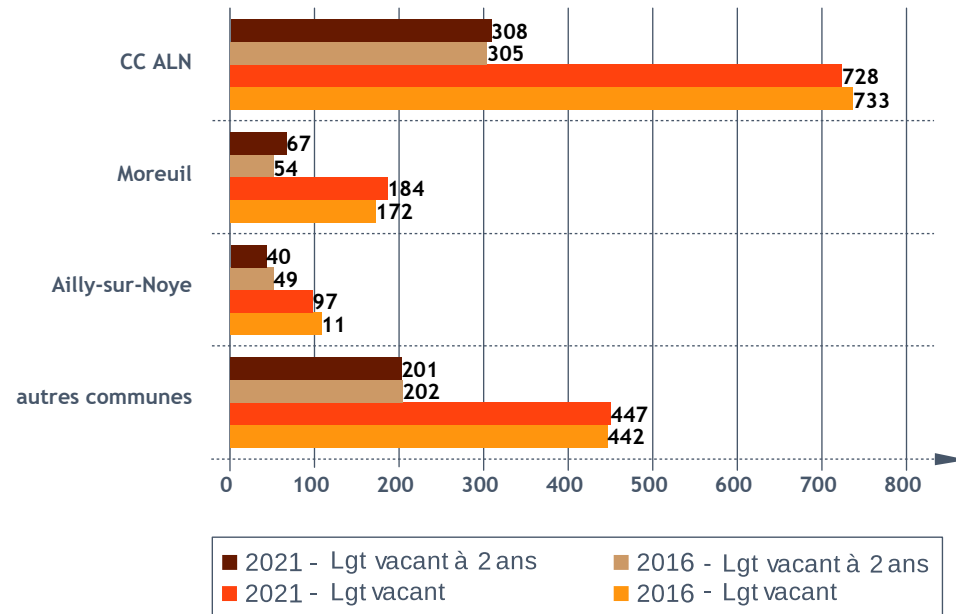
Source : Lovac 2021

Les logements collectifs vacants représentent 1/6ème du parc immobilier des logements privés vacants, ils se situent principalement sur Moreuil et Ailly-sur-Noye. De leur côté, les maisons individuelles sous toutes leurs formes se localisent pour la moitié du parc des logements privés vacants dans les communes rurales avec 189 unités sur un total de 405 répertoriés.



Evolution de la vacance des logements

Sources : fichiers fonciers 2016 - 2021



■ Nombre appartements vacants à 2 ans ■ Nombre appartements vacants
 ■ Nombre maisons vacantes à 2 ans ■ Nombre maisons vacantes

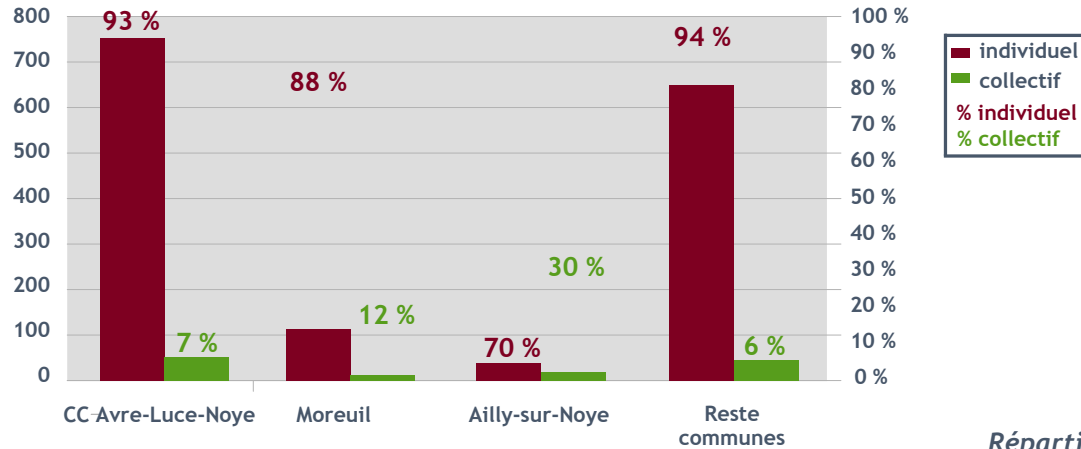
L'évolution de la vacance des logements reste stable, voire régresse légèrement entre 2016 et 2021. Avec 733 logements vacants en 2016, la CC ALN connaît une faible baisse avec 728 demeures vides en 2021. Sur les pôles structurants, Moreuil affiche une mince augmentation des logements vacants avec 12 unités sur les 172 initiales. De son côté, Ailly-sur-Noye affiche une baisse notable des logements vacants, avec 119 demeures vides en 2016, son nombre est descendu à 97 logements vacants en 2021. La situation des logements vacants à 2 ans présente une évolution similaire.



La production de logements neufs

Typologie des logements neufs

Source : Sitadel 2009 / 2019

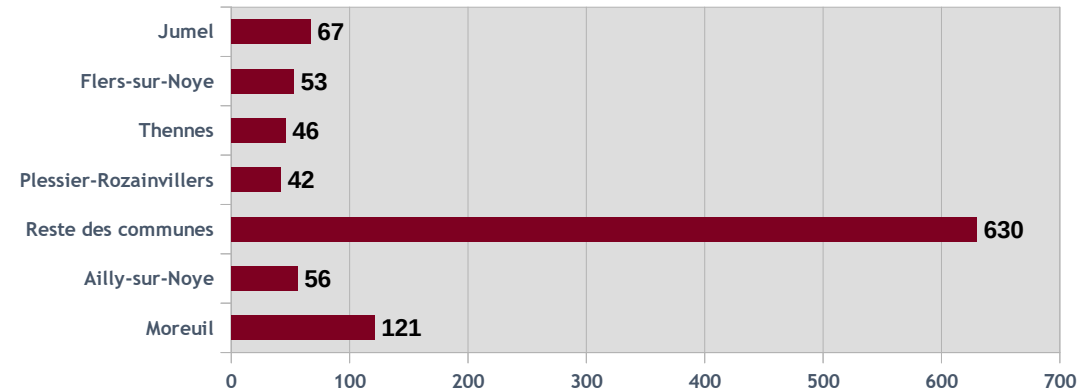


La production de logements neufs est orientée principalement vers la maison individuelle (93 %), et sur les communes rurales avec une part de 94 %. Les collectifs se situent essentiellement sur Moreuil (15 logements) et Ailly-sur-Noye (17 logements).

Entre 2009 et 2019, la production de logements neufs s'est développée sur Moreuil, Ailly-sur-Noye et les communes limitrophes aux deux pôles structurants. Plus de 800 logements neufs ont été bâtis sur cette période. 78 % des constructions neuves se situent dans les communes rurales et surtout sur les communes de Plessier-Rozainvillers (42), Thennes (46), Flers-sur-Noye (53) et Jumel (67). Les pôles structurants ont accueilli 56 nouveaux logements pour Ailly-sur-Noye et 121 logements neufs à Moreuil.

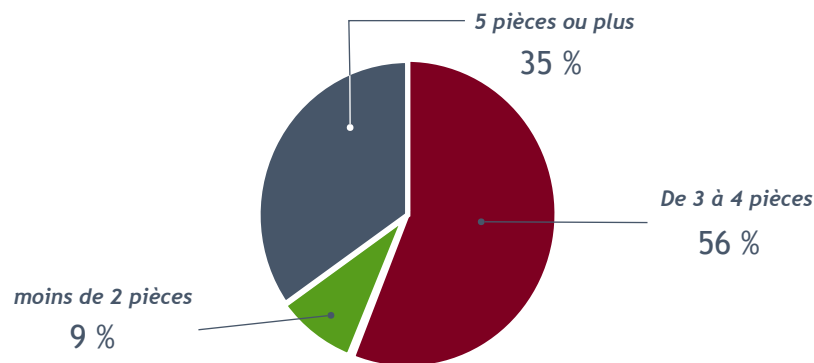
Répartition de la production de logements neufs entre 2009 et 2019

Source : Sitadel 2009 / 2019



Les constructions neuves de 3 et 4 pièces sont devenues les logements de référence des ménages, ils représentent 56 % des logements neufs sur la communauté de communes. Leur part progresse sur Moreuil et Ailly-sur-Noye. Les logements neufs de moins de 2 pièces restent vulnérables sur le marché de l'immobilier du neuf avec 9 %.

Face aux autres EPCI du Grand Amiénois (hors CA Amiens Métropole) la part des logements neufs en taille de la CC Avre-Luce-Noye affiche beaucoup de similitude.



Répartition de la taille des logements neufs

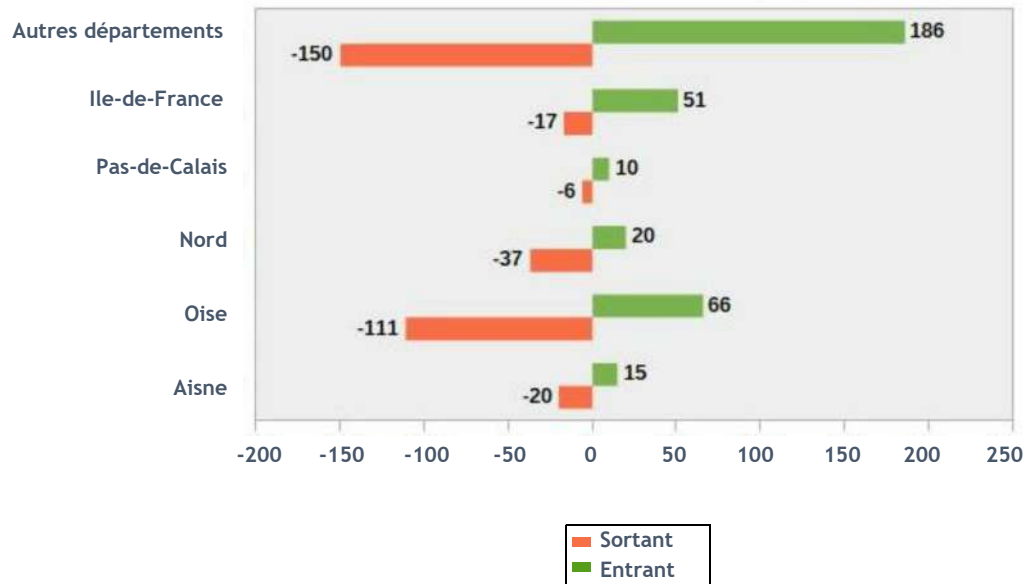
Source : Sitadel 2009 / 2019



Les migrations résidentielles

Les migrations résidentielles dans la CCALN en 2017

Source : Insee Migration Résidentielle RP 2017



En 2017, 341 individus ont quitté la CC Avre-Luce-Noye essentiellement vers les départements hors Hauts-de-France et Ile-de-France, le département de l'Oise étant très prisé également. La CC a recensé 348 entrants venant principalement de ces autres départements.



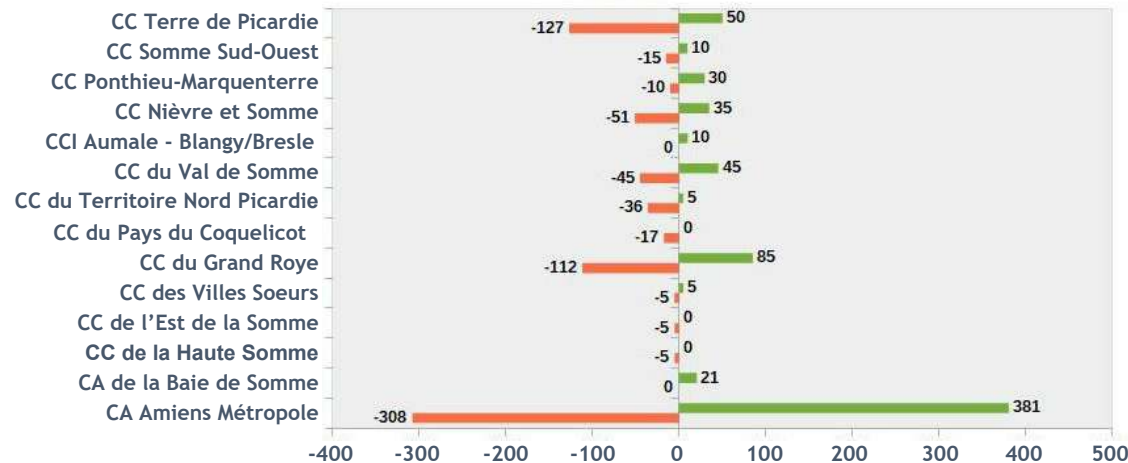
Le territoire est équipé de 2 aires de covoiturage. Elles sont situées à Beaucourt-en-Santerre et Démuin. 2 aires supplémentaires sont en projet, à Domart-sur-la-Luce et Moreuil.



Il existe 7 bornes de recharge pour voitures électriques sur le territoire, à Moreuil, Ailly-sur-Noye, Hangest-en-Santerre, Dommartin et Flers-sur-Noye.

Mobilité résidentielle dans la CCALN par EPCI en 2018

Source : Insee RP 2018



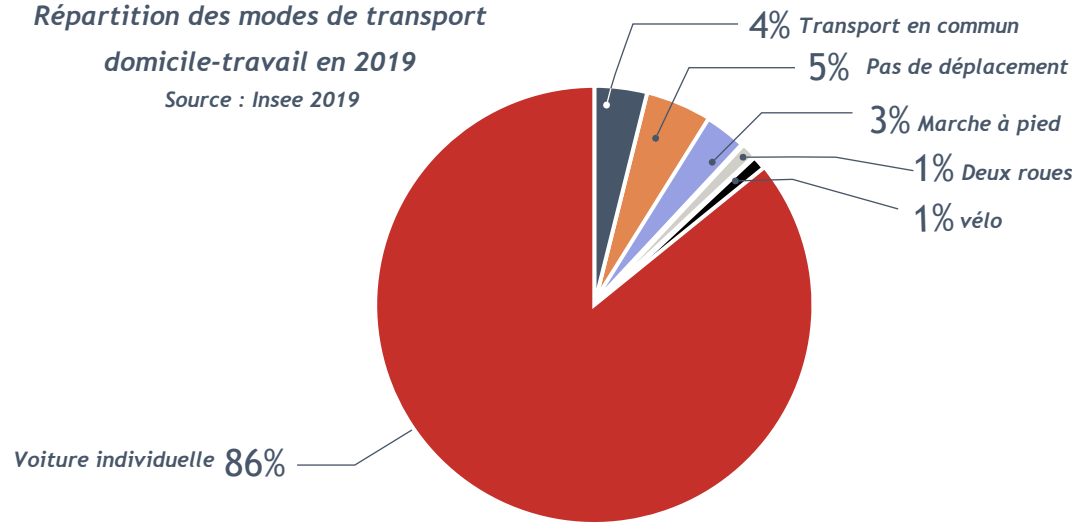
Sortant
Entrant

Au niveau départemental, la CC Avre-Luce-Noye connaît ses principaux flux de sortants et entrants avec la CA Amiens Métropole. La CA Amiens Métropole, la CC Terre de Picardie et la CC du Grand Roye sont les principaux pourvoyeurs de nouveaux arrivants. En 2018, la migration résidentielle interne au département a engendré le départ de 736 personnes pour l'arrivée de 677 personnes.

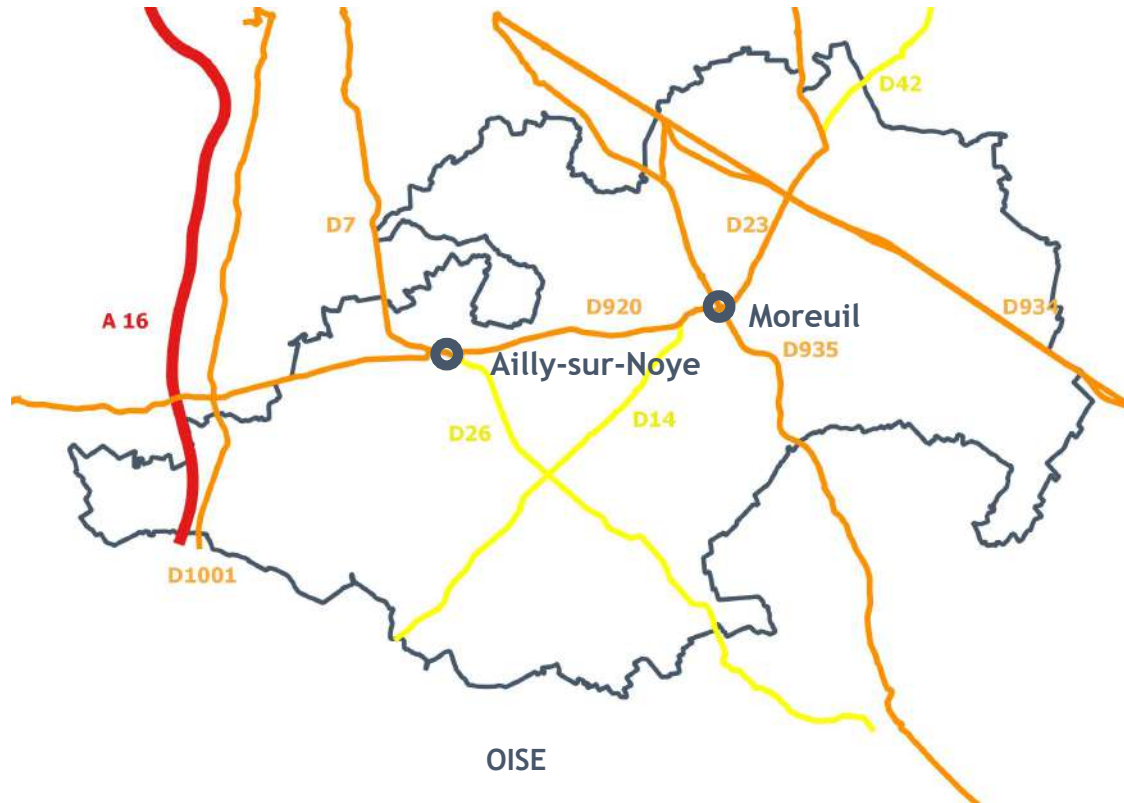


Répartition des modes de transport
domicile-travail en 2019

Source : Insee 2019



Voiture individuelle 86%



OISE

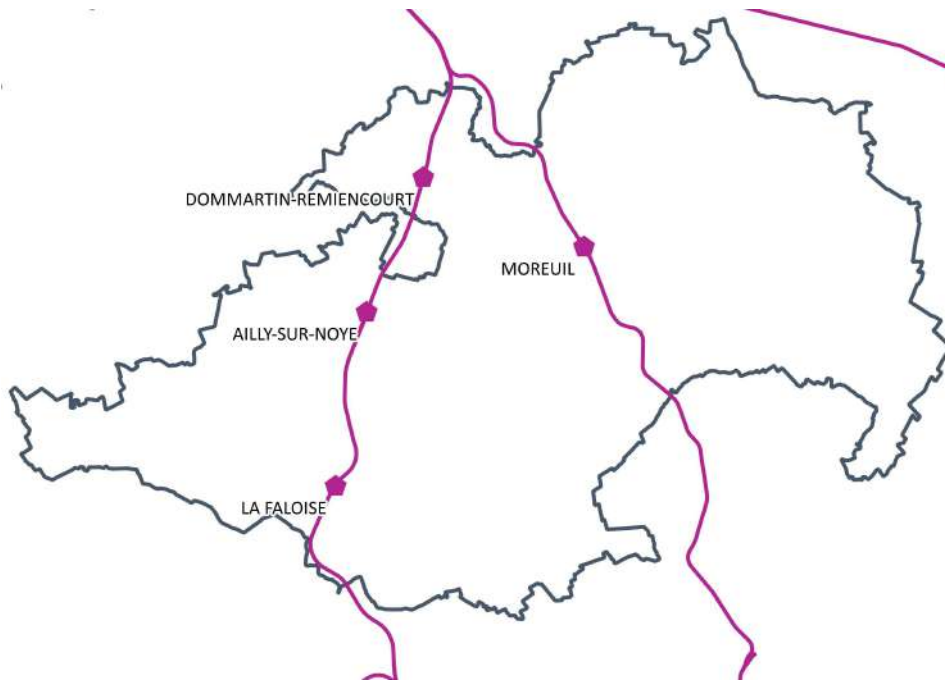
82% des actifs

de la communauté de communes
travaillent dans une autre commune que
leur commune de résidence.

Le territoire est traversé par un réseau de communication routier très important, dont une autoroute (A16) et plusieurs routes départementales dont notamment la RD 934 et la RD 1001 et la RD 935 qui génèrent des trafics routiers conséquents.

	RD 934	RD935	RD 1001	RD 476
Moyenne journalière annuelle tous véhicules	11 932	9 853	4 337	3 624
Moyenne journalière annuelle poids lourds	1 431	485	347	108
	RD 23	RD 7	RD 920	
Moyenne journalière annuelle tous véhicules		3 551	3 380	2 085
Moyenne journalière annuelle poids lourds		320	101	187

Source : Conseil Départemental 2019

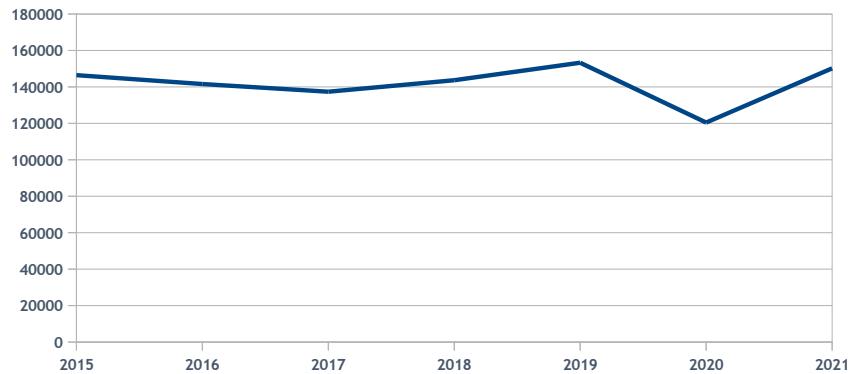


Le territoire est traversé par 2 lignes de chemin de fer, la ligne Amiens - Paris et la ligne Amiens - Montdidier - Compiègne.

Les gares desservies sont celles des communes de Moreuil, Ailly-sur-Noye, Dommartin-Remiencourt et La Faloise. La gare de Moreuil a connu une hausse du trafic voyageurs entre l'année 2015 et l'année 2021, pour les autres gares, le trafic reste stable.

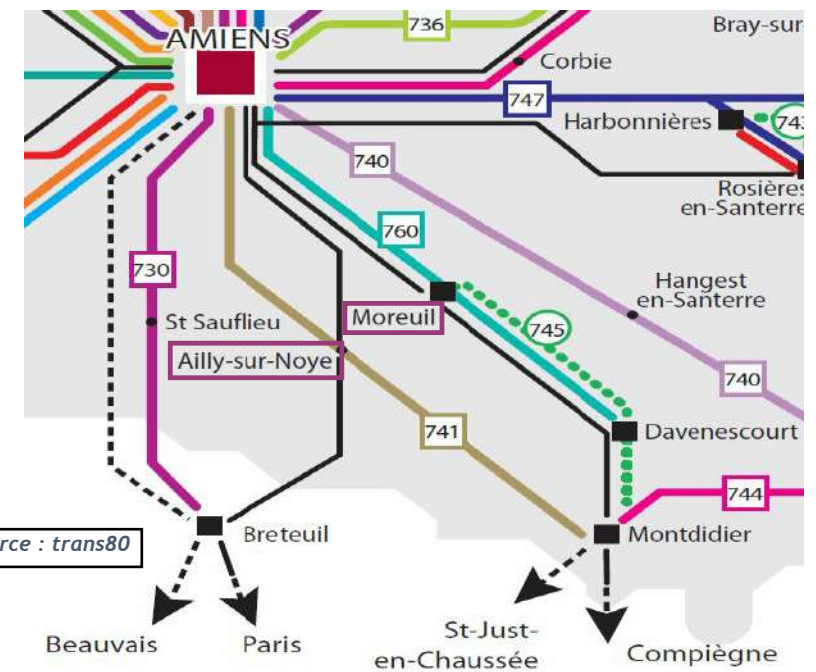
La gare de Moreuil est la plus importante de la communauté de communes.

Trafic voyageurs Moreuil



— Evolution du trafic voyageur

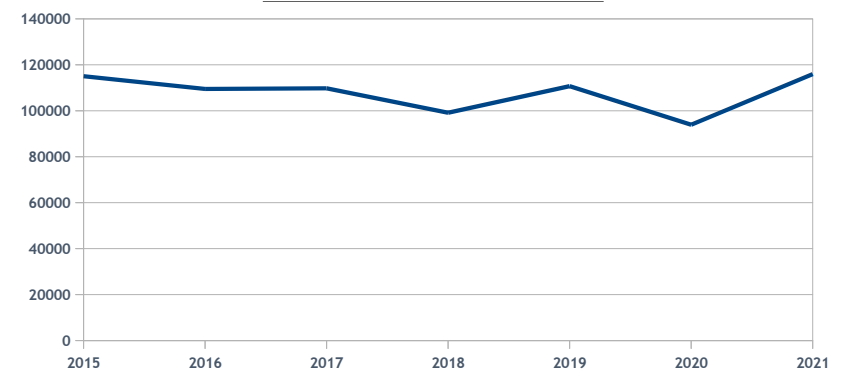
Source : SNCF data



5 lignes de transport en commun traversent le territoire de la communauté de communes, les lignes :

- 730 (Amiens - Saint-Saulieu - Breteuil (Oise)),
- 740 (Amiens - Hangest-en-Santerre - Roye),
- 741 (Amiens - Ailly-sur-Noye - Montdidier),
- 745 (Moreuil - Montdidier)
- 760 (Amiens - Moreuil - Davenescourt)

Trafic voyageurs Ailly-sur-Noye

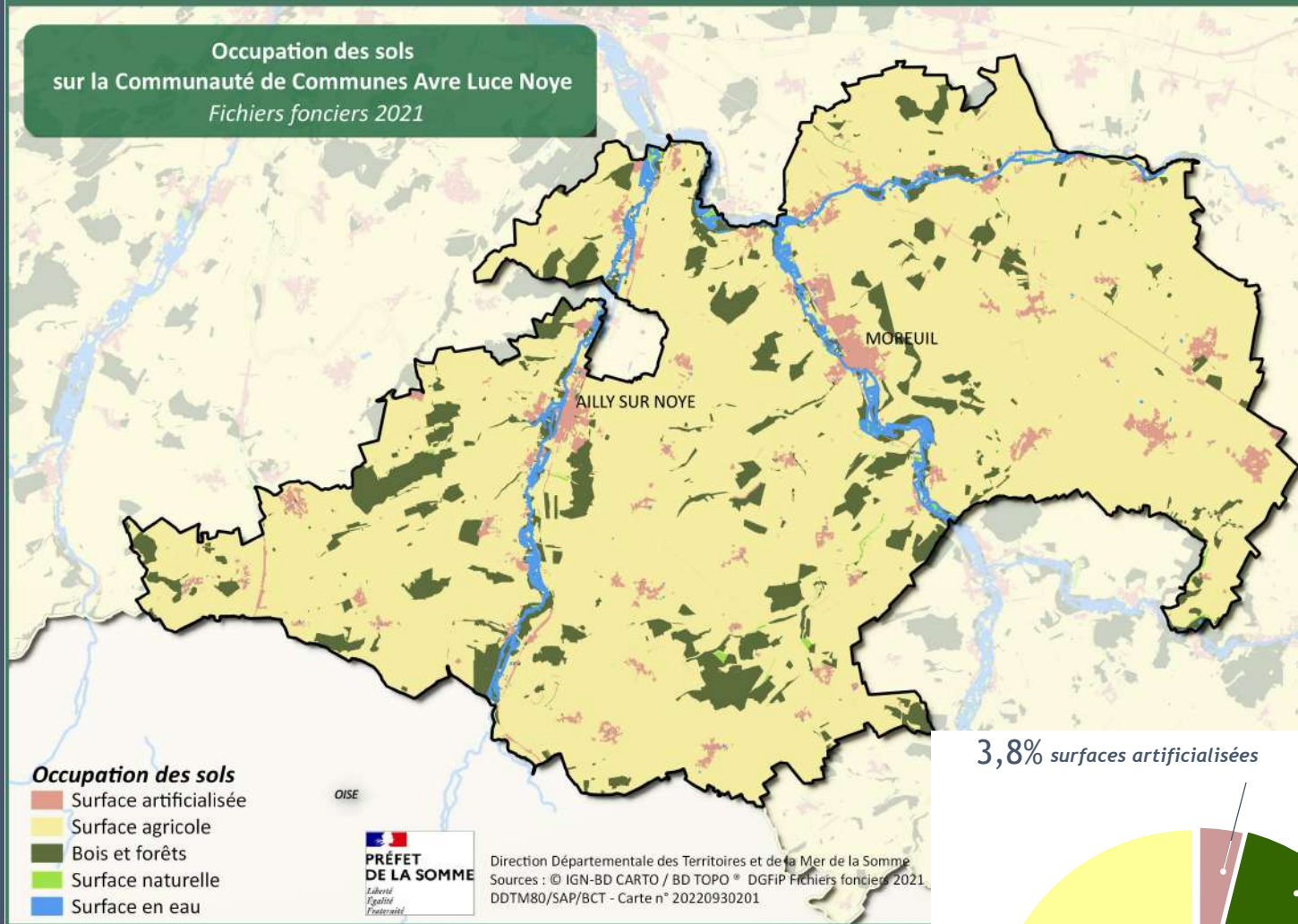


— Evolution du trafic voyageur

Source : SNCF data



Occupation des sols
sur la Communauté de Communes Avre Luce Noye
Fichiers fonciers 2021



Occupation des sols

- Surface artificialisée
- Surface agricole
- Bois et forêts
- Surface naturelle
- Surface en eau

OISE



Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Somme
Sources : © IGN-BD CARTO / BD TOPO ® DGFIP Fichiers fonciers 2021
DDTM80/SAP/BCT - Carte n° 20220930201

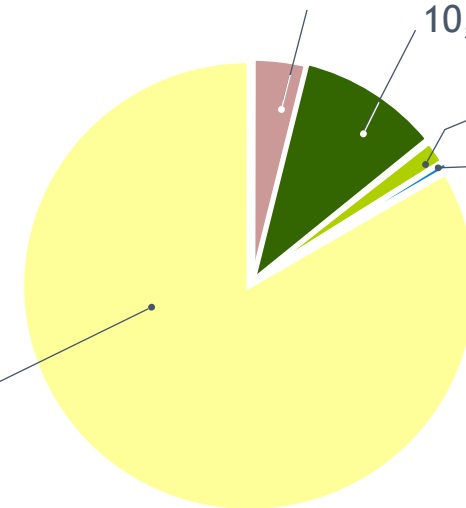
3,8% surfaces artificialisées

10,45% bois et forêts

1,6% surface naturelle

0,45 surface en eau

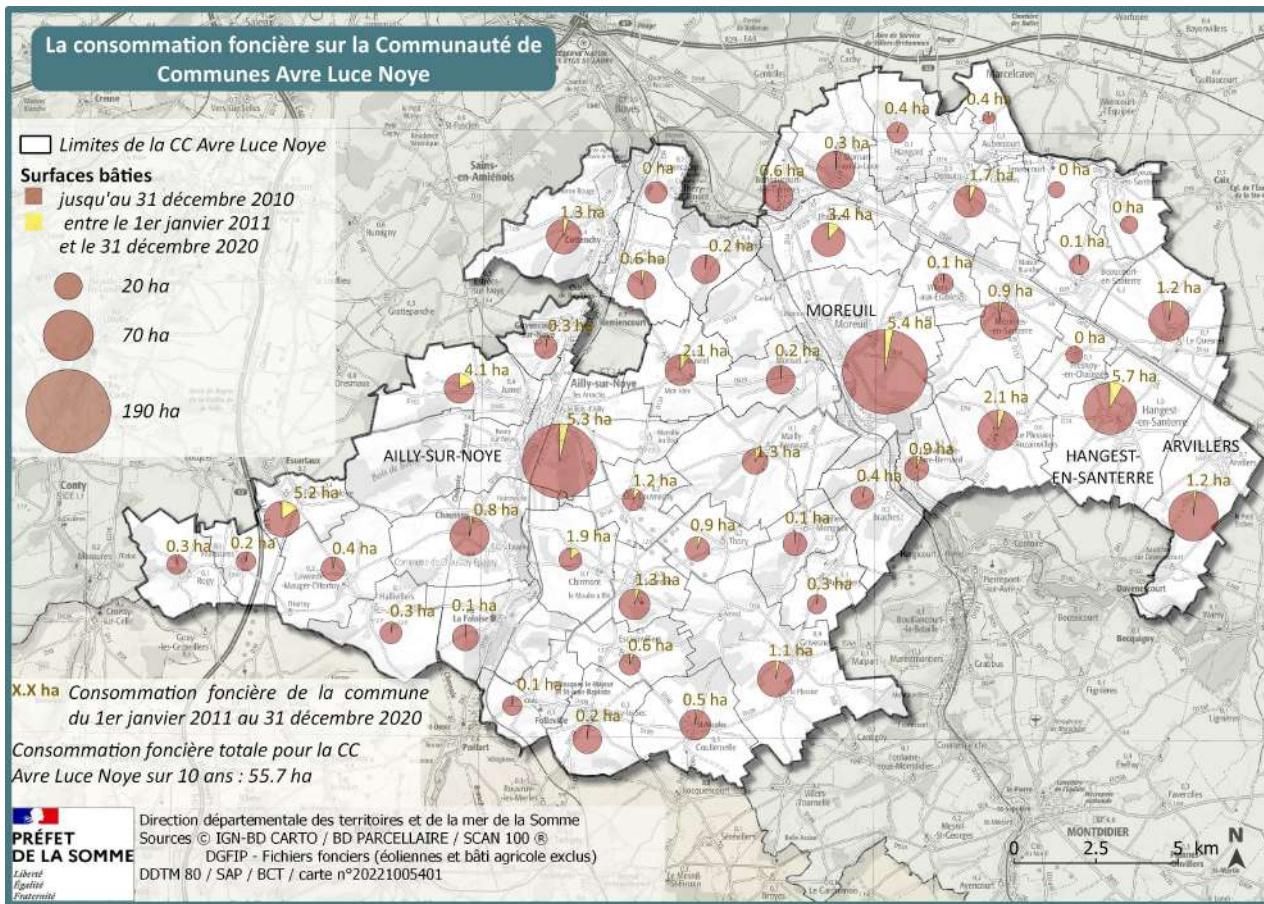
83,2%
Surface agricole



Part des surfaces
d'occupation des sols

Source : fichiers fonciers 2021

Les surfaces agricoles représentent 83,2 % de l'occupation des sols
contre 3,8 % pour les surfaces artificialisées.



	Avant 1970	Entre 1970 et 2010	Entre 2011 et 2020
--	------------	--------------------	--------------------

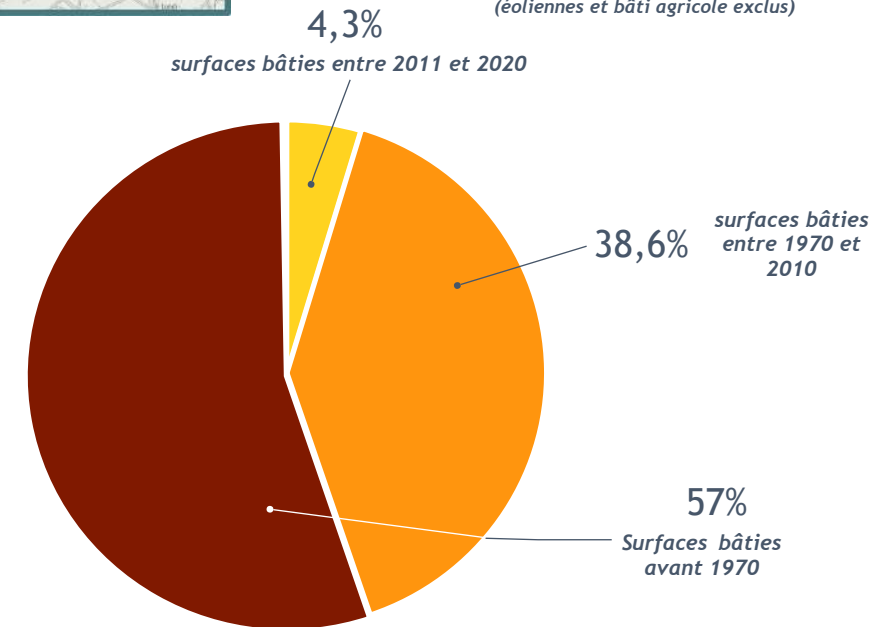
surfaces de la consommation foncière en ha	741	502	55,7
surface moyenne des propriétés bâties en m ²	1 206	1 591	1 093

	Avant 1970	Entre 1970 et 2010	Entre 2011 et 2020
--	------------	--------------------	--------------------

Surface moyenne consommée en m ² pour l'habitat individuel	986	1 129	857
surface en m ² des aménagements légers	58 282	538 325	21 204

Répartition de l'ancienneté des parcelles bâties

Source : fichiers fonciers corrigés 2021 (éoliennes et bâti agricole exclus)

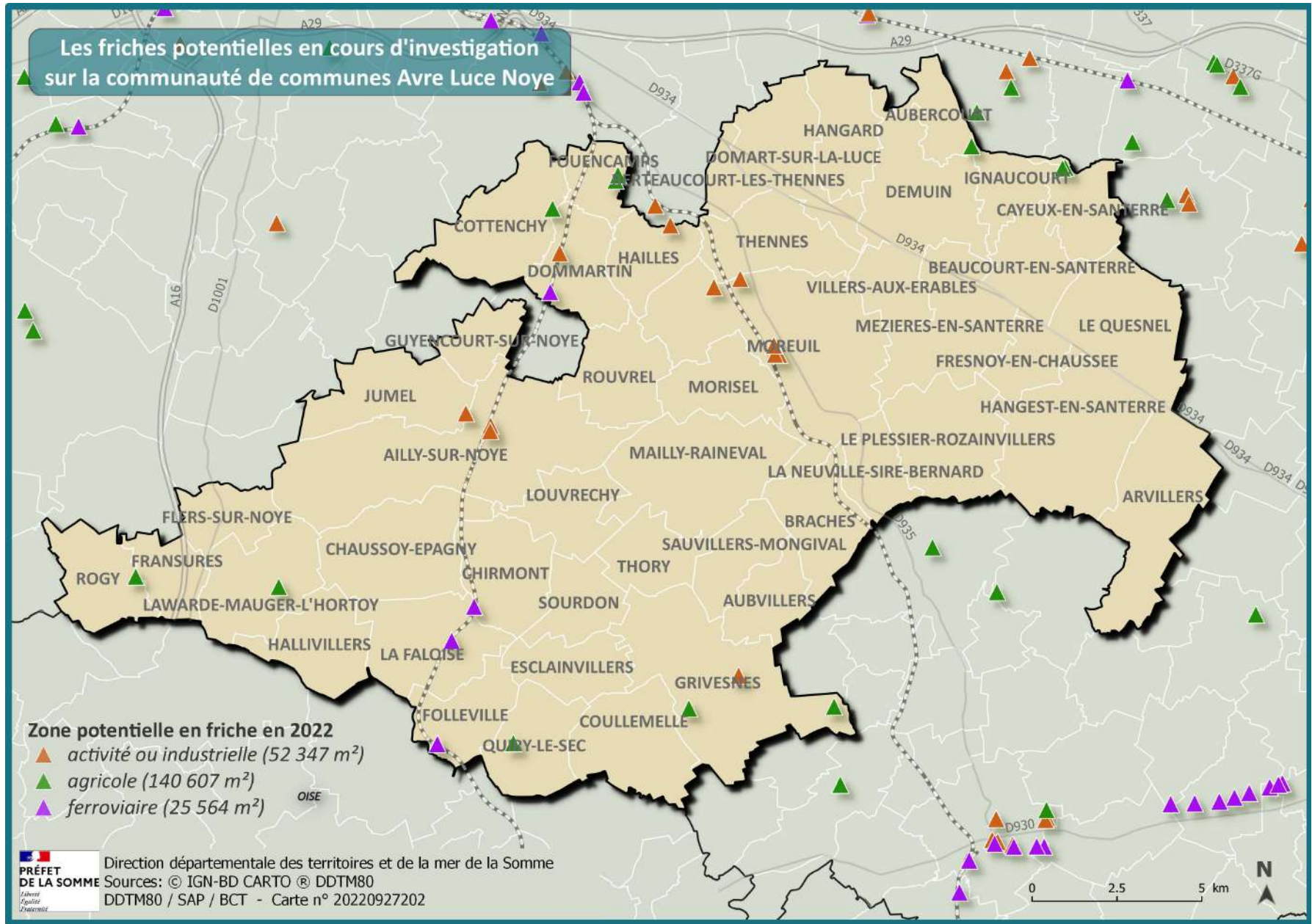


	Avant 1970		Entre 1970 et 2010		Entre 2011 et 2020		Surface totale (ha)
	surface (ha)	%	surface (ha)	%	surface (ha)	%	
Consommation foncière	741	57%	502	38,6%	55,7	4,3%	1 299
Surface des aménagements légers	5,8	9,4%	53,8	87,2%	2,1	3,4%	61,7

	Avant 1970	Entre 1970 et 2010	Entre 2011 et 2020	Moyenne Entre 1970 et 2020
Surface moyenne des propriétés bâties (m ²)	1 206	1 591	1 093	1 322
Surface moyenne consommée par l'habitat individuel (m ²)	986	1 129	857	1 027



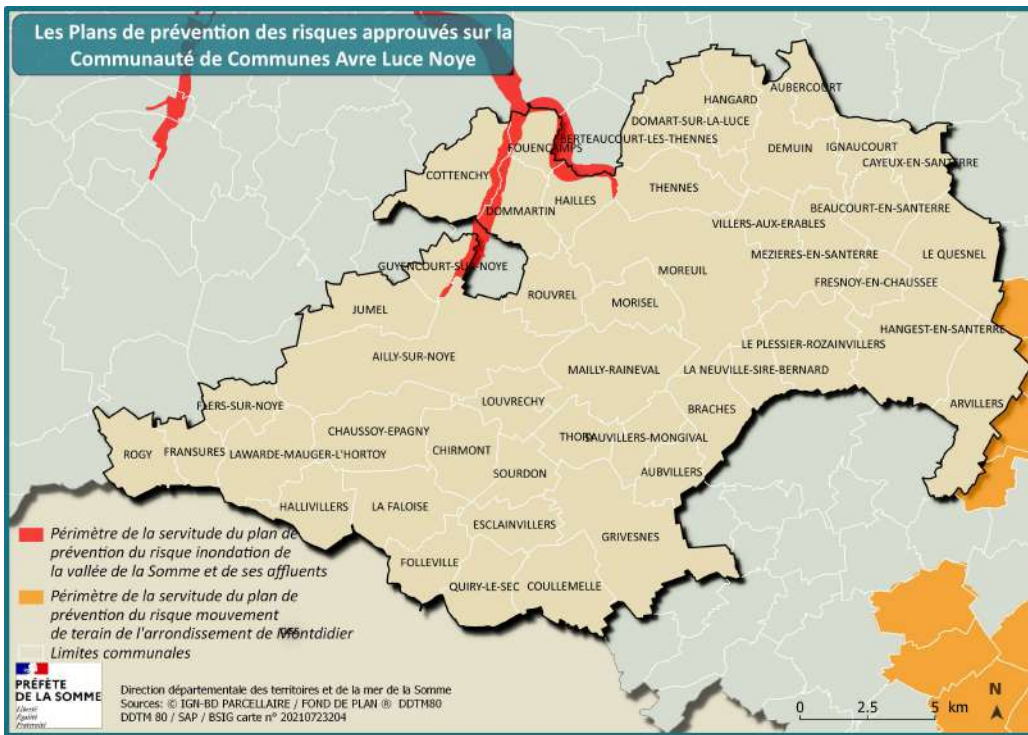
LES FRICHES POTENTIELLES



Les surfaces de friches potentielles couvrent environ 22 hectares dont 64 % concerne le milieu agricole, 24 % les friches d'activités ou industrielles et 12 % le ferroviaire. Les friches d'activités et industrielles se situent sur Moreuil et Ailly-sur-Noye et les friches agricoles plus particulièrement sur les petites communes.



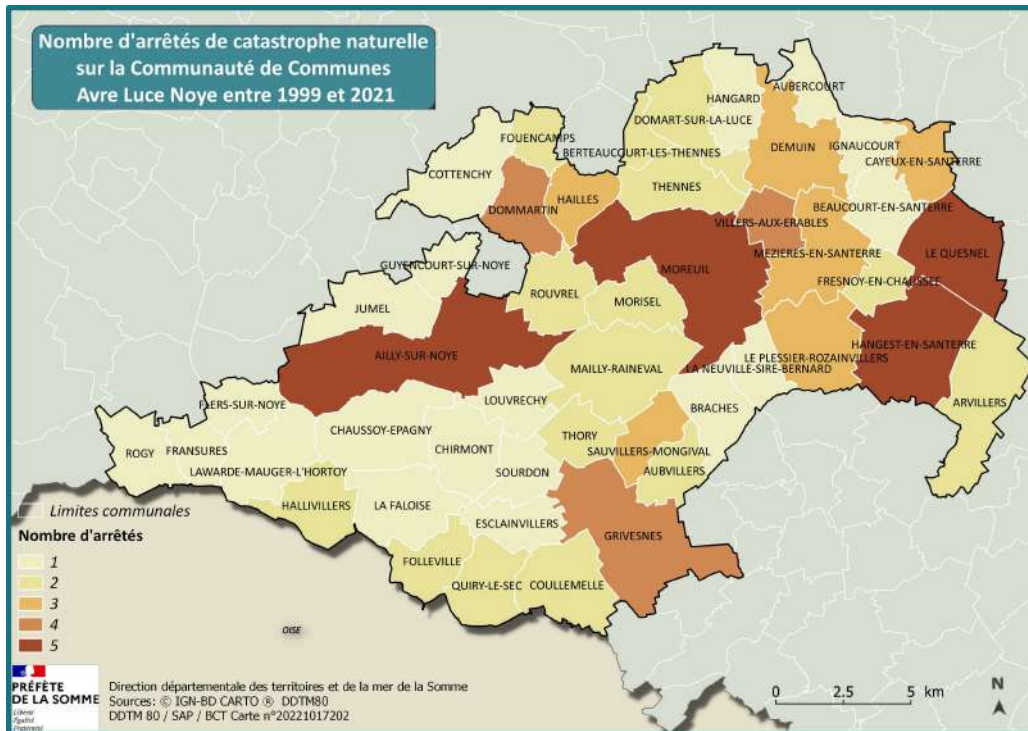
Les Plans de prévention des risques approuvés sur la Communauté de Communes Avre Luce Noye



Le territoire est peu impacté par les plans de prévention des risques, un seul PPR présent sur le territoire.

Le PPRi de la Vallée de la Somme et de ses affluents se situe sur les vallées de la Noye et de l'Avre au nord de la communauté de communes.

Nombre d'arrêtés de catastrophe naturelle sur la Communauté de Communes Avre Luce Noye entre 1999 et 2021



102 arrêtés de catastrophe naturelle sont recensés entre 1999 et 2021.

Les communes les plus impactées sont Ailly-sur-Noye, Hangest-en-Santerre, Moreuil et le Quesnel avec chacune 5 catastrophes naturelles recensées.

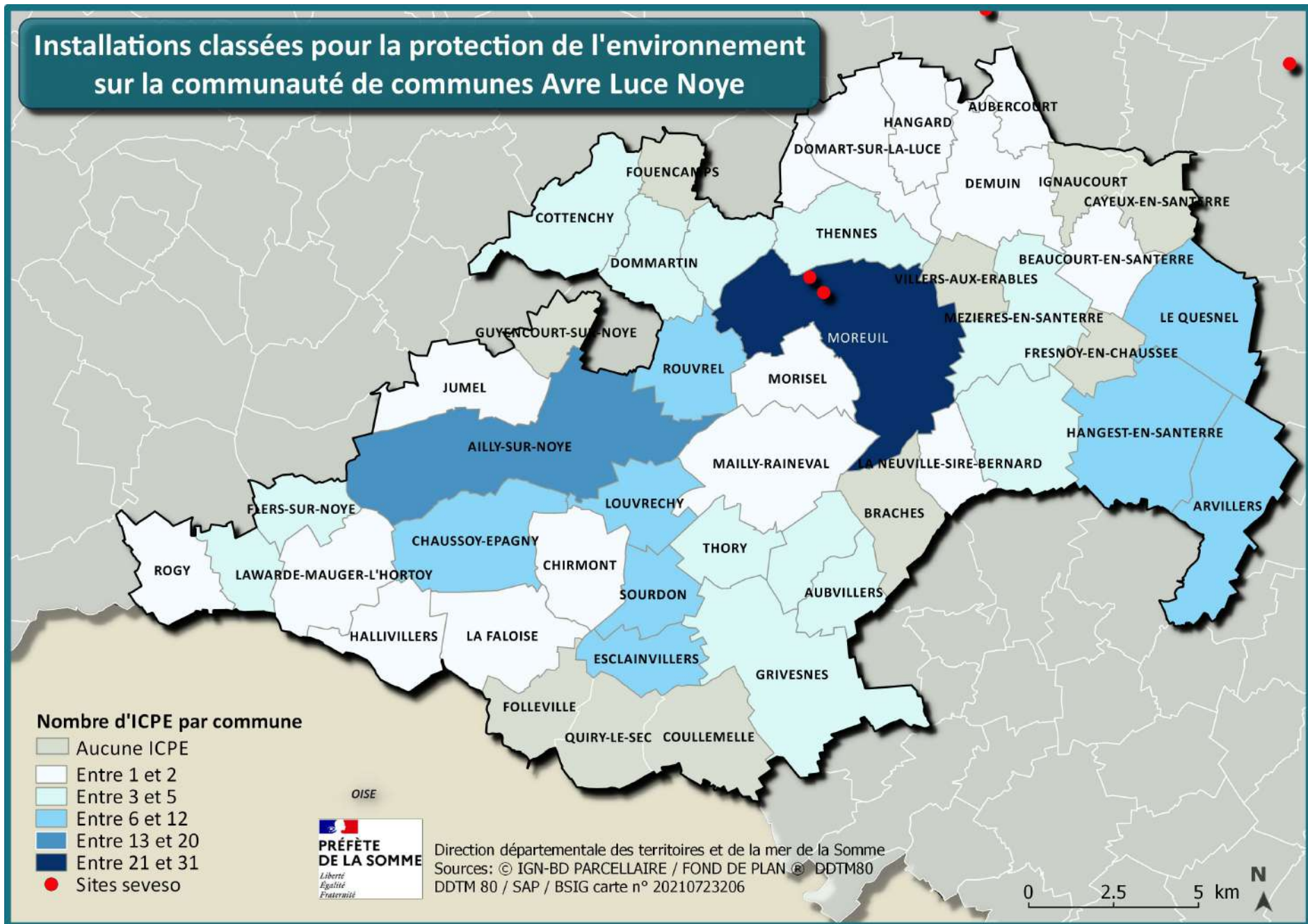
19 des 47 communes n'ont connu qu'un seul arrêté.

Un porter à connaissance ruissellement est disponible à cette adresse :

<https://www.somme.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques/Risques-naturels/Porter-a-connaissance-du-risque-ruissellement-dans-la-Somme>



Installations classées pour la protection de l'environnement sur la communauté de communes Avre Luce Noye



Deux établissements SEVESO (seuil bas) sont situés sur la commune de Moreuil. Il s'agit des établissements PPG AC France (ex SigmaKalon) et Gaz Energie Distribution.



PATRIMOINE & CURIOSITÉ



Eglise Saint Martin de la fin du 19ème siècle - Ailly-sur-Noye



Moulin désaffecté sur la Noye - Ailly-sur-Noye



Château et son domaine du 18ème siècle - Chaussoy-Epagny



Eglise Saint-Denis du 13ème et 16ème siècle - Chaussoy-Epagny



Eglise Saint-Nicolas de la période de reconstruction 1924/1927, en moellons du Boulonnais - Coulemelles



Ruines du château médiéval du 14ème et 15ème siècle - Folleville



Eglise Saint-Jacques le majeur et Saint-Jean-Baptiste du 16ème siècle - Folleville



Eglise Saint-Agnan du milieu du 19ème siècle, en briques - Grivesnes



Eglise Saint-Martin de style romano-byzantine (période de la reconstruction 1920/1930) - Hangest-en-Santerre



Eglise Saint-Martin du 15ème et 16ème siècle - Louvrechy



Pigeonnier colombier du 17ème siècle dans une propriété privée, avec maison dite « gentilhommière » - Louvrechy



Eglise Saint-Vaast du 19 et 20ème siècle - Moreuil

Situation du territoire

La communauté de communes Avre-Luce-Noye se situe géographiquement en plein cœur de la région des Hauts-de-France. C'est un territoire rural polarisé par Ailly-sur-Noye (2 883 habitants - INSEE 2019) et Moreuil (3 986 habitants - INSEE 2019). Ces communes rayonnent localement, accueillant toutes deux industries, commerces, services, équipements publics et scolaires. Ce territoire s'avère particulièrement bien desservi, abritant deux gares principales (Ailly-sur-Noye et Moreuil) et quelques stations d'arrêt.

L'accès aux axes structurants des autoroutes A 16 et A 29 confère également une plus-value aux deux collectivités qui polarisent le territoire. De plus, sa proximité avec la métropole amiénoise lui offre un avantage majeur en terme d'accueil d'entreprises et de ménages.

Les deux pôles structurants (Ailly-sur-Noye et Moreuil) présentent une configuration différente dans les domaines de l'économie, du commerce et de l'attractivité. Ces différences se matérialisent par un indice de vulnérabilité très variable entre les deux communes pourtant distante d'une dizaine de kilomètres l'une de l'autre, à l'avantage d'Ailly-sur-Noye. Cet écart d'indice est notamment ressenti en ce qui concerne l'emploi, l'évolution du taux de chômage, le niveau du revenu médian des ménages et l'indice de pauvreté.

La différence s'affaiblit concernant l'activité industrielle et économique, notamment par le fait de la présence de zones d'activités économiques très dynamiques sur les deux communes. Ces zones d'activités sont encore en capacité d'accueillir de nouvelles entreprises.

La présence de quelques friches économiques et de locaux vacants leur permettent de disposer d'un potentiel complémentaire à l'arrivée de promoteurs ou autres industriels.

Concernant la vacance commerciale, le contexte est très différent entre les deux communes : Ailly-sur-Noye est privilégiée par la stabilité, voire la légère augmentation du nombre de commerces en centre-bourg, tandis que Moreuil connaît une fermeture croissante et inquiétante de ses commerces, causée notamment par un nombre important de supermarchés et de supérettes implantés en périphérie de l'agglomération.

Enfin, l'habitat présente une situation variée entre l'ancienneté du parc immobilier et la vacance des logements. Ainsi, Moreuil possède un parc immobilier plus ancien qu'Ailly-sur-Noye. A contrario, la vacance des logements augmente dans les deux communes et s'observe principalement sur les résidences principales de grandes tailles.

Cette situation générale a permis aux deux communes de bénéficier du dispositif « Petites villes de demain » (PVD). A travers ce programme de redynamisation, les deux municipalités se sont associées avec différents partenaires (État, Conseil Départemental, CCALN, Région des Hauts-de-France) afin de définir leur programmation d'études, d'actions et de travaux.

Des pistes de réflexions ont débuté sur les deux pôles structurants et un chef de projet a été choisi pour l'ensemble des démarches.



Ailly-sur-Noye

Sise dans la vallée de la Noye, affluent de l'Avre, espace réputé pour son environnement champêtre et son cadre de vie ludique, Ailly-sur-Noye, dont le bourg résulte de la fusion en 1965 avec les communes limitrophes de Berny-sur-Noye et Merville-au-Bois, se situe à 17 km au sud d'Amiens. La collectivité est accessible par la RD 7 (Amiens/Ailly-sur-Noye via Jumel), la RD 920 (Poix-de-Picardie/Moreuil) ainsi que par la voie ferrée, puisqu'elle accueille une gare SNCF sur la ligne Paris (gare du Nord)/Lille.

La bonne desserte routière et ferroviaire rend la métropole amiénoise très accessible aux aillysiens, notamment dans les domaines du travail, de la santé, de la formation et de l'offre culturelle et sportive.

A noter qu'Ailly-sur-Noye est encore plus proche (15 min) de la zone d'activités de Glisy, Boves et Blangy-Tronville dit pôle Jules Verne (au sud-est d'Amiens) qui compte de nombreuses grandes surfaces et entreprises dont le pôle logistique Amazon (plus de 500 emplois) arrivé en 2017.

Ailly-sur-Noye est traversée par la RD 920, avec 2 085 véhicules/jours dont 9% de poids lourds. La RD 7 qui relie Ailly-sur-Noye à Amiens via Jumel comptabilise 3 380 véhicules/jours dont 3% de poids lourds. D'autre part, le trafic voyageurs de la gare SNCF est stable depuis plusieurs années avec environ 100 000 voyageurs par an.

Sur le plan historique, des vestiges préhistoriques révèlent l'ancienneté du bourg, tandis que la présence d'édifices anciens témoigne de son évolution à travers les siècles : église Saint-Martin (XIX^{ème} siècle), tombeau à l'intérieur de l'église (XV^{ème} siècle), moulin désaffecté sur la Noye (XV^{ème} siècle), actuel restaurant « Le moulin des écrevisses ». L'arrivée de la ligne de chemin de fer Paris/Lille au milieu du XIX^{ème} siècle va contribuer au développement du bourg. Lors du premier conflit mondial, la commune se situe sur l'arrière de la ligne de front de la bataille de la Somme et subira des bombardements engendrant d'importantes destructions.

L'urbanisation s'est développée le long du fond de la vallée de la Noye entre le cours d'eau et la voie ferrée et structure en partie la commune sur sa partie ancienne, au travers d'un maillage de rues et ruelles. Les récentes extensions se sont implantées sur le versant est de la vallée avec des ensembles pavillonnaires. Son cœur s'articule autour de la mairie, de l'église et de la traversée de la RD 920 avec un ensemble de commerces et services variés.

L'extrémité nord possède une zone d'activité économique et est occupée par de nombreuses activités et entreprises. A son extrémité sud se trouve une base nautique aménagée, un EHPAD et un nouveau centre commercial Intermarché (ancienne friche Tubesca).

La structuration urbanistique de la commune, entre ses 3 villages, le centre-bourg, les zones d'activités et les secteurs d'habitation récents se traduit par une synergie et une attractivité du centre-bourg, de part notamment ses commerces et services. Cette attractivité augure un faible taux de vacance.

L'usage systématique de la voiture individuelle pour se déplacer au sein de la commune occasionne des flux de circulation importants et des problèmes de stationnement. Les aménagements de mobilité douce sont absents.

Sur le plan démographique, Ailly-sur-Noye a connu une croissance de population de 3,8% entre 2008 et 2019 (INSEE) et compte 2 833 habitants en 2019.





Le contexte social est marqué par des indices de fragilité corrects (taux de pauvreté de 9 % et taux de chômage de 12,1 % en 2019) affichant des valeurs inférieures à celle du département, respectivement de 6,9 points et 3,4 points. Le revenu médian disponible par unité de consommation (22 420 euros) est supérieur à la moyenne départementale (20 540 euros).

Les principaux employeurs recensés sont TUBESCA-COMABI (échafaudages), COTTINET, ALLMO-SERVICES et ISOLATION SERVICES.

A Ailly-sur-Noye, le parc de logements est très largement composé de résidences principales à 91% (83% pour le département), occupées à 66,9% par des propriétaires. Le taux de vacance y est proche de 8,1%, équivalent au taux de vacance départemental.

La faible vacance commerciale en centre-bourg et le maintien des commerces et services démontre la bonne attractivité. Le nombre de commerce est passé de 30 à 36 en 10 ans (Fichiers Fonciers 2021).

On retrouve plusieurs friches économiques importantes en taille dans la commune, notamment celle de l'ancien Intermarché ainsi que le terrain adjacent à la coopérative agricole. Depuis plusieurs décennies, la collectivité, consciente de sa localisation au sein de la vallée de la Noye, priorise la sauvegarde de ses entreprises locales et la préservation de son cadre de vie.

Ainsi, l'entreprise Tubesca (plus de 200 actifs), implantée jusqu'en 2013 au sud de l'agglomération proche de la base nautique, s'est réinstallée dans de nouveaux locaux sur la zone d'activité économique au nord de l'agglomération en 2015. L'ancienne friche de l'usine Tubesca a servi à l'implantation d'un nouveau centre commercial « Intermarché » plus adapté à la population locale croissante.

La collectivité poursuit sa réflexion sur l'aménagement et l'attractivité de son bourg, notamment de son centre-bourg, en signant le 28 janvier 2022 une convention (groupée avec Moreuil) avec l'Etat et d'autres organismes dans le programme « des petites villes de demain ». A ce jour, une seule étude a fait l'objet d'une demande de subvention dans le cadre de ce programme, elle concerne une friche commerciale.

La municipalité soucieuse des problèmes de déplacement, de stationnement et d'aménagement réfléchit en continu à toutes solutions pouvant améliorer le cadre de vie et les déplacements sur son territoire.

Malgré une part importante d'habitats anciens, aucun OPAH ou PIG n'est en projet sur l'agglomération.

La présence d'une base nautique confère à la commune un atout majeur. Depuis plus de 30 ans, ce lieu est le rendez-vous annuel de milliers de personnes. En effet, le son et lumière « Le souffle de la Terre » est connu au delà des frontières régionales. D'autres activités de loisirs se sont développées ces dernières années comme l'accrobranche qui connaît un succès prometteur.

Moreuil

A moins d'une dizaine de kilomètres d'Ailly-sur-Somme, la commune de Moreuil dispose des mêmes atouts en terme d'accessibilité.

En terme de configuration urbaine, l'agglomération de Moreuil s'étale dans la vallée de l'Avre entre la RD 935 (Amiens/Montdidier) à l'est et le cours d'eau de l'Avre à l'ouest. Le hameau du Castel, au cadre champêtre et ludique (terrain de camping/pêche), se situe isolé dans la vallée de l'Avre au nord du territoire. La commune de Morisel, accolée à Moreuil sur le versant ouest de la vallée, comptabilise environ 500 habitants.

Moreuil est traversé par un axe routier majeur, la RD 935 qui supporte un trafic moyen journalier de 5 121 véhicules vers Amiens et 4 732 vers Montdidier. La RD 23, autre route importante, relie la RD 934 (Amiens/Roye) et génère un trafic moyen journalier de 3 551 véhicules dont 9% de poids lourds. Le trafic voyageur de la gare SNCF totalise un passage d'environ 150 000 personnes par an. Au delà de ces caractéristiques urbaines et économiques, la présence d'une gare sur la ligne Amiens/Montdidier/Compiègne constitue un réel levier, voire un potentiel de croissance démographique intéressant.

Moreuil ayant été totalement détruite lors de la première guerre mondiale, sa reconstruction s'est effectuée autour de l'église Saint-Vaast et du nouvel hôtel de ville. Cette reconstruction est restée localisée au sein de la vallée de l'Avre, en s'étendant vers le nord de la vallée. L'urbanisation s'est poursuivie dans les années 1960-1970, notamment avec l'implantation d'équipements, de lotissements et d'une importante zone d'activités. Les extensions récentes se sont principalement développées le long de la RD 935 et sur le coteau oriental de cette dernière. Récemment, des équipements tels que la piscine, se sont construits dans le sud de l'agglomération. La vie locale se concentre autour de la place centrale du bourg qui regroupe la mairie, l'église et l'ensemble des commerces et services.

Sur le plan démographique, la population de Moreuil est stable depuis une vingtaine d'années avec environ 4 000 habitants mais connaît une légère baisse ces dernières années. Son indice de jeunesse de 0,90 est légèrement inférieur à celui du département (0,93) et de la CCALN (1,17). Le vieillissement de la population des 60 ans ou plus s'est fortement accentué entre 2008 et 2019 passant de 22,4% à 27,5%.

Le contexte social est marqué par des indices de fragilité préoccupants avec un taux de pauvreté de 15% (département: 15,7%, CCALN : 9,5%) et un taux de chômage de 16,2 % (département : 15,5 %, CCALN : 10,3%).

Le revenu médian disponible par unité de consommation est inférieur (20 610 €) à la moyenne départementale (20 980€) et à la moyenne de la CCALN (22 830€).

Le parc de logements est très largement composé de résidences principales (85,5%) occupées à 59,8% par des propriétaires et par 38,6% de locataires, dont 15,4% de locataires en logement social. Le taux de logements vacants est de 10,7%, légèrement au delà de la moyenne départementale. Le parc de logement est relativement ancien avec plus de 50% des résidences principales bâties avant 1970.



Les chiffres de la vacance commerciale (à l'échelle communale) nécessitent une attention particulière, avec quatorze locaux commerciaux vides en 2021 soit 20,5% du parc de commerces, engendrant une forte perte d'animation et d'attractivité.

Les commerces, essentiellement de services, sont situés principalement dans le centre-bourg et ses artères principales. L'implantation de cinq supermarchés en périphérie de l'agglomération dont un sur la commune de Morisel occasionne un déséquilibre et a entraîné la fermeture de commerces en centre-ville et une perte d'animation devenue préoccupante. De plus, on retrouve plusieurs friches sur le territoire, ce qui accentue considérablement la part de locaux vacants.

La configuration du centre-bourg, de ses rues adjacentes et des équipements (gare, école, collèges, supermarchés) disséminés sur la périphérie de l'agglomération occasionnent une augmentation des problèmes de déplacements des voitures, des cyclistes et des piétons ainsi que du stationnement.

La ville de Moreuil bénéficie par ailleurs d'une zone industrielle assez dynamique dont les principaux employeurs sont PPG AC France Moreuil (peinture), Eugépa SA (papier peint), ID Logistics (transport), Amcor flexibles Food France (tuyau plastiques), VIAPOST.

La récente ouverture d'un centre aquatique ALMEO, très fréquenté et le cadre champêtre et ludique du hameau du Castel avec tout ses équipements touristiques confèrent à la commune un aspect ludique intéressant. Enfin, la vallée de l'Avre mérite un détour pour son cadre verdoyant, sa faune et sa flore exceptionnelle dans les sites naturels et les zones humides tel que le marais de Génonville.

Stratégies, projets et opérations en cours concourant à la revitalisation



Documents d'urbanisme, de planification, applicables et de valorisation du patrimoine

La région des Hauts-de-France est dotée d'un Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), approuvé le 4 août 2020.

Depuis l'approbation du Schéma de cohérence territoriale du Grand Amiénois le 21 décembre 2012, son périmètre a évolué avec l'intégration des communautés de communes Avre-Luce-Noye (CCALN) et du Grand Roye (CCGR).

La partie Avre-Luce-Moreuil a rejoint le SCoT du Grand Amiénois dans le cadre de sa fusion avec la communauté de commune du Val-de-Noye, formant ainsi la CCALN par arrêté préfectoral du 22 décembre 2016 qui a pris effet le 1er janvier 2017. Au regard de l'importance de ces changements, la mise en révision du SCOT a été nécessaire, elle a été prescrite par délibération du 19 décembre 2018.

Les communes d'Ailly-sur-Noye et Moreuil, reconnues comme pôles structurants, sont reprises comme tels dans la démarche de révision du SCOT, notamment car elles concentrent des emplois et équipements (parcs d'activités, hôtels d'entreprises). D'autre part, ces communes ont vocation à structurer le territoire et à accueillir une part du développement de l'habitat et de la population. Par conséquent, il est vigilant de veiller à leur attractivité.

La commune d'Ailly-sur-Noye est couverte par le plan local d'urbanisme intercommunal du Val-de-Noye approuvé le 11 mars 2020. De son côté, Moreuil est couvert par un plan local d'urbanisme approuvé le 11 mars 2011.

Un plan local d'urbanisme intercommunal est prescrit depuis le 24 octobre 2019 à l'échelle de la communauté de communes Avre-Luce-Noye. Il est en phase d'élaboration.

Un plan climat air-énergie territorial, prescrit le 19 décembre 2018, est en cours d'élaboration. Son diagnostic et l'étude de planification incluant la stratégie du territoire et la zone à faible émission ont été réalisés. Suivi du programme d'action et de l'évaluation environnementale stratégique. La consultation au public a eu lieu au dernier trimestre 2022.

S'applique aussi sur le territoire dans le domaine de la planification :

- Le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Artois Picardie 2022/2027 approuvé le 21 mars 2022.
- Le schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) Somme Aval et cours d'eau côtiers approuvé le 15 mars 2018.

F

A

CC AVRE
LUCE
NOYE

O

M

Introduction (données socio-démographiques)

La commune d'Ailly sur Noye, reconnue pôle structurant, est le pôle moteur de la communauté de Communes.

La population des retraités est en hausse (vieillessement de la population).

Le territoire de la CCALN est favorisé par son cadre de vie, ses services ses dessertes routières et ferroviaires et équipements (liés à la proximité d'Amiens). Cela engendre une augmentation de la population mais qui ne sont pas des personnes qui travaillent au sein de la CC (phénomène de périurbanisation).

L'arrivée de nouveaux habitants peut engendrer un désordre et un déséquilibre de l'aménagement du territoire (manque d'équipements et de logements, saturation des services).

AFOM

55

Atouts

- Territoire majoritairement agricole
- Les constructions récentes se concentrent sur les 2 pôles structurants

Faiblesses

- Quelques communes rurales connaissent une importante consommation foncière due à une forte urbanisation sur ces dernières années

Opportunités

- Le nombre important des diverses friches sur Ailly-sur-Noye et Moreuil est propice à la reconversion ou à l'accueil d'activités et de logements
- La prise en considération des objectifs du zéro artificialisation nette et de densification dans les projets de territoire

Menaces

- L'artificialisation des sols a fortement augmenté ces dernières années en comparaison aux autres communautés de communes limitrophes du Grand Amiénois
- La forte progression des différentes friches agricoles dans les secteurs ruraux et villages

Atouts

- Le parc immobilier social est équilibré entre les logements individuels et collectifs
- Le taux de vacance des logements est inférieur à celui du département
- La part du parc privé potentiellement indigne est inférieure à celle du département
- Territoire attractif lié à sa localisation limitrophe du bassin d'emploi amiénois

Faiblesses

- La production des logements a principalement concerné le développement urbain des communes proches de la métropole amiénoise au détriment des autres communes
- Ailly-sur-Noye possède un parc immobilier plus ancien que le reste de la CCALN
- Le logement locatif est peu présent
- 65,5 % des logements sociaux sont situés sur la commune de Moreuil

Opportunités

- Parc de logements de grandes typologies pouvant permettre de développer une stratégie de reconquête du parc ancien et de résorption de la vacance
- Territoire attractif pour les couples avec enfants de par son cadre de vie et sa bonne desserte routière et ferroviaire
- Les communes d'Ailly-sur-Noye et de Moreuil sont inscrites dans le dispositif « Petites villes de demain »
- Un parc social à développer notamment sur la commune d'Ailly-sur-Noye

Menaces

- Moreuil connaît une évolution à la hausse de son taux de vacance
- Les ménages s'orientent vers l'acquisition de logements neufs au détriment des logements vacants et de leur restauration
- Entre 2009 et 2019, 78 % de la production neuve s'est concentrée sur les communes rurales développant les déplacements en mode carboné
- Un parc de logements ancien constitué en majorité de grands logements individuels qui sera à interroger face à une population qui évolue en terme de taille, de composition des ménages et de vieillissement

Atouts

- Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles inférieur à la moyenne départementale
- Présence de vallées humides et sèches essentielles dans la protection contre l'aléa inondation
- Territoire peu impacté par des plans de prévention des risques

Faiblesses

- Le territoire présente un relief diversifié favorable au risque de coulées de boues
- Nombreux arrêtés de catastrophes naturelles (CATNAT) important pour le ruissellement
- Nombre élevé d'ICPE à Moreuil (dont 2 SEVESO) et Ailly-sur-Noye

Opportunités

- Réalisation d'un schéma de gestion des eaux pluviales
- Intégration de la connaissance des risques dans le PLUi, notamment concernant le ruissellement et le retrait gonflement des argiles
- L'anticipation et la création de haies / bassins d'orage et autres mesures sont à développer pour endiguer les catastrophes naturelles dues à l'érosion des sols et coulées de boues

Menaces

- Apparition de nouveaux risques dus à l'artificialisation des sols, aux changements des modes de cultures et de pratiques agricoles
- Intensification de certains phénomènes (ruissellement et retrait gonflement des argiles) en lien avec le changement climatique

Atouts

- Un territoire rural ayant gardé une certaine authenticité
- Un patrimoine bâti et naturel, en particulier dans les vallées de la Noye et de l'Avre
- Deux trames bleues traversent la communauté de communes
- Des boisements sont présents dans les vallées sèches et humides et la partie occidentale du territoire
- Un territoire bien couvert par des zonages naturels, d'inventaire ou réglementaire

Faiblesses

- Une urbanisation mal maîtrisée à proximité d'Amiens qui impacte les paysages.
- Une urbanisation souvent localisée dans des zonages naturels et à dominantes humides.
- Un territoire de grandes cultures, les éléments naturels et paysagers sont à protéger notamment pour des motifs d'ordre écologique.
- De grandes étendues agricoles avec peu de relief et absence de boisements, éléments linéaires arborés ou arbustifs sur la partie est du territoire.
- Deux des trois stations d'épuration sont non conformes.

Opportunités

- La mise en valeur des vallées, source de biodiversité et de cadre de vie sur le territoire
- Un territoire présentant des opportunités de restauration de la continuité écologique au niveau des cours d'eau et de développement de corridors écologiques
- La mise en protection de réservoirs de biodiversité qui pour le moment ne sont pas inclus dans des zonages réglementaires
- La mise en œuvre du droit de préemption afin de réglementer les usages dans les périmètres de protection rapprochés des captages d'eau potable
- Mieux encadrer les nouvelles constructions et les aménagements dans le PLUi, pour préserver les paysages
- Limiter l'augmentation des rejets dans les stations d'épuration non conformes, liée aux nouvelles constructions

Menaces

- Un risque d'érosion des sols dans la partie est du territoire peu riche en éléments de paysage (boisements, haies)
- La disparition des pâtures le long des trames bleues (par l'abandon ou le changement de nature d'exploitation) qui entraînerait une baisse de pression et d'entretien des milieux ouverts (prairies humides, prairies sèches et larris)
- La dégradation de la qualité de l'eau potable par des intrants ou une mauvaise gestion des eaux usées et des eaux pluviales

Atouts

- Importante SAU et grand potentiel agricole du territoire (zone de plateau, limon profond)
- Présence d'exploitations agricoles dans quasi toutes les communes du territoire
- Productions de qualité, sous labels officiels de qualité dont l'agriculture biologique
- Position géographique proche de diverses industries agro-alimentaires

Faiblesses

- Diminution du nombre d'élevages ovins, bovins et porcins
- Prédominance des céréales par rapport aux autres cultures
- Augmentation des grandes exploitations agricoles aux dépens des plus petites
- Vieillesse de l'âge moyen des chefs d'exploitation
- Main d'œuvre qualifiée et stable difficile à trouver

Opportunités

- Ralentissement de la baisse du nombre des exploitations agricoles ces dernières années
- Reconversion des anciens corps de ferme dans les villages
- Développement de méthaniseurs et de l'agrivoltaïsme sur le territoire
- Développement des circuits courts et de nouvelles sources de diversification
- Maintien et le développement des filières d'approvisionnement des industries agro-alimentaires locales

Menaces

- Augmentation de l'abandon et délaissé des bâtiments agricoles, notamment d'élevages
- Vétusté et péril de certains corps de ferme dans les communes
- Progression de l'urbanisation dans les communes rurales et diminution des terres agricoles
- Disparition de certaines cultures aux dépens des céréales
- Prix du foncier élevé pouvant freiner l'installation de jeunes agriculteurs
- Non renouvellement des générations
- Volatilité des marchés agricoles
- Augmentation des coûts de l'énergie, des approvisionnements et de la construction pouvant limiter le développement des exploitations agricoles

Atouts

- 3 importantes zones d'activités économiques (Ailly-sur-Noye, Moreuil et Hangest-en-Santerre) sont présentes, dont certaines déjà viabilisées
- Les créations d'entreprises sont en forte augmentation ces dernières années
- Les entreprises de l'agriculture et services non marchands sont fortement implantées
- Le nombre de commerces à Ailly-sur-Noye est en hausse

Faiblesses

- Le nombre des commerces à Moreuil diminue (d'où une augmentation de la vacance)
- La création d'entreprises concerne principalement des entreprises individuelles peu créatrices d'emplois.

Opportunités

- La proximité des grands axes routiers est propice à l'implantation de nouvelles entreprises
- Le développement du réseau du numérique progresse sur l'ensemble du territoire
- L'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire peut être un facteur de la réduction du trafic domicile/travail

Menaces

- Risque de manque de services en cas de développement de la population
- Disparition des commerces de proximité surtout dans les communes rurales

Atouts

- La production locale en électricité via des dispositifs d'énergies renouvelables couvre près de 200 % des besoins du territoire (*source : opendata réseau énergie <https://odre.opendatasoft.com>*)
- Le secteur est propice au développement de la filière-bois énergie, notamment la filière bois-énergie individuel. Plus de 30% des logements de la communauté de communes sont chauffés au bois (*source : PCAET du Grand Amiénois, diagnostic territorial - état des lieux énergétiques*)

Faiblesses

- Entre 2011 et 2021, la consommation d'électricité sur le territoire a augmenté de 33% (proportion supérieure à la hausse de population)
- La consommation totale électrique dans le tertiaire et le résidentiel augmente
- La consommation de gaz est en forte hausse dans le résidentiel et l'industrie de manufacture
- Le territoire est concerné par la problématique de l'efficacité énergétique de l'habitat avec des résidences principales majoritairement pavillonnaires, grandes et construites avant 1970
- Une partie des habitants est en situation de précarité ou vulnérabilité énergétique logement et/ou déplacement

Opportunités

- Certaines parties du territoire sont propices à l'installation de nouveaux parcs éoliens
- Les nouvelles implantations d'EnR seront à planifier dans le cadre de ce PLUi, à l'aide des outils mis en place par la Loi APER (zones d'accélération, impact sur le paysage...).

Menaces

- Les nouvelles implantations d'EnR présentent un risque de dénaturer les perceptions du paysage (ex : saturation pour les parcs éoliens).

Atouts

- Les gares et stations SNCF sont bien réparties sur le territoire de la CCALN et la desserte ferroviaire est importante
- Le réseau des infrastructures routières présente une bonne desserte du territoire et des communes
- Un territoire adapté à la circulation douce et active

Faiblesses

- Les ménages priorisent la voiture dans les déplacements. Le nombre de ménages avec 2 voitures s'accroît fortement
- Le trafic voyageur sur le réseau ferroviaire stagne
- Beaucoup d'actifs travaillent hors de leurs communes et du territoire de la CCALN avec une forte augmentation de la mobilité ces dernières années
- Saturation du trafic routier en heure de pointe sur certains secteurs
- Absence de dispositifs permettant la pratique du vélo (piste cyclable, circuit découverte du patrimoine...)
- La part de la voiture dans les trajets domicile / travail est importante et en augmentation

Opportunités

- Le développement des aires de covoiturage, des transports en auto-partage (sur les lignes de transports collectifs) et de la mobilité douce pour diminuer l'utilisation de la voiture et augmenter le trafic ferroviaire

Menaces

- L'augmentation des déplacements domicile/travail en voiture et du nombre de véhicules dans les ménages contribue au réchauffement climatique et à la dégradation du cadre de vie du territoire

Atouts

- Le territoire présente de nombreuses richesses et diversité du patrimoine bâti : Château de Chaussoy-Epagny, château de Beaucourt-en-Santerre, église d'Hangest-en-Santerre
- Les animations culturelles sont importantes (son et lumière, fêtes médiévales)
- Les équipements de loisirs (base nautique, accrobranche) sont très prisés

Faiblesses

- Les monuments historiques, le patrimoine bâti et la connaissance de l'architecture locale manquent de valorisation
- Le tourisme de curiosités est peu développé

Opportunités

- Le tourisme de patrimoine bâti est à développer
- L'environnement, les nombreux cours d'eau et le cadre de vie varié et riche de la CCALN est propice au développement activités de tourisme vert et de séjour
- Protéger le patrimoine vernaculaire et le paysage via le PLUi

Menaces